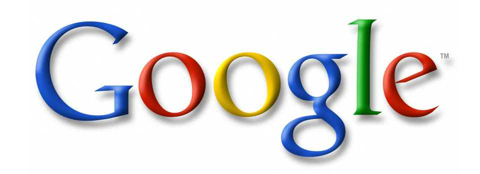
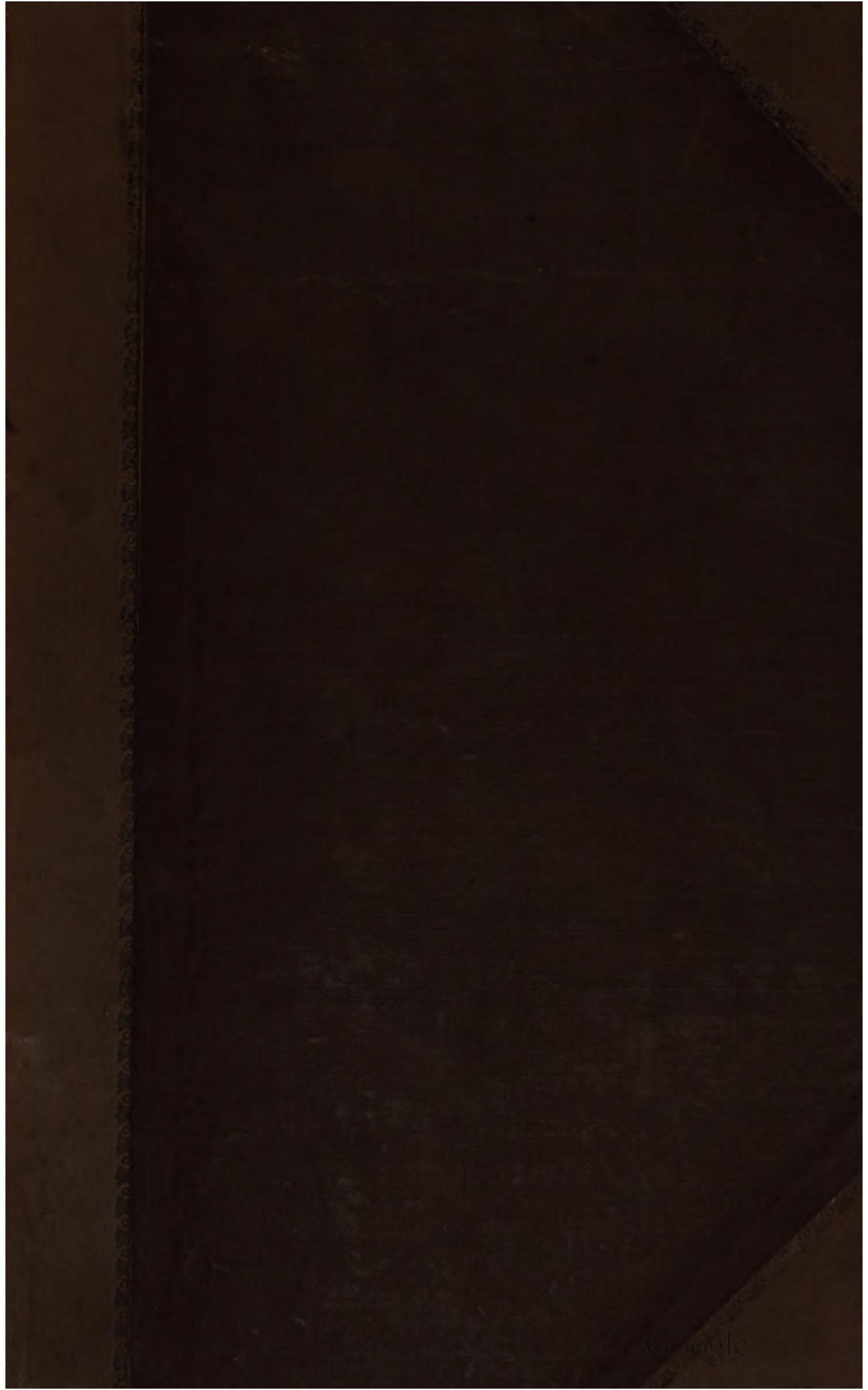




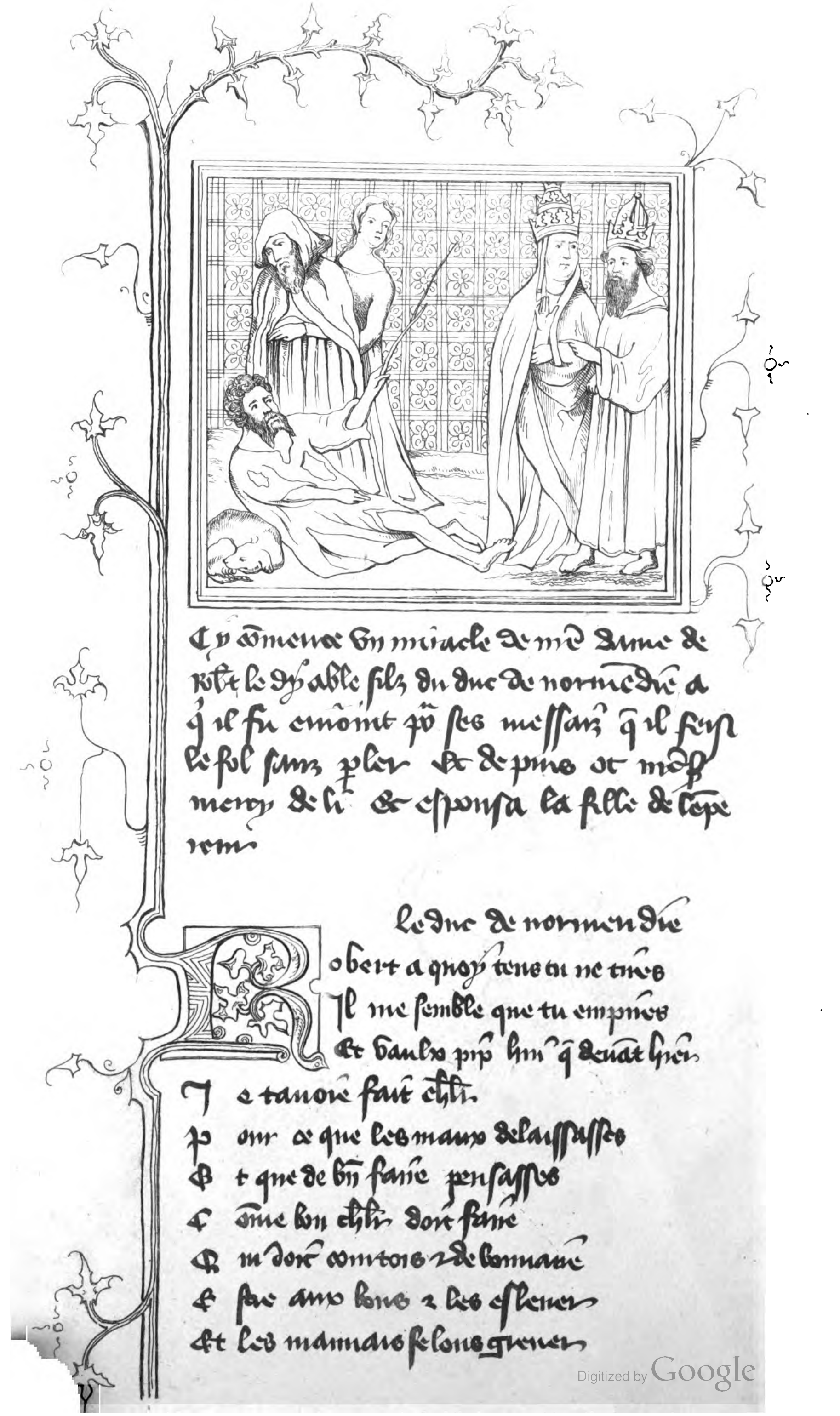
36.
676.

MIRACLE

DE NOSTRE DAME,

DE ROBERT LE DYABLE.

L'explication de la Miniature se trouve page xxxiii.



Cy commence un miracle de nostre dame de Robert le dyable filz du duc de normendie a qui il fu enjoint pour ses meffaiz quil feist le fol sanz parler et depuis ot nostre sire mercy de li et espousa la fille de lempereur

Le duc de normendie

Robert a quoy tens tu ne tires
Il me semble que tu empires
Et vaulx pis bien que devant hier
Je tavoie fait chevalier
Pour ce que les maux delaissasses
Et que de bien faire pensasses
Comme bon chevalier doit faire
Qui doit courtois et debonnaire
Estre aux bons et les eslever
Et les mauvais felons grever

Miracle de Nostre Dame, de Robert le Dyable,

fil3 du duc de Normendie, à qui il fu enjoint pour ses meffai3 qu'il féist le fol sans parler; et depuis ot Nostre Seignor mercy de li, et espousa la fille de l'empereur.

Publié, pour la première fois,

D'après un Ms. du xive. siècle, de la Bibliothèque du Roi,

Par plusieurs Membres
de la Société des Antiquaires de Normandie.





AVANT-PROPOS.

En tirant de l'oubli une composition dramatique du XIVᵉ. siècle, empreinte de ces couleurs animées et piquantes qui retracent si naïvement les mœurs et les usages de nos ancêtres, nous espérons faire une chose de quelque utilité pour l'étude d'une époque en apparence barbare, mais riche cependant en monumens littéraires de tous genres. Ce sera du moins, pour le moment, apporter notre modeste part à la masse de publications intéressantes que fera entre-

prendre, sans doute, le récent appel de M. le Ministre de l'instruction publique [1].

Pendant les XIIIe. et XIVe. siècles, l'histoire de Robert-le-Diable a fourni le sujet de trois écrits importans: le *Roman*, le *Dict* et le *Miracle*, tous trois rimés suivant l'usage assez généralement adopté à cette époque. Dans les siècles suivans, les aventures romanesques de ce personnage se retrouvent, sous différentes formes, reproduites et répandues dans presque tous les états de l'Europe; mais

---

[1] Nous comptons mettre en vente, d'ici à très-peu de mois, 1°. le *Roman de Brut*, de Robert Wace, publié pour la première fois, et annoté par M. Le Roux de Lincy. 2°. *Chroniques anglo-normandes*. Recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'Histoire de Normandie et d'Angleterre, pendant les XIe. et XIIe. siècles; publié, pour la première fois, d'après les manuscrits de Londres, de Cambridge, de Bruxelles, de Douai et de Paris; par Francisque Michel (imprimé sous les auspices de M. Guizot). 3°. *Histoire des Anglo-Saxons*, de sir Francis Palgrave, traduite de l'anglais par M. Alexandre Licquet.

c'est surtout en France, en Angleterre et en Espagne, que la tradition du héros normand fut vraiment populaire; aussi des éditions nombreuses du Roman en prose y ont-elles vu le jour. Plusieurs de ces éditions remontent aux premiers tems de l'imprimerie.

Le style du Mystère, son intérêt dramatique, l'attention qui se porte sur les anciennes compositions littéraires du même genre, tout nous a décidé à présenter cet ouvrage aux bibliophiles, nous réservant de leur offrir ensuite le Roman en vers. Mais sachant aujourd'hui qu'un autre éditeur fait imprimer cette chronique à Paris, nous devons renoncer à notre projet et nous borner à n'en donner que les passages les plus importans, qui sont relatifs à la Normandie et qu'on trouvera à la fin de ce volume. On possèdera donc bientôt tout ce qui concerne

Robert-le-Diable, le *Dict* ayant été imprimé en partie dans la Revue de Paris, année 1834.

Avant de terminer ce peu de lignes, nous signalerons ici les noms de MM. Paulin Paris, Le Roux de Lincy, Deville et Pottier, qui ont bien voulu coopérer à la confection de notre livre, les uns sous le rapport grammatical, les autres sous le rapport historique. Nous les prions d'agréer l'expression de notre reconnaissance, qui sera certainement partagée par toutes les personnes qui s'occupent d'histoire et de littérature nationales.

Ed. Frère.

Rouen, le 1er. *décembre* 1835.



Notices

PRÉLIMINAIRES.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

Robert-le-Diable,

PAR

M. Achille DEVILLE,

De la Société des Antiquaires de Normandie, etc.

Le nom de Robert-le-Diable, si populaire au moyen-âge, et particulièrement en Normandie, vient de recevoir un nouveau baptême de célébrité par l'admirable musique de Mayer-Beer. Il ne lui restait plus, pour dernier titre de gloire, après avoir passé par la rote du ménestrel et du jongleur dans les vieux manoirs et dans les castels, qu'à faire résonner la lyre du compositeur allemand sur la scène de l'Opéra moderne. Cette gloire, il l'a obtenue. Mais quel est ce personnage, se demande-t-on, que les poètes, les romanciers, les chroniqueurs des âges passés, et les écrivains et les compositeurs de nos jours ont chanté

à l'envi? Car, disons-le, ce personnage n'est pas bien connu : si long-tems célèbre, il est resté enveloppé d'une espèce d'auréole mystérieuse. Mettant de côté le *libretto* de l'Opéra, auquel personne, à coup sûr, ne sera tenté de demander des éclaircissemens et des preuves historiques, reportons-nous aux vieilles compositions consacrées aux aventures de ce personnage. La plus ancienne connue est un poëme de plus de cinq mille vers, conservé en manuscrit dans la bibliothèque royale à Paris, sous la dénomination de *li Romans de Robert le Dyable* [1], et dont on fait remonter la composition au XIIIe. siècle. C'est sur ce roman en vers que paraissent avoir été calqués les nombreux ouvrages où sont consignées les aventures de Robert : miracles, dits, mystères, contes, moralités, etc. Il faut en excepter toutefois les *Croniques de Normendie*, qui en diffèrent en quelques points essentiels. Nous en parlerons plus loin.

Dans le roman, un duc de Normandie, que le poète ne nomme pas, mais qu'il représente comme

[1] Voir l'*Appendice*.

grand et puissant, se marie. Sa femme, désolée de ne pouvoir être mère malgré les prières qu'elle adresse à Dieu, dans son désespoir, se retourne vers le Diable et lui promet dévotion, si, par son pouvoir, elle a un enfant [1]. Cet enfant arrive; il reçoit le nom de Robert, de celui de son parrain.

Mais la promesse imprudente et impie de la duchesse a voué son fils au malin esprit. Les inclinations les plus perverses se déclarent chez le jeune Robert; elles éclatent au berceau. Mordre, déchirer sa nourrice, sont ses premiers actes; plus grand, il frappe, il brise tout ce qui se trouve autour de lui. Sa méchanceté croît avec l'âge. Enfin, les choses sont poussées si loin, que, haï de tous, maudit et chassé par son père, il se réfugie dans une forêt auprès de Rouen, et se met à la tête d'une troupe

---

[1] Les *Croniques de Normendie* expliquent autrement le fait et d'une manière tout-à-fait naïve :

« Auint que le duc par vn iour de samedy venoit de chasser en la forest de Rouveray, et eust desir de coucher auec Inde sa femme, mais la dame voulut délayer la compagnie de son seigneur, lequel fut tres fort embrasé de son amour. Et comme la dame n'oza désobéir à la volonté de son mary, par courroux luy dit que ja dieu n'eust part à chose qu'ils fissent. Et ainsi d'iceluy Duc la bonne dame conceut fruict. » (Voir l'*Appendice*.)

de bandits. Détrousser les passans, les pendre, les brûler; forcer les hermitages, les couvens, y mettre le feu; violer femmes et filles : tels sont les exploits, les jeux de Robert et de ses compagnons. Averti par le cri de ses sujets, le duc veut mettre ordre aux déportemens de son fils et le faire sortir de sa retraite. Il ne trouve pas de meilleur moyen, pour y parvenir, que de le faire chevalier. Un message est adressé à Robert. Celui-ci se rend à Rouen et y reçoit les éperons de chevalier. Il doit en faire usage pour la première fois dans un tournoi solennel qui va s'ouvrir au Mont-Saint-Michel. Robert s'y rend, remporte la victoire sur tous les chevaliers. Mais il ne se contente pas d'être leur vainqueur, il veut leur couper à tous la tête : le tournoi est en déroute. Robert, quelque tems après, retourne dans la Haute-Normandie, et se livre de nouveau à tous les excès dont il a épouvanté cette contrée. Voulez-vous avoir un échantillon de ses prouesses? Sur sa route est un couvent de soixante moinesses; il y entre, en tue cinquante de sa main, et *des plus beles,* dit le poète; puis il met le feu au couvent, qu'il réduit en cendres.

Poussé par sa fureur, ne sachant à qui s'en prendre, il court au château d'Arques, qu'habitaient le duc son père et la duchesse. Sa mère seule y était; il va droit à sa chambre, l'épée nue à la main. Sa mère tombe à ses pieds :

« Fieus, fait ele (dit-elle) que veus tu faire?
» Por quel mesfait, por quel afaire,
» Me veus tu livrer a martire? »

Robert lui répond qu'elle mourra si elle ne lui apprend pas pourquoi il est si méchant :

» Pourcoi je sui si ypocrites,
» Et si plain de male aventure
» Que veir ne puis creature
» Que a Dieu mout mal ne fache. »

Prenez garde, ajoute-t-il; si vous mentez, je ferai boire cette épée tranchante dans votre cervelle :

« Ceste epee tranchant et bele
» Feraie boivre en vo cervelle. »

Sa mère lui raconte le secret de sa naissance : Dieu n'y a été pour rien, dit-elle, en finissant; tu es tout entier au diable.

Saisi d'étonnement à cette fatale confidence, Robert se sent ému, repentant. Pour se soustraire à l'influence funeste qui pèse sur lui, il veut aller trouver le pape à Rome, se confesser à lui et faire pénitence. Ce projet, il l'exécute.[1] Il arrive à Rome : « Qui êtes-vous, lui dit le pape ?

» Li dus as normans est mon pere
» Et la ducoisse est ma mere »,

répond Robert ; puis il lui raconte comment il a été donné au diable, et tout ce qu'il a fait. Le pape lui enjoint d'aller se confesser à un hermite et de se soumettre à la pénitence qu'il lui prescrira. Celui-ci lui ordonne : d'abord, de faire le fou et de se laisser maltraiter sans mot dire ;

Secondement, de faire le muet ;

Troisièmement, de ne manger d'autre viande que celle qu'il disputera aux chiens.

Robert se soumet avec résignation et même avec joie à la pénitence. Le voilà donc faisant le

---

[1] Dans le Miracle, avant de partir, il retourne auprès de ses compagnons pour les engager à l'imiter. Sur leur refus, il les passe tous au fil de son épée, et met le feu à sa retraite.

fou dans les rues de Rome. Le peuple s'amasse autour de lui, le plaisante, le pousse, le presse, le frappe, l'assomme presque. Robert, pour éviter la mort, s'enfuit au palais de l'empereur. Celui-ci, voyant un insensé, le prend en pitié, ordonne qu'on le respecte et le déclare son fou en titre. Il ordonne en même tems qu'on lui donne à manger. Mais c'est un os de cerf garni de sa chair que le monarque charitable a fait mettre devant Robert, et la pénitence est là pour lui défendre d'y toucher. Sur son refus, l'os est jeté au chien de l'empereur; Robert alors s'en empare et le porte à sa bouche. Le palais impérial devient le domicile de Robert; mais c'est sur la paille, au bas de l'escalier et à côté du chien, son commensal, qu'il établit son séjour. Ses repas passent de la gueule du chien à sa bouche; lorsqu'il a soif, il va se désaltérer à la fontaine qui est au milieu du jardin du palais. Sur ce jardin donnait une fenêtre; à cette fenêtre s'était mise souvent la fille de l'empereur (jeune princesse d'une rare beauté, mais qui avait le malheur d'être muette), pour voir passer le fou de son père, car lui aussi était doué de tous les avantages extérieurs du corps.

Cependant, le bruit se répand tout-à-coup que les Sarrazins ont débarqué en Italie et marchent en force sur Rome. L'épouvante est générale. Qui pourra sauver la capitale de l'empire de leur fureur? Un envoyé céleste apporte à Robert une armure toute blanche; il la revêt, sort des murs, s'élance sur l'ennemi et le met en déroute. Revenu au palais, il ôte son armure, et après avoir été laver à la fontaine du jardin une blessure qu'il avait reçue dans la mêlée, il retourne sous son escalier à sa place accoutumée. L'empereur demande quel est ce chevalier aux armes blanches qui a mis en fuite les Sarrazins. Sa fille fait entendre, par signes, que c'est Robert. L'empereur désespéré croit sa fille folle et continue à chercher, mais toujours inutilement, le chevalier aux armes blanches. Mais voilà que les Sarrazins descendent de nouveau en Italie pour venger leur première défaite. Nouvelle intervention de Robert; nouveau triomphe. Troisième et dernière attaque des Sarrazins, plus terrible que les précédentes; la terreur est au comble; on implore de toutes parts le secours du chevalier aux armes blanches. Il ne se fait pas attendre. Grande bataille, dans laquelle Robert reste

vainqueur. Rome est sauvée ! Mais le chevalier aux armes blanches a reçu un coup de lance dans la cuisse ; le fer est resté dans la plaie. Robert se dérobe de nouveau aux acclamations des soldats, rentre au palais, ôte le fer de sa blessure, le cache dans l'herbe auprès de la fontaine, panse sa cuisse et va s'étendre dans son taudis. L'empereur, dans son transport, fait crier à son de trompe qu'il donnera sa fille et, après lui, son empire à celui qui a sauvé Rome : qu'il se fasse connaître! Cependant le sénéchal de l'empereur, qui avait conçu une passion violente pour la princesse, dont on lui avait refusé la main, enhardi par le silence du chevalier aux armes blanches, se fait fabriquer une armure absolument semblable à la sienne ; et, après s'être fait une blessure à la cuisse, à l'endroit même où le chevalier avait reçu le coup, se présente à l'empereur. « C'est moi, dit-il, qui ai défait les » Sarrazins et sauvé Rome ; je viens réclamer la » récompense promise. » L'empereur se jette au cou de son sénéchal, le conduit à sa fille et le lui présente comme étant le vainqueur des Sarrazins et l'époux qu'il lui destine. « Ce n'est pas lui! » s'écrie

tout-à-coup la princesse, qui a recouvré la parole; « ce n'est pas lui! » Grand étonnement du père; désappointement du sénéchal. Ce dernier se retire honteux et confus. Alors la princesse raconte à son père tout ce dont elle a été témoin (car elle n'avait pas perdu de vue une seule des démarches de Robert). — « Reconnaissez, dit-elle, dans votre fou le chevalier aux armes blanches. » A l'appui de ce qu'elle avance, elle court chercher le fer de lance qu'elle lui avait vu cacher, et le montre à son père. L'empereur fait venir son fou :

« Biaus frere, dist il, biaus amis,
» Qui etes vous? Nel me cheles,
» Et coment estes apeles? »

Robert, sur qui pèse encore la pénitence, Robert, toujours muet, ne répond rien. « Ma fille est à vous, s'écrie l'empereur; après moi, l'empire : répondez. » Même silence. Robert se retire. Mais le pape et l'hermite l'ont enfin relevé de sa pénitence. Interrogé de nouveau, Robert répond :

« Sires, nes fui en Normendie.
» Cil qui Dus en ert fu mes pere

» Et la ducoisse fu ma mere. . .
» . . . .
» Mais je fui nes contre nature.
» Ma mere par malaventure
» Au diable me demanda,
» Qui a faire me comencha
» Maint mal et mainte pute enfanche,
» Dont chi ai fait la pénitanche.
» . . . .
» Robert ai nom en baptestire. »

Comme il achevait ces mots, se présentent quatre barons de Normandie, qui sont venus pour annoncer à Robert que son père et sa mère sont morts, et pour l'engager à aller prendre possession du trône ducal. « Robert, votre père est mort, dit l'empereur;

« Moult bon pere vous serai;
» Ma fille espouser vous ferai
» Et vous donrai tout mon empire. »

Robert refuse; il déclare à l'empereur qu'il veut aller rejoindre l'hermite auquel il s'est confessé et vivre en anachorète avec lui. Le monarque cherche en vain à le faire changer de résolution. Robert résiste, part, va trouver l'hermite et s'établit

dans sa grotte. Quelque tems après, le saint homme meurt. Robert continue à vivre en véritable reclus dans l'hermitage, où la mort vient enfin le surprendre lui-même à son tour. Le bruit de sa fin étant parvenu en Italie, les habitans de Rome arrivent en grande procession, enlèvent son corps, et le transportent dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. Là, il se fit des miracles, et celui qu'on avait appelé Robert-le-Diable fut dès-lors appelé saint Robert [1].

Telle est l'analyse rapide du roman en vers qui a servi de thême aux nombreuses compositions qui ont eu Robert pour objet, et qu'elles ont suivi servilement toutes, à quelques légères différences près. C'est ainsi, par exemple, pour en signaler une, que, dans le Miracle, Robert, après avoir été reconnu, veut bien se faire hermite; mais, vaincu par les prières de l'empereur et les ordres du pape, il épouse la princesse. On voit que ce

[1] Les agiographes normands n'ont pas manqué de faire figurer saint Robert dans leurs légendes.



n'est pas d'aujourd'hui qu'il est admis en principe que toute bonne comédie doit finir par le mariage.

On a pu remarquer que l'auteur du roman ne nomme pas le duc père de Robert, et n'indique pas davantage l'époque où l'un et l'autre vivaient. Ses imitateurs ont gardé le même silence, à l'exception toutefois de l'auteur des *Croniques de Normendie*. Celui-ci donne pour père à Robert, un duc Aubert, gouverneur du pays de Normandie, sous Pepin, père de Charlemagne [1].

Il ne faut pas être armé d'une critique bien sévère, ni d'une érudition bien profonde pour faire justice de l'existence de ce duc Aubert, gouverneur de Normandie, sous Pepin. Inutile de dire qu'aucun historien n'en parle et n'a pu en parler. Une seule chose nous étonne, c'est qu'un écrivain recommandable, en rendant compte du

---

[1] Voir l'extrait des *Croniques* placé à la suite du Miracle.

L'auteur du *Dit de Robert le Déable* suit la même version, d'après les Chroniques, ainsi qu'il nous en instruit lui-même :

« *Les* CRONIQUES *tesmoignent*
» *Qu'il avoit nom Aubert.* »

Dit de Robert le Déable, dans un recueil moderne [1], ait adopté sans hésitation cette fable grossière : « Le premier duc de Normandie, dit-il, dont » l'histoire fasse mention, portait en effet le nom » d'Aubert. » Si le critique a pris les *Croniques de Normendie* pour l'histoire, à lui permis ; mais il n'aurait pas eu besoin d'une bien longue étude pour se convaincre que ce recueil, spécialement pour la partie qui regarde les tems anciens, n'est qu'un ramassis indigeste de contes populaires, souvent les plus ridicules. Et qu'on ne vienne pas invoquer, en faveur des *Croniques,* leur âge reculé (si c'est là toutefois un titre de confiance et un brevet de véracité). Personne, que je pense, n'a la prétention de les faire contemporaines de l'événement qu'elles racontent, de les faire remonter, en un mot, aux tems de Pepin et de Charlemagne. Leurs partisans les plus intrépides, au nombre desquels il faut compter le père Lelong, dans sa *Bibliothèque historique,* les placent sous le règne de Jean-Sans-Terre ; et remar-

---

[1] *Revue de Paris,* année 1834, 6 juillet.

quez que nous voilà encore à près de cinq siècles de distance de Pepin. Mais je dirai plus : bien que les manuscrits les plus anciens des *Croniques* s'arrêtent à notre dernier duc normand Jean-Sans-Terre, ils ne renferment pas moins des faits, des indications d'une époque évidemment postérieure, et qui ne permettent pas d'assigner une date bien ancienne à ce recueil soi-disant historique.

Un fait qui ressort de la lecture de tout ce qui a été écrit, à des époques plus ou moins éloignées, sur Robert-le-Diable, et qu'on peut admettre comme constant, car il y a unanimité à cet égard, c'est que Robert était normand et fils d'un duc de cette province. Et ici la tradition vient à l'appui du témoignage des écrivains. Le nom de Robert-le-Diable, en effet, est dans toutes les bouches en Normandie. N'y imprime-t-on pas encore de nos jours, tant ce souvenir y a conservé d'empire, *La terrible et merveilleuse vie de Robert-le-Diable* [1] ? ne montre-t-on pas, à la porte de Rouen, sur les hauteurs de Moulineaux, les fossés et les ruines

---

[1] A Rouen, chez Lecrêne-Labbey.

du château du duc Robert-le-Diable : C'est donc un premier fait que nous devons regarder comme avéré et historique.

Maintenant, mettant de côté les détails bizarres ou miraculeux dont l'imagination des poètes et la crédulité du peuple se sont plu à embellir ou à défigurer l'histoire de Robert, sa folie, son mutisme, sa société avec un chien, ses grands combats [1], etc., etc.; et ne nous arrêtant qu'aux points principaux et les plus naturels, que trouvons-nous? un Robert, fils d'un duc de Normandie, ainsi que nous l'avons dit, expulsé de la cour de son père, et se signalant, à la tête de jeunes bandits, par des excès de tout genre, qui pèsent principalement sur le peuple et sur le clergé, et qui lui valent le surnom de Robert-le-Diable; ce Robert allant en pays étranger, pour y faire pénitence, et épousant ou devant épouser

---

[1] Je ne serais pas étonné que, dans ces grandes prouesses, il n'entrât un souvenir confus des faits d'armes si extraordinaires des Normands en Italie. Aussi devons-nous être moins surpris que, dans le XVIe. siècle, on ait reproduit quelquefois les aventures de Robert-le-Diable sous le nom de Robert-de-Sicile.

une princesse italienne. Voilà les faits, dans toute leur simplicité, dépouillés de tous les accessoires dont ils sont surchargés dans le roman et dans ses imitations, et que nous devons admettre; car, dans les traditions, dans les récits les plus merveilleux, il y a toujours un point de départ vrai, mais qui est d'autant plus altéré qu'il date de plus loin et qu'il a passé, à raison même de sa célébrité, comme ici, par plus de bouches. Voyons maintenant à quel prince normand, portant le nom de Robert, les faits que nous venons de détacher peuvent s'appliquer.

Parmi les fils de ducs de Normandie, plus tard ducs eux-mêmes, on n'en connaît que deux du nom de Robert; ce sont: Robert, fils de Richard II et père de Guillaume-le-Conquérant, et Robert dit Courteheuse, fils de ce même Guillaume; le premier, mort en 1035, le second, un siècle après, en 1134. Quelques personnes voudraient y ajouter Rollon, qui est en effet désigné, dans plusieurs chroniques, sous le nom de Robert, *Rollo qui et Robertus,* du nom de son parrain Robert, comte

de Paris. On l'aura appelé Robert-le-Diable, disent ces mêmes personnes, avant sa conversion au christianisme, comme étant païen et par conséquent livré au diable ; son repentir aura daté de l'époque de son baptême. A part que ce système d'allégorie ne s'accorde guères avec le gros bon sens du peuple, qui va généralement plus droit au but, et qui n'y entend pas tant finesse (car c'est bien lui certainement qui a appliqué le sobriquet), nous dirons à ces personnes, en entrant dans leur système, que Rollon n'ayant reçu le surnom de Robert qu'au moment de son baptême, le nom de Robert chez lui ne pouvait rappeler que des idées de conversion, de bonne vie, et nullement s'allier à la qualification qu'on voudrait lui appliquer. Il n'aura pu être appelé Robert-le-Diable avant de porter le nom de Robert. Ajoutons que le nom norwégien de notre premier duc, Rolf, traduit depuis par Rol, Rollon, a constamment prévalu chez les historiens et chez le peuple : on ne lui en connaissait pas d'autre.

Rollon écarté, il ne nous reste donc que les

deux Robert, le père et le fils de Guillaume-le-Conquérant, dans lesquels nous devions chercher notre Robert-le-Diable.

Avant d'entrer dans cet examen, disons d'abord qu'aucun historien normand ne fait mention du sobriquet ni pour l'un, ni pour l'autre, ni pour quelque autre personnage que ce soit. Ouvrez Guillaume de Jumiéges, Orderic Vital, Robert du Mont, etc., ils se taisent. On voit évidemment ici que c'est un sobriquet populaire, qui, de la bouche du peuple, a passé dans les écrits des romanciers et des poëtes. Les historiens, écrivains plus graves ou plus circonspects, n'auront pas osé l'employer. Le premier des Robert reçoit d'eux le surnom de Magnifique, à cause de ses libéralités envers l'église; le second, celui moins brillant de Courteheuse ou Courtebotte, qui lui fut donné, en plaisantant, par son père, à raison de sa petite taille. Les modernes, que la réticence des historiens mettait plus à l'aise ou plus dans l'embarras, ayant à se prononcer entre Robert-le-Magnifique et Robert-Courteheuse, se sont décidés au hasard et sans aucun motif de préférence. Les uns se

sont déclarés pour le premier, les autres pour le second. Convenons cependant que le plus grand nombre a penché pour Robert-le-Magnifique, le père de Guillaume.

Voyons s'ils ont eu raison.

Si nous interrogeons les historiens normands, que nous apprennent-ils de la jeunesse du premier Robert? Rien, absolument rien qui justifie le sobriquet; ils ne citent ce prince qu'à l'occasion d'une expédition militaire en Bourgogne, qu'il conduisit par ordre de son père, et lors du siége qu'il eut à soutenir, plus tard, dans Falaise, contre le duc Richard, son frère. Là se borne le rôle qu'ils lui font jouer. Nous le voyons bien devenu duc, aller en pays étranger, et mourir en route en revenant de la Terre-Sainte; mais c'est là le seul point de ressemblance, à part son nom de Robert et son titre de fils d'un duc normand, qu'il ait avec notre Robert-le-Diable. Il y a plus : voici comment s'exprime à son égard Guillaume de Jumiéges :

« Quoiqu'il fût très-dur de cœur, dit-il, envers » les rebelles, il fut néanmoins doux et benin

» aux hommes bienveillants ; pieux et zélé pour
» le service de Dieu [1]. »

Ecoutons à son tour le moine de Saint-Denis ; il va parler le même langage :

« Et ja soit ce que il fus fiers et corageus verz
» les rebelles et verz ses anemis, si estoit il
» douz et humbles verz s'église et verz ses menis-
» tres [2]. »

Je le demande : les hommes des abbayes eussent-ils dépeint ainsi ce jeune furieux pillant, brûlant les monastères, égorgeant leurs pieux habitans? Non, à coup sûr. Rien ici ne ressemble à notre Robert-le-Diable.

Je sais qu'on s'est armé, pour prouver l'identité, de l'opinion d'un savant illustre, M. l'abbé De la Rue. Voici le passage sur lequel on s'appuie :

« Dans le discours du duc Guillaume à son
» armée, avant la bataille d'Hastings, en 1066, dit

---

[1] Livre VI, ch. III.

[2] Chroniques de Saint-Denis, *Recueil des Historiens de France*, t. X, p. 312.

» M. l'abbé De la Rue, dans ses *Essais historiques* » *sur les Bardes et les Trouvères* [1], ce prince rap- » pelle à ses Normands les plus célèbres exploits » de leurs ancêtres, et entr'autres la victoire rem- » portée sur le Diable par le duc Robert. Nos jon- » gleurs avaient donc déjà inventé les fables qui » furent la base du roman de ce duc. »

Il s'agit bien ici, a-t-on dit, de Robert-le-Magnifique, père de Guillaume, et non de son fils, le second Robert. Oui, cela est vrai; mais n'a-t-on pas un peu forcé, pour en tirer parti, le sens du passage que nous venons de rapporter? Dans tous les cas, pour couper court à la discussion, hâtons-nous de dire qu'il y a erreur dans la citation de M. l'abbé De la Rue. Par inadvertance, il a placé le nom de Robert là où il aurait dû écrire celui de Richard. L'historien anglais, Henri de Huntingdon, auquel il a emprunté l'anecdote, ne parle nullement de Robert, mais bien du duc Richard. Il n'y a donc, contre notre opinion, aucune induction défavorable à tirer de ce passage.

---

[1] Tome 1er., p. 130.

Passons au second Robert, le fils de Guillaume, dit Courteheuse. Voyons si nous serons plus heureux.

Ainsi que son homonyme, Robert-Courteheuse quitte la Normandie et entreprend le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, il s'arrête en Italie, et épouse une princesse de ce pays. Premier trait de ressemblance significatif avec le héros du roman. Mais prenons-le avant son accession au trône ducal; la ressemblance va devenir aussi frappante, si ce n'est plus encore. Quel rôle joue-t-il comme fils du duc de Normandie? Des contemporains, Guillaume de Jumiéges, Orderic Vital, vont nous l'apprendre. Tous deux, remarquez bien ceci, nous montrent le jeune Robert exilé de la cour du duc et ayant encouru la malédiction paternelle.

« Robert, ajoute le premier, était retiré dans le » Ponthieu, auprès d'Abbeville, avec des jeunes » gens de sa trempe, fils de seigneurs normands, » qui lui étaient attachés en apparence comme » étant leur futur seigneur, mais en réalité par » l'attrait de la nouveauté. Il désolait la Normandie,

» et particulièrement sa frontière, par ses excur-
» sions et ses rapines [1]. »

Ecoutons Orderic Vital [2]. C'est à Gerberoi, sur la lisière de la Normandie, qu'il fait se réfugier Robert.

« Là, dit-il, il rassembla des chevaliers d'élite
» et force barons de France.... [3] Aussi s'ensuivit-il
» des maux infinis. Les fils de la perdition pré-
» valurent, par la ruse ou la violence, contre les
» innocens et les hommes désarmés; ils machi-
» nèrent méchamment d'innombrables iniquités....
» C'est ainsi que la Normandie était plus maltrai-
» tée par ses enfans que par les étrangers : une
» peste intestine la dévorait. [4] »

---

[1] Livre VIII, ch. II.

[2] Livre V.

[3] L'historien les appelle, ailleurs, ses compagnons, « toujours prompts, ajoute-t-il, aux plus grands forfaits. »

[4] On peut remarquer que les deux historiens placent la retraite de Robert sur la frontière de la Normandie, mais en dehors de cette province. Je les crois plus dans le vrai que ceux qui veulent la mettre à quatre lieues de Rouen, au fort de Moulineaux. Guillaume-le-Conquérant n'était pas homme à souffrir un pareil voisinage. Je crois qu'on

Qui ne reconnaîtrait à ces traits le Robert du roman? Ainsi, voyage en terre étrangère, en expiation de ses péchés ; mariage avec une princesse d'Italie; exil hors de la cour de son père; violences, brigandages en compagnie de jeunes hommes de son âge : tout se réunit pour faire retrouver dans Courteheuse le Robert chanté par les poëtes du moyen-âge et baptisé par le peuple du surnom de Diable. Est-il étonnant, en effet, que le peuple de Normandie ait vu, dans un jeune prince chassé, maudit par son père, se livrant à tous les désordres, à tous les excès, le foulant aux pieds lui-même, le pillant, le déchirant, ait vu, dis-je, un être réprouvé, infernal, et, dans son juste effroi, l'ait appelé Robert-le-Diable?

Si des faits principaux nous passons aux détails, là nous trouvons encore de nouveaux motifs de conviction? Parlerons-nous de cette duchesse des romanciers, s'apitoyant sur son fils, le portant

---

ne peut inférer autre chose du nom de Château de Robert-le-Diable que porte ce fort, si ce n'est qu'il a été habité, ou mieux encore construit par Robert, mais seulement après la mort de son père.

dans son cœur, malgré sa conduite criminelle, le défendant contre le juste courroux de son père? Qui ne reconnaît là cette Mathilde, la mère de Robert-Courteheuse, s'interposant avec tant de tendresse entre son fils et son mari, le terrible Guillaume? Car tel est le rôle que lui font jouer les historiens. Et cet envoyé, toujours au sujet du jeune Robert, auquel les mêmes historiens font crever les yeux [1]; ne le retrouvons-nous pas dans l'une des scènes du Miracle? Les rôles sont intervertis, je le sais; mais enfin ce sont toujours des envoyés auxquels on crève les yeux, et malgré la confusion, le rapport n'en reste pas moins frappant. Et ce père, ce duc de Normandie, *si grand et si puissant!* à quel autre cette dénomination peut-elle mieux s'appliquer qu'à Guillaume-le-Conquérant, au père de Courteheuse?

Parlerons-nous de ce château d'Arques où se passe la scène entre Robert et sa mère, scène vraiment touchante dans le Miracle? Le poëte en fait le séjour de la duchesse. Ne sait-on pas que

---

[1] *Orderic Vital*, livre V.

Mathilde l'habitait quelquefois, depuis que Guillaume, son mari, en avait chassé son châtelain félon; et remarquons ici, en passant, que le château d'Arques, bâti sous Guillaume-le-Conquérant, n'existait pas du tems du premier Robert; que le second Robert seul a pu y être conduit.

Pour nouvelle preuve à l'appui de l'identité de personnage, rappellerons-nous qu'il existe dans la tour de Londres une tour qui portait encore, dans le XVIe. siècle, le nom de Robert-le-Diable [1]. De qui a-t-elle pu emprunter ce nom, si ce n'est de notre Robert, fils de Guillaume? Tout le monde sait que l'infortuné Robert traîna les vingt-sept dernières années de sa vie dans les prisons des châteaux d'Angleterre. Tout le monde sait aussi que le premier Robert n'a jamais mis le pied dans cette île.

Tout se réunit donc, selon nous, pour faire reconnaître dans le fils de Guillaume-le-Conquérant.

---

[1] *The History and Antiquities of the Tower of London*, by John Bayley.

Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Francisque Michel.

dans Robert-Courteheuse, le Robert-le-Diable si célèbre au moyen-âge, dont les romanciers et les chroniqueurs se sont plu à tracer les merveilleuses aventures : nous n'hésitons pas à penser que ce ne sont là qu'un seul et même personnage.

NOTICE

SUR LES MANUSCRITS

RELATIFS A

ROBERT-LE-DIABLE,

Par M. PAULIN PARIS.

Indépendamment de la *Chronique de Normandie* et de quelques autres ouvrages historiques, dans lesquels le nom de Robert-le-Diable est mentionné, la Bibliothèque royale, à Paris, possède trois compositions dont le sujet est la légende de Robert-le-Diable.

I.

Le premier est celui que nous reproduisons aujourd'hui; il est renfermé dans l'un des deux volumes in-4°. maximo, intitulés : *Mystères de Nostre Dame*. Ce titre général est fondé sur l'intervention de Notre Dame dans toutes les légendes dramatiques réunies dans la collection. Le onzième des *Miracles* ou *Mystères* transcrits dans le deuxième volume, est intitulé :

Cy commence un miracle de N. D. de Robert le Dyable, filz du duc de Normendie, à qui il fu enjoint pour ses meffaiz qu'il féist le fol sans parler; et depuis ot Nostre Sire mercy de li, et espousa la fille de l'empereur.

Ce manuscrit est de la fin du XIVe. siècle, ou du commencement

du xve. On n'en connaît pas d'autre exemplaire dans aucune bibliothèque publique de France. Dans le nombre des pièces intéressantes de ce recueil, nous en avons remarqué plusieurs qui se rattachent aux anciennes traditions de la Normandie. Tel est le miracle des Enervés de Jumiéges, sous ce titre : *Cy comence un miracle de Nostre Dame et de sainte Bautheuch, femme du roy Clodoveus, qui, pour la rebellion de ses deux enfans, leur fist cuire les jambes dont depuis se revertirent et devindrent religieux.*

Nous pensons que le *Miracle de Robert-le-Diable* a été composé dans la première moitié du xive. siècle. Il n'a pu l'être avant 1309, date du premier séjour des papes en France, puisqu'il y est évidemment question du pape, comme habitant Avignon :

> Selon le Rosne t'en iras,
> Environ trois lieux petites, etc.
>
> (*Page* 61 *de ce volume.*)

Mais un autre passage de cette singulière composition nous permet de préciser davantage l'époque où elle a été exécutée ; le voici :

> Oil, anges et moutons fins ;
> Et vez ci tous parisis d'or,
>
> (*Page* 11.)

dit le paysan en montrant à Robert l'or qu'il a dans son coffre.

Nous reconnaissons ici des monnaies du règne de Philippe de Valois ; à savoir les anges et les parisis d'or. La fabrication des parisis ne commença qu'en 1329 ; celle des anges en 1340 seulement. On discontinua de frapper ces derniers en 1342, mais il paraît qu'ils eurent cours durant tout le règne de Philippe de Valois, qui se termina en 1350.

Ce serait donc de 1340 à 1350, sous Philippe de Valois, qu'il faudrait fixer la composition du *Miracle* [1].

II.

Roman de Robert-le-Diable.

Nous en possédons deux exemplaires. La plus ancienne copie est du XIIIe. siècle ; elle termine le manuscrit coté : « La Vallière, 80 », et provenant de l'ancienne bibliothèque du duc de La Vallière, dans laquelle il portait le numéro d'ordre 2732. Son titre est : *Ichi commenche li Romans de Robert le Dyable, ensi com vous orés el livre*. Les premiers vers sont :

> Or entendés, grant et menor :
> Jadis, al tans anchienor, etc.[2]

Ce volume, format in-4°. et relié en maroquin rouge, contient en outre les *Chansons de geste de Beuve de Hanstone, de Julien de Saint Gille, et d'Aiol*. Le manuscrit est sur deux colonnes, orné de miniatures d'un style assez grossier.

La seconde copie est du XIVe. siècle, et renfermée dans un volume coté : « La Vallière, 38 », et provenant également de la bibliothèque du duc de La Vallière, où il portait le numéro d'ordre 2733. Ce volume est relié en veau grené, aux armes de La Vallière sur les plats. En tête du roman, on lit : *Chi commence li livres de Robbert le Deable*. On lit, à la fin : *Explicit de saint Robert*.

A la suite se trouve le roman de *Cléomadès*, poëme inédit du roi Adenès, auteur de *Berte aus grans piés*.

---

[1] C'est à M. A. Deville que nous sommes redevable de ces observations sur la date de la composition du miracle de Robert-le-Diable.

[2] Voyez l'extrait que nous donnons de ce poëme, pag. 127 et suiv.

III.

Dit de Robert-le-Diable.

La Bibliothèque royale en possède deux exemplaires. Les premiers vers sont :

El non de Jesus Christ
Qu'est notre doux père.

Ce *Dict de Robert-le-Deable* a été traduit et publié en partie par M. Aug. Pichard, dans un article de la *Revue de Paris*, 6 juillet 1834. Cette publication a fait le sujet d'un examen critique publié dans le XIe. volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France ;* l'auteur est M. De Martonne.

L'une de nos deux leçons se trouve dans le manuscrit du fonds de Notre-Dame, n°. 198; *olim*, M. $\frac{21}{3}$. Elle est à la page 202. Ce volume est in-4°., vélin, écrit sur deux colonnes, et de la fin du XIVe. siècle; il est relié en canevas sur carton.

La deuxième leçon est comprise dans le Ms. n°. 7883 [3], provenant de l'ancienne bibliothèque du président Lamare, dans laquelle il portait le n°. 463 ; elle porte le titre suivant : *Ci commance ung moult beau livre, lequel parle de la vie d'ung seigneur qui fut nommé Robert le Dyable ; lequel fut fils du duc de Normandie et de la fille de monseigneur le duc de Bourgoigne, qui est une belle chose à ouyr.*

Le volume est in-4°. parvo, papier, lignes longues; commencement du XVe. siècle, et relié en basane blanchâtre sur carton.

EXPLICATION

De la Miniature placée en tête du Miracle

De Robert-le-Diable.

La miniature placée en tête du *Mystère* ou *Miracle de Robert-le-Diable,* se rapporte au commencement de la dernière scène de ce drame ; elle représente les divers personnages au moment indiqué par l'auteur, (p. 119), en ces termes : « *Ici jeue Robert de l'estremie d'un festu à l'Emperere* »*;* moment où l'ermite oblige le héros à trahir son pieux incognito, en lui disant : « *Robert, Robert, bien vous congnois.* » Tous les personnages de cette scène sont facilement reconnaissables, même la princesse qui semble regarder par-dessus l'épaule de l'ermite, et le chien Louvet qui dort paisiblement à côté de son commensal d'illustre origine.

Il est peu de remarques importantes à faire sur cette miniature dont le champ est *mosaïqué,* selon le goût dominant chez les enlumineurs des XIIIe. et XIVe. siècles ; l'Empereur, vêtu d'une simple tunique violette, sans ornemens, porte la couronne fermée, attribut distinctif qui, sur les monumens, caractérise les empereurs d'Allemagne dès le Xe. siècle. Le Pape, sur une aube entièrement blanche, porte le *camelaucium* ou *pluvial,* de couleur bleue, sans orfrois ni fermail apparent ; sa tiare, de forme pyramidale, et dont un des fanons est visible, est ornée de trois couronnes. Ce symbole de triple souveraineté pontificale ne peut fournir, pour les monumens de l'âge de notre miniature, qu'une indication assez vague, l'époque de son adoption n'ayant jamais été déterminée d'une manière précise, et les auteurs variant, pour sa fixation, entre le pontificat de Boniface VIII qui fut

élu en 1294, celui de Benoît XII, de Jean XXII, et enfin d'Urbain V, dont l'avénement date de l'année 1362. Au reste, quel que soit son peu de valeur dans le cas présent, ce signe dénote toujours, en général, un monument qui ne peut être antérieur au commencement du XIVe. siècle. Cette donnée, qui ne permet pas de faire remonter plus haut que cette dernière date l'exécution de notre miniature, est d'ailleurs confirmée par le style du dessin, le goût des vignettes ou rinceaux qui embordurent la page, la forme de l'initiale, toutes particularités accessoires qui, jointes à l'indication fournie par la forme de l'écriture, caractérisent une exécution du courant et plutôt encore de la fin du siècle cité.

A. P.

Note

SUR LES DIVERS IMPRIMÉS

RELATIFS A

ROBERT-LE-DIABLE.

EN FRANÇAIS.

—

1. La vie du terrible Robert le Dyable. Lyon, Pierre Mareschal et Bernabé Chaussard, 1496, in-4°., goth., de 8 feuillets sig. A iiij-D iiij. — (Bibl. roy.)

   Ici, comme dans le miracle, Robert épouse la fille de l'empereur.

2. La vie du terrible Robert le Dyable. Paris, maistre Nicole de la Barre, 1497, petit in-4°., gothique, de 26 feuillets non chiffrés, à longues lignes.

3. La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable. iiii C. Paris, Denys Janot, sans date, petit in-4°., goth., de 20 feuillets à deux colonnes. — (Bibl. de l'Arsenal.)

   Le nom de l'imprimeur peut faire rapporter la date de cette édition au commencement du XVIe. siècle.

   Au-dessous du titre on remarque une grande vignette sur bois, qui représente Robert, une massue à la main, terrassant des hommes.

4. La vie de Robert le Diable. Paris, Jehan Herouf, sans date, petit in-4°., gothique, de 24 feuillets non chiffrés, à longues lignes, titre encadré.

   D'après le nom d'imprimeur, on peut reporter cette édition à la première moitié du XVIe. siècle.

5. La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable. Paris, Nic. Bonfons, sans date, in-4°., gothique, sur deux colonnes. — (Catalogue Revoil, Paris, 1834.)

6. La terrible et merveilleuse vie de Robert le Dyable. Paris, Claude Blihart, sans date (vers 1550), in-4°., gothique. — (Catalogue Hibbert.)

7. La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, lequel après fut homme de bien. Troyes, Jacques Oudot, 1715, in-8°. de 54 pages, avec figures en bois.

8. La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, lequel après fut homme de bien. Troyes, Jean-Antoine Garnier, 1738, petit in-8°. de 46 pages, avec gravures sur bois.

9. Histoire de Robert le Diable, duc de Normandie; et de Richard-sans-Peur, son fils (par J. Castillon). Paris, Lacombe, 1769, in-12.

La pagination des deux histoires n'est point interrompue.

10. La terrible et épouvantable vie de Robert le Diable, avec plusieurs choses remarquables, contenues en icelle. Caen, Chalopin, sans date, in-8°. de 24 pages (19e. siècle).

11. La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, nouvelle édition. Rouen, Lecrêne-Labbey, 1811, in-12 de 48 pages.

Fait partie de la *Bibliothèque bleue*.

12. Histoire épouvantable de Robert-le-Diable. Lyon, Roger, in-18 d'une feuille.

N°. 4428, *Journal de la Librairie*, année 1832.

13. Histoire terrible et épouvantable de Robert le Diable, nouvelle édition, mise en meilleur ordre. Montbeliard, Deckherr, in-12 d'une feuille.

N°. 5074, *Journal de la Librairie*, 1834.

14. Robert le Diable, opéra en cinq actes, paroles de MM. Scribe et Germain Delavigne, musique de M. J. Meyerbeer, ballets de M. Taglioni, décors de M. Ciceri, représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, le 21 novembre 1831, et repris le 20 juillet 1832. Paris, Barba, 1834, in-8°. de 64 pages.

15. Idem. (France dramatique au XIXe. siècle). Paris, 1835, grand in-8°. de 19 pages.

EN ANGLAIS.

—

16. Robert the Deuyll. London, Wynkyn de Worde, sans date, in-4°. — (Bibl. publ. de Cambridge.)

Ce volume, imprimé vers 1520, commence ainsi:

Here beginneth the Lyf of the moste myscheuoust Robert the Deuyll whiche was afterward called y seruaunt of God.

Il finit par ces quatre vers:

Thus endeth the lyfe of Robert the Deuyll.
That was the seruaunt of our lorde.
And of his condycyons that was full euyll.
Enprynted in London by Wynken the Worde.

17. Robert the Deuyll. London, James Roberts, 1596, in-12.

18. Robert the Deuyll. London, Nicholas Ling, 1596, in-12.

19. The famous historical life of Robert II, duke of Normandy, surnamed for his monstruous birth and behaviour, Robin the Divell. London, 1599, in-4°. — (Bibl. Rawlinson.)

20. Robert the Deuyll. A metrical romance from an ancient illuminated manuscript (belonging formely to M. Ratcliffe). London, printed for J. Herbert, 1798, petit in-4°., avec gravures sur bois, copiées sur le Ms. original.

21. The lyfe of Robert the Deuyll. A Romance (from the edition by Wynkyn de Worde). London, W. Pickering, 1827, petit in-8°. de VI et 56 pages.

Ce volume fait partie d'une collection intitulée : *Ancient english Fictions.*

EN ESPAGNOL.

—

22. A qui comiença la espantosa y admirable vida de Roberto el diablo assi al principio llamado : hijo del duque d' Normādia, et q̄l despues por su sācta vida fue llamado hōbre d' dios. Alcala de Henares, Miguel Eguia, 1530, in-4°., gothique, de 20 feuillets. — (Bibl. Mazarine.)

Ce titre est relevé sur la première page du texte.

23. La historia de la espantosa y maravillosa vida de Roberto el diablo. Sevilla, Fernando de Lara, 1604, in-4°. de 16 feuillets. — (Bibl. de Rouen.)

24. La espantosa y maravillosa vida de Roberto el Diablo hijo del duque de Normandia el qual despues fue llamado hombre de Dios. Salamanca, Antonia Ramirez, 1627, in-4°. de 20 feuillets. — (Bibl. royale.)

ED. F.




Miracle.

PERSONNAGES

QUI FIGURENT

dans le Miracle de Notre Dame, de Robert-le-Diable.

Dieu.
Nostre Dame.
Saint Jehan.
Gabriel.
Premier Ange.
Deuxième Ange.
Le Pape.
L'Emperere.
La Fille (de l'Empereur).
Le Duc de Normendie (père de Robert).
La Duchesse (mère de Robert).
Robert le Dyable.
Brise-Godet, Rigolet, Boute-en-Couroye, Lambin, } compagnons de Robert.
Premier Baron, Deuxième Baron, Troisième Baron } du Duc de Normandie.
Huchon, Pieron, } gens au service du Duc.
Premier Escuier, Deuxième Escuier } de la Duchesse.
La Demoiselle, } dame d'honneur de la Duchesse.
La Maîtresse, } gouvernante de la fille de l'Empereur.
L'Escuier (de l'Empereur).
Remon (intendant de l'empereur).
Premier Chevalier, Deuxième Chevalier } de l'Empereur.
Le Séneschal, } fiancé de la fille de l'Empereur.
L'Escuier au Séneschal.
Un Messagier.
Premier Compaignon, Deuxième Compaignon, } gens du peuple.
Le Moine.
L'Abbé.
L'Ermite.
La Fromagière.
Un Vallet.
Premier Sergent, Deuxième Sergent } du Pape.
Premier Païen.
Deuxième Païen.
Troisième Païen.
Les Clercs. } Le Clergé accompagnant le Pape.

Cy commence un miracle de Nostre Dame, de Robert le Dyable, filz du duc de Normendie, à qui il fu enjoint pour ses meffaiz qu'il féist le fol sans parler; et depuis ot Nostre Seingnor mercy de li, et espousa la fille de l'empereur.

LE DUC DE NORMENDIE.



OBERT, à quoy tens-tu, né tires [1]?
Il me semble que tu empires
Et vaulx pix hui que devant hier.
Je t'avoie fait chevalier,
Pour ce que les maux delaissasses
Et que de bien faire pensasses,
Comme bon chevalier doit faire,
Qui doit courtois et debonnaire
Estre aux bons et les eslever,

---

[1] A quel but tends-tu et tires-tu? *Né*, dans l'acception souvent admise de *ni* et de *ou*. Il paraît convenable de distinguer, par un accent, le *né* traduction du latin *nec* et qui signifie *ni*, de *ne* traduction de *non*. Il est probable qu'on les désignait autrefois ainsi dans la prononciation, et qu'on ne doit pas écrire: *Vous ne mangez ne ne buvez*, mais: Vous ne mangez *né* ne buvez.

Et les mauvais felons grever ;
Et je scé et voy touz les jours
Que tu fais du tout le rebours ;
Et sainte Eglise et Dieu despis [1],
Qui est, je te dy bien, du pis.
Avise-toi.

ROBERT.

Vous avez tort, pere, de moy
Blasmer, et perdez vostre paine.
Ne cuidez point que je me paine
De bien faire, n'en ay talent [2].
Mais je ne seray mie lent,
Puis ce di [3] que chevalier suy,
De faire, à ces prestres annuy,
De ces moines batre et lober
Et de leur tolir et rober.
Se je scé qu'ilz aient joyaux
Né saintuaires bons né biaux,
Avec moy les emporteray ;
Certes jà rien ne leur lairay ;
Et s'il i a nul qui en grouce [4],
Ne doubtez que ne le courrouce

---

[1] Tu méprises. On dit encore, en anglais, *despise* pour mépriser, du latin *despicere*. — [2] Désir. — [3] A compter d'aujourd'hui. — [4] Qui en grogne.

Tant, que la vie li touldray.
Ainsi demener me voulray;
Desoresmais, laissiez m'en paiz,
Ailleurs m'en vois, et cy vous lais,
Où j'ay des compaignons assez.
Tant ferons, ains deus mois [1] passez
Que nous assemblerons d'avoir
Plus que vous n'en pourrez avoir.
J'en suis certains. [2]

LE DUC.

E Diex [3]! de dueil sui si attains
Que je ne sçay que devenir.
Je voy mon filz si contenir
Que de riens nulle [4] ne li chault.
A mal faire est boullant et chault,
Mais de bien faire ne tient compte.
Estat déust mener de conte [5]
S'il fust sages et diligens,
Et il n'est que robeur de gens;
Dont il m'ennuie et me deplaist.

---

[1] Avant deux mois. — [2] Le filet placé ainsi entre deux couplets, sert à indiquer un changement de scène. — [3] Eh! Dieu. — [4] *Nulle, riens* (*nullam rem*), rien du tout. — [5] Il devrait mener un état de comte.

E biau sire Diex! s'il vous plaist,
Si [1] vostre grace li donnez
Qu'à repentance l'amenez
Des maux qu'a fait, et de cuer fin
Merci vous requiers, ainz sa fin
Biaux sires Diex!

ROBERT.

Egar! [2] ou j'ay troubles les yex,
Ou je voy là Brise-Godet,
Et son compaignon Rigolet.
Il viennent d'où que soit, d'esbatre.
Dites-moi, dites sanz débattre,
Dont venés-vous?

BRISE-GODET.

Nous le vous dirons, sire doulx.
Nous venons d'un po [3] besongnier
Et de ceste male [4] gaingnier
Qu'en mon bras port [5].

---

[1] *Si*, tellement. — [2] *Egar*, exclamation formée comme *aga!* du mot corrompu *regardes!* — [3] Peu. — [4] Malle. — [5] Je porte.

ROBERT.

A qui, dites-moy sans déport,
L'avez tolue?

RIGOLET.

A un, ne scé s'il a non Hue,
Mais comme moine estoit vestuz
Et s'a [1] trop bien esté batus,
Pour ce que se voult entremettre
De soy en deffense un po mettre
Encontre nous.

ROBERT.

Vous n'avez rien valu, quant vous
Ne li avez copé les poins,
Ou l'éussiez tué de touz poins.
Ainsi de telx gens le feroie.
Dites où est Boute-en-Courroie,
Né Lambin né Hupin le grant?
Je vueil de savoir estre engrant [2]
Que m'en direz.

BRISE-GODET.

En vostre hostel les trouverez,
Sire, au mains [3] nous les y laissasmes,

---

[1] Et si il a. — [2] *Estre engrant*, être satisfait, avoir en gré. — [3] Au moins.

Quant après le moine en alasmes,
Pour li pillier.

ROBERT.

Sus! il nous fault du pié billier
Et jusques en maison aller.
Or ça! à vous tous vueil parler;
Si vous dirai comment il est [1] :
Je vueil que chascun soit tout prest
De venir où je le menray.
M'entente est que ne finiray [2]
D'aler d'une abaye en autre
Afin que ces moines espiautre;
Tant qu'auray serchié, c'on le die,
Toutes celles de Normendie,
Et tous leurs trésors cercherons.
Et si les en apporterons
Et tous leurs bons joiaux aussi;
Si, pourrons trouver par ainsi [3].
S'il i a prestre né convers
Qui mot en die de travers
Ou qui à groucer vueille prendre,
Qu'en celle heure sans plus attendre
Soit mis à mort.

---

[1] *Comment il est*, ce qu'il y a, ce qu'il faut faire.
[2] Mon intention est que je ne cesserai.
[3] Allusion au mot de l'évangile : *Cherchez et vous trouverez.*

BOUTE-EN-COUROIE.

Maistre, par foi, j'en sui d'accort,
Puisque c'est vostre voulenté.
Nous y arons tost conquesté
Moult grant avoir.

LAMBIN.

Boute-en-couroye, tu dis voir,
Et bien y a raison pour quoy;
Ilz sont gens qui en leur requoy [1]
Se tiennent et petit despendent
Et à amasser touz jours tendent;
Et si, ont de grands revenues,
Des maisons qui d'eulx sont tenues
Et de leurs autres labourages;
Pour c'est bon sur eulx le pillages,
Si com moy semble.

ROBERT.

Bien est. Or regardons ensemble
Où nous irons premièrement:
Car, je vous vueil dire briefment,
Je me pense entre eulx si voultrer
Et tel par paroles monstrer,
Et de fait en tel estat mettre

---

[1] De *requies*, dans leur intérieur.

Que les plus sages ferai estre
Gens esbahies.

RIGOLET.

Maistre, avecques ces abbaïes,
Trouverons-nous bien, par ces villes,
De ces villains riches à milles
Qui le leur n'osent desploier;
Là se fera bon emploier
Aussi, sans doubte?

BRISE-GODET.

Il dit voir; suivez-moy à route,
Et je vous menrai chez telz homme
C'on tient à riche de la somme
De cinq mille voire et de plus,
Et est un païsant emplus
Qui ne fait pas despens à gast;
Je ne croy pas qu'onques mengast
D'un bon morsel.

ROBERT.

Brise-Godet, tost et isnel,
Nous y maines et je t'en pri;
Or, avant, seigneurs, sans détri,
Alons après.

LAMBIN.

De vous suivre sommes touz près,
Marchiez bon pas.

BRISE-GODET.

Maistre, ne vous mentiray pas,
Vez-ci du vilain la maison,
Entrons-i sans arrestoison ;
Je le conseil.

ROBERT.

Soit Brise-Godet, je le vueil.
— Qui dort céens ?

LE PAYSANT.

Il n'y a n'estant né séans, [1]
Qui y dorme, sire, parfoy;
Voulez-vous riens, n'y a que moy
En tout cest estre [2].

BRISE-GODET.

C'est le seigneur de ceens, maistre,
Que vous ay dit.

ROBERT.

Prenez le tost, sans contredit;
Liez li les piés et les poins,

[1] Ni levé, ni assis. Jeu de mots sur le mot *séans*, homonyme de *céens* : Il n'y a debout ou assis personne qui y dorme. — [2] Dans tout cet intérieur, d'*atrium*.

Et m'en delivrez de touz poins,
Je n'y voy miex.

LE PAISANT.

Pour si hault seigneur comme est Diex,
Biaux seigneurs, je vous cri mercy.
Ne croy pas qu'à nul de vous cy
Onques encore mal féisse,
Né c'onques mais je vous véisse,
A mon avis.

ROBERT.

E! ne nous fais point tel devis;
Fais si [1], nous monstre le trésor
Que tu as fait d'argent et d'or;
Ou tu mourras à tel meschief
Que je te copperay le chief
En ceste place.

LE PAISANT.

Sire, ne doubtez que ne face
Ce que voulrez, sans contredire;
Pour Dieu, venez le véoir, sire,
Voulentiers le vous monstreray,
Ceste huche vous ouverray.
Esgardez sire.

---

[1] *Fais ainsi;* fais ce que je vais te commander, montre nous le trésor.

ROBERT.

Qu'a il ci? Vueilles me voir dire [1];
Sont-ce florins?

LE PAISANT.

Oil, anges et moutons fins;
Et vez ci tous parisis d'or;
Et ci autre monnoye encor
Qu'est bonne et belle.

LAMBIN.

As-tu d'argent point de vaisselle,
Nulle autre part ?

LE PAISANT.

Nanil, sire, sé Dieu me gart,
Sé ne sont ces sis gobeletz
Qui ne sont pas moult nettelez,
Ce véez bien.

ROBERT.

Sa, Rigolet, passe avant, tien;
Ces gobelez et ces saz ci
Me garderas, et toy aussi,
Lambin, cesti tien en ta main;

---

[1] Veuillez me dire la vérité.

Ores sces-tu qu'il est [1], vilain,
Di grans merci la compagnie
Quant nous ne te tollons la vie.
Sus, alons m'ent.

LE PAISANT.

Seigneurs, je pri Dieu bonement
Qu'il vous tiengne touz en santé
Et qu'il vous doint, par sa bonté,
En fin s'amour.

RIGOLET.

Sanz faire cy plus de demour [2],
Alons m'en en celle abbaïe,
Et si soit de nous envaïe.
Je suis certain que grant avoir
Y troverons, à dire voir.
Alons-y, maistre.

BOUTE-EN-COUROYE.

Certainement il ne peut estre
Qu'il n'y ait léens grant trésor
De roiax [3] et d'argent et d'or,
Coment qu'il aille [4].

---

[1] Maintenant, sais-tu de quoi il s'agit. — [2] Demeure. — [3] Royaux, pièces de monnaie. — [4] De quelque manière que ce soit.

ROBERT.

Si irons donc ; Lambin , or baille
A Rigolet ce sac que tiens ,
Porte à l'ostel tout et reviens
Là tost à nous.

RIGOLET.

Je revienray si tost que vous
En pourrez bien esmerveillier.
Ne pensez que de bien pillier
Tost et assez.

ROBERT.

Or tost, seigneur, devant passez :
Nous ne mengerons mais des dens,
Si avons esté la dedens ,
Et bas et hault.

LAMBIN.

Alons m'en, de ce ne me chaut
Je trouvay orains compagnie
Avec qui ne desjeunay mie ;
Ne m'en repens.

BRISE-GODET.

Tu le dis, mais certes je pens
Que tu nous gabes.

BOUTE-EN-COUROYE.

Maistre, sachiez, vez-là li abbes [1],
Bien le cognois.

ROBERT.

C'est bien ; à li parler m'en vois :
Dans abbes, ci dedans entrez
Et vostre trésor me monstrez
Apertement.

LE MOINE.

Vous qui voulez si fièrement
Le trésor de céans véoir,
Qui estes vous? Dites me voir [2],
Que je le sache.

ROBERT.

Avant, avant, t'espée sache [3]
Brise-Godet, et si l'en donnes
Si grant cop que tu le méstonnes [4]
Tout mort ici.

L'ABBÉ.

Non, sire, non; pour Dieu merci!

---

[1] On prononçait indistinctement autrefois *abbe* et *abbé*. De là le nom propre *Bonabbe*, assez commun dans plusieurs familles nobles. — [2] Dites-moi vrai. — [3] Tire ton épée. — [4] *Estonnes*, étourdisses.

Coustel n'espée ne sachiez ;
Bonnement partout, ce sachiez,
Vous menrai à mont et à val,
Mais que vous ne nous faciez mal.
Je vous en pri.

BRISE-GODET.

Or, nous menez dont, sans detri
Véoir votre trésor, or sus,
Avant que nous vous corons sus.
Je le conseil.

L'ABBÉ.

Certes, je l'accors et le vueil.
Venez, seigneurs, puis qu'il vous haitte [1]
Vostre voulenté sera faitte.
Or ça, vez-ci nostre trésor.
Vez-ci premierement draps d'or,
Vez-ci chazubles et tuniques,
Vez-ci d'autre part nos reliques
Qui sont dignes et glorieuses,
D'or et de pierres précieuses
Comme vous véez aournées.
Certes, maintes belles journées
Ceulx qui telles ouvrages font,
Pour les mettre en l'estat qu'ils sont,

---

[1] *Haitte*, plaît, agrée.

Y ont mis ; ce sachiez de voir
Et y gangniez de grant avoir [1],
Ce n'est pas doubte.

ROBERT.

Moine, or entens et si m'escoute :
Dis-me voir ; qu'a-il en ce coffre ?
Tu ne m'en fais né compte n'offre [2],
Que veult ce dire ?

L'ABBÉ.

Il sert que nous y mettons, sire,
Les choses estranges [3], sans faille,
Qu'à garder souvent on nous baille
De bonne foy.

ROBERT.

Tu le dis, mais sé je ne voy
Tout en l'heure qu'il a dedans,
Je ne seray pas bien content
De toy, sans faille.

LE MOINE.

D'y véoir, sire, ne vous chaille,

---

[1] Il est probable qu'il y a ici une faute du copiste, et qu'il faudrait lire : *Et gangnié y ont grant avoir.* — [2] *N'offre*, ni offre. — [3] *Les choses estranges*, appartenant à des étrangers.

Puisqu'il n'y a du nostre riens ;
Car, sachiez , s'il y a nulz [1] biens ,
Ils sont estranges.

BRISE-GODET.

Vas, si te tais et ne chalenges
De monseïgneur la voulenté ;
Ou telle chose en vérité
Sur ceste teste sentiras
De quoi jà Dieu ne loeras.
Ne dy mot non.

L'ABBÉ.

Mon chier ami, pour le Dieu-nom,
Pardonnez li s'il a mespris,
Il n'est pas de sens moult apris.
Chier sire, je vous ouverray
Ce coffre et si vous monsterray
Qu'il y a, sire.

ROBERT.

Vez-ci un sac scellé de cire,
Qu'est-ce dedans? Sont-ce deniers?
J'ains miex ci estre qu'ès greniers
Au blé n'à l'avaine, d'assez [2].

---

[1] *Nulz*, Quelques; du latin *nonnulli*.

[2] Il faut entendre ainsi ces deux vers : J'aime mieux, de beaucoup, être ici, que dans les greniers, occupé à chercher le blé ou l'avoine.

Seigneurs vous tous avant passez,
En besongne vous convient mettre
Sans plus longuement ici estre.
Brise-Godet, pren les premiers
Ces joiaus, et toi ces deniers,
Lambin, et toi, Boute-en-Couroye
Leves toute ceste monnoye ;
Et toi, ces joiaux, Rigolet,
Pren avecques Brise-Godet.
Rien n'y laissiez.

LAMBIN.

C'est fait maistre; devant issiez [1],
Nous vous suiverons, pié à pié.
Moines, de vous n'ay point pitié,
Ceci emport.

BOUTE-EN-COUROYE.

Allons tout mettre en notre fort,
Et puis après, je vous menray
En tel lieu que je vous ferai
Trois tans [2] gangnier que vous n'avés.
Et sé vous miex dire savés,
Si le nous dites.

RIGOLET.

D'ainsi dire moult bien t'acquittes.

---

[1] *Issiez*, sortez. — [2] *Trois tans*, trois fois autant.

Ainsi, tantost, riches serons.
Alons m'en, nous ne laisserons,
Qui m'en croira, aval, n'amont,
Religion [1] de ci au Mont
Saint Michel que ne visitons [2]
Et que le plus bel n'emportons
De leur trésor [3].

BRISE-GODET.

Rigolet, foy que doy saint Mor [4],
A tele emprise, voulentiers,
Sé deux y vont, seray le tiers,
N'en doubtez point.

ROBERT.

Puis que nous sommes à ce point,
Seigneur, je ne vous faudray pas.
Je scé bien et ne doubte pas
Que les seigneurs de Normandie
Nous héent à mort, quoy c'on die;
Mais cuer ay ainsi obstiné
Que ne craing homme qui soit né;

---

[1] *Religion*, maison religieuse. — [2] *Visitons*, pour *visitions*. Le mode subjonctif était alors rarement employé.

[3] Nous ne laisserons, aval ni amont, d'ici au Mont-Saint-Michel, aucun monastère que nous ne visitions et dont nous n'emportions les plus riches trésors.

[4] C'est ici un de ces sermens sans conséquence et introduits pour la rime. C'est tout simplement le *saint Maur* de la legende.

Et si vous jur par le Dieu-pis [1]
S'ay fait mal, encor feray pis ;
Né ne verray dame tant belle
Soit mariée ou soit pucelle
De qui n'aie, vueille ou ne vueille,
Ma voulenté, qui que s'en dueille.
Vez-ci nostre fort, ens entrons
Et y mettons ce qu'apportons
Trestouz ensemble.

LAMBIN.

C'est bien à faire, ce me semble,
Entrez ens, maître.

PREMIER BARON.

Sire duc, pour remede mettre
Es meschiez que fait vostre filz,
Venons à vous, soyez en fiz [2],
Sire et à vous nous complaignons
Et en complaignant nous plaignons
De ses meffaiz qui sont villains ;
Car il viole les nonnains
Et n'est de mal faire esbahis,

---

[1] Par le sein de Dieu. — [2] *Fiz*, assuré.

Ne peut en tout vostre païs
Demourer en paiz un preudomme
Qu'il ne desrobe , c'est en somme ;
Et sé le bon homme dit mot,
Avec le sien qu'il pert tantost,
Il est ocis.

DEUXIÈME BARON.

Il dit voir : j'en scé bien tielx six
Et plus, dont on faisoit grant compte,
Qu'il a destruit et mis à honte.
Je croy, n'a tel dessoubz le ciel,
Car, de cy au Mont Saint Michiel
Et de Genays [1] jusques à Mante,
N'a religion, à m'entente [2],
Que de jour en jour ne desrobe.
Ne cuidez pas que je vous lobe ;
Par roberie les destruit,
Pour tant que rien de bon y truist.
Après, qui plus est grant diffames ,

---

[1] Genest, commune de l'arrondissement d'Avranches, voisine du Mont-Saint-Michel, et par laquelle il faut passer pour se rendre à Tombelaine. La ressemblance nous a fait supposer que c'était là qu'il fallait placer l'antique chef-lieu de la cité des *Abrincatui, Ingena*. Cette commune est citée dans le roman de Rou, t. II, v. 14661 et 14665, comme ayant été occupée en 1091, par le duc Robert Courte-Heuse, pendant que de concert avec son frère Guillaume Leroux, il assiégeait son autre frère Henri, retranché dans le Mont-Saint-Michel.

[2] Il n'y a couvent, selon moi.

Nos niepces, nos filles, nos femmes
Veult avoir et prendre par force,
Né de jour en jour s'en efforce,
Et ne pevent à li durer.
Nous ne le pourrions endurer
Né souffrir sus.

LE DUC.

E! sire Diex, que veult ce dire ?
N'ay désiré riens tant qu'avoir
Un filz, or l'ay-je, mais pour voir
Il est tel que grant joie aroie
S'à mes ieulx morir le véoie ;
Tant me courrouce et me tourmente.
Dites-moy, seigneurs, vostre entente,
Qu'en pourray faire ?

TROISIÈME BARON.

Mais qu'il ne vous vueille desplaire,
J'en diray ce que j'en feroye ;
Chier sire, je le manderoye,
Et quant il sera cy venuz,
Si li deffendez bien qu'à nulz
Ne face mal ne villenie;
Et sé de riens vous contralie,
Faites-le, sans arrestoison
Prendre et mettre en une prison ;
Là, le tenez.

LE DUC.

Par foy, voulentiers. — Ça, venez
Huchon, et vous Pieron Gobaille ;
(Aussi, n'est-il qu'avec merdaille,
Dont je le tiens à fol Trubert [1]),
Alez dire mon filz Robert
Que ci viegne tost, je li mans [2] ;
J'esprouveray s'à mes commans
Obéira.

HUCHON.

Je croy, sire que si fera,
Et il i est tenu de droit.
Avant partons, de ci endroit,
Alons le querre.

PIERON.

Alons, je conseil que notre erre [3]
Soit de droit à son fort aler,
Là, pourrons miex à li parler
Qu'ailleurs et plus privéément ;
S'il n'y est, s'orrons-nous comment
Le trouverons.

---

[1] *Trubert*, allusion au héros burlesque d'un roman en vers publié dans le recueil des fabliaux de Méon. *Trubert*, suivant ce récit, était un truand sans foi ni loi, dans le genre des compagnons ordinaires de Villon et de Panurge.

[2] Je le lui mande. — [3] *Erre*, marche, voyage.

HUCHON.

Je tien que voirement ferons ;
Alons. Hé ! là le vois estant ;
Pieron avançons nous batant [1].

HUCHON.

Sire, Dieu vous doint bonne vie !
Mais qu'il ne vous desplaise mie ,
Voulentiers à vous parlerons
Un petit, et si vous dirons
Que venons querre.

ROBERT.

Et quoy, seigneurs? dites : bonne erre !
Je vous orray.

PIERON.

Chier sire, je le vous diray.
Mon seigneur le duc vostre père
Et ma dame aussi, vostre mère
Vous saluent et si vous mande
Le duc et prie mais commande

---

[1] Bastant, assez.

Qu'en ce cas li obéissiez,
Qu'à venir à li ne laissiez,
Isnellement

ROBERT.

Dites-moy, sé Dieu vous ament [1],
Savez-vous point pourquoy me mande?
Grant chose pas ne vous demande,
Respondez-moi.

HUCHON.

Nous ne savons pas bien pourquoy.
Mais tant vous povons nous bien dire
Que tous les plus grans barons, sire,
Du païs sont venus à li;
Et sachiez qu'il n'i a celui [2]
Qui de vous ne se plaigne et dueille,
Et l'ont supplié qu'il y vueille
Remede mettre.

ROBERT.

Estes-vous volu entremettre
De moy ce message apporter?
Sa! seigneur, sa! sans deporter,
Prenez-moi ces deux, je le vueil;

---

[1] *Ament*, amène. — [2] Qu'il n'y en a aucun.

Prenez à chascun le destre oeil
Sans demourée.

LAMBIN.

Maistre, par la vierge honnorée,
Tantost, puis que le commandez
Sera fait; un po attendez;
Brise-Godet vien avant, vien,
De cestui-ci te chevis [1] tien,
De cestui chevira bonne erre,
Avant, biaux amis, siez te à terre
En ceste place.

PIERON.

Ha chier sire, par vostre grace,
Ou point que sommes, nous laissiez;
Pour Dieu mie ne nous faciez
Crever les ieulx.

ROBERT.

Taisiez-vous; en dormirez mieux,
Quant serez en vos liz couchiez;
Faites tost, si les depeschiez,
Con dit vous ay [2].

---

[1] *Te chevis*, te débarrasse. *Chevir*, venir à fin, à chef. — [2] Comme je vous l'ai dit.

BRISE-GODET.

En l'eure, sans point de delay,
Puis c'on m'a cestui-ci livré,
Feray qu'il sera délivré
Sans lonc devis.

LAMBIN.

J'ay aussi tost, ce m'est avis,
Fait comme toy.

HUCHON.

Halas! chestif! goutte ne voy,
Tant sens d'angoisse.

PIERON.

Diex! il n'est riens que je congnoisse,
Tant ay de rage et de meschief,
Espéciaument en mon chief;
Diex! que feray?

ROBERT.

Seigneurs, d'aller ent vous [1] donray
Congié, vuidiez tost, sans respit,
C'est du duc mon père, en despit,
Et le li dites.

---

[1] De vous en aller.

HUCHON.

Vraiement, nous en morrons quittes,
Dès si tost qu'à li parlerons.
Sire, de ci nous partirons
De cuer dolent.

PIERON.

Huchon, d'aler ne soion lens,
Puis que donné nous a congié ;
C'est un dyable tout enragié,
N'est nulle doubte.

HUCHON.

Au mains, des corps si chier nous couste
Que jamais ne l'amenderons.
Par aventure et si ferons
S'il chiet à point.

PIERON.

De ceci ne mentez vous point.
Mais à présent nous fault souffrir ;
Devant le duc nous fault offrir
Et présenter.

HUCHON.

C'est voir, pour lui dire et conter
Ce qu'avons en son fils trouvé,
Et comment s'est vers nous prouvé
Vilainement.

PIERON.

Il li apperra clerement.
Alons m'en.

PIERON.

Mon chier seigneur, vous
Et vos barons que ci vois tous [1]
Vueille Diex en grace tenir
Et à telle fin parvenir
Qu'aiez sa gloire.

LE DUC.

Qu'est-ce, Pieron, pour saint Magloire,
Ou t'es-tu si du corps grevé?
Je voy, tu as un oeil crevé;
Que veult ce dire?

PIERON.

Ce m'a fait vostre filz, chier sire,
Et à mon compaignon aussi;
Et sachiez qu'il nous dit ainsi,
Qu'en despit de vous le faisoit.

---

[1] Que voici tous.

Regardez combien vous prisoit
Né qu'il vous prise.

PREMIER BARON.

Certes, puisque tant vous desprise,
Qu'il a fait telle villenie,
A vos gens il ne venra mie;
Sire, si lo [1] que ne tardez
Et par conseil ne regardez
Qu'en pourrez faire.

LE DUC.

Conseilliez-moy sur cest affaire,
Je vous en pri.

DEUXIÈME BARON.

Sire, voulentiers, sans detri.
J'espoir qu'il tent à vous honnir;
Faites-le moy tantost bannir
A plain, de toute Normandie,
Et qu'à chascune ville on die
Et commande l'en à la gent
Que chascun soit sur li [2] sergent,
Et de l'emprisonner se paine,
Et tous ceulx qu'avecques li maine.
C'est ce qu'en dy.

---

[1] *Lo*, pour *loe*, je conseille. — [2] Pour lui.

TROISIÈME BARON.

A ce conseil ne contredi,
Pour quoy que quant bani sera,
Sire, monstrer ne s'osera
Entre les gens.

LE DUC.

Huchon, or tost, com diligens,
Va-t-en on marchié, ne détries [1],
Et là, pour bani Robert cries
Et touz ceulx qui sont de sa sorte
Et que nulz ne les reconforte;
Mais c'on se painne de les prendre
Et d'emprisonner, sans attendre;
Et quant ainsi crié l'aras,
De ville en ville t'en iras
Ainsi crier, sans laissier lieu
Quel qu'il soit jusqu'à Ville-Dieu
De Sanchemel [2].

---

[1] *Détries*, retardes.

[2] Probablement Ville-Dieu-les-Poêles, arrondissement d'Avranches, ce lieu tire son surnom de la grande quantité d'instrumens de cuisine qu'on y fabrique. L'industrie locale y avait pris cette direction au moins dès le 15e. siècle, car nous possédons des statuts des maîtres poêliers de Ville-Dieu, remontant à cette époque, quant à l'autre surnom de Sanchemel qu'on lui donne ici, nous ne l'avions pas encore rencontré et nous ignorons l'origine.

HUCHON.

Sire, je pense bien et bel
Faire vostre commandement,
Et m'en vois délivrer briefment.

HUCHON.

Ore puis que j'ay tant marchié
Que suis de la ville en marchié,
Je vueil ci faire mon devoir.
Or! escoutez! je fas savoir
De par le duc de Normandie,
A touz qui veult que je le die,
Que de sa duchié pour ses vices
Robert le dyable et ses complices
Banist, et que chascun se paine
De li prendre et les gens qu'il maine,
Et d'eux en forte prison mettre,
Se chose avient qu'ils puissent estre
Prins, soit en champ ou soit en bois.
Puis qu'ay ci fait, ailleurs m'en vois
Mon fait noncier.

BOUTE-EN-COUROYE.

Maistre, pensons de nous mucier,

Car pis nous va que ne cuidons.
Il faut que ce païs vuidons
Et qu'aillons faire ailleurs nos niz,
Car nous en sommes tous baniz
Et vous premier.

ROBERT.

Dy-moy, je t'en pri et requier,
Est-il certain ?

BOUTE-EN-COUROYE.

Oïl, je vous en acertain [1];
Je mesme le ban ay oÿ,
Dont le cuer pas ne m'esjoÿ,
Quant l'ouy faire.

RIGOLET.

En ce cas, va mal nostre affaire.
Maistre, or gardez où nous irons,
Où sé de cy ne mouverons,
Nous enortez [2].

ROBERT.

Seigneurs, ne vous desconfortez :
Nous sommes en bonne forest
Et si avons fort qui bon est,

---

[1] Du verbe *acertainer*, assurer. — [2] *Enortez*, exhortez, conseillez.

Et s'avons des vivres assez.
Souffrez-vous [1], ains deus mois passés,
Par la foy que je doy saint père,
N'y ara né le duc mon père,
Ni amis charniex né parens
Que ne face des cuers dolens.
Je ne les prise tous un poys;
Tout seul un po dedans ce bois,
Gardez ici, me vois esbatre;
Ne souffrez céens ame embatre
Fors qu'entre vous.

BRISE-GODET.

Certainement non ferons-nous,
N'en doubtez, maistre.

ROBERT.

Ha! teste-Dieu! comment peut-ce estre
Que mon père, par son oultrage,
Me banist de mon heritage?
Pour mien le tien-je, au provenir [2];

---

[1] *Souffrez-vous*, contenez-vous. — [2] Je le regarde (l'héritage) comme le mien à l'avenir.

Mal lui en pourra bien venir ;
Par ma teste, à honte et meschief,
Cuide-il de moy venir à chief [1] ?
Pour ainsy faire, en vérité,
Il scet po qu'elle voulenté
J'ay, car ce n'est mie m'entente
Qu'a nesun [2] bien faire je tente.
Mais sé des maux et des despiz
Ay fait, encore feray pis,
Des ores mais toute ma vie ;
Ne je ne quiers né n'ay envie
De riens qui tant me puisse plaire
Con j'ay de trouver de mal faire
Aucune cause ou achoison [3] :
Egar, luec! [4] voy une maison
Je ne scé sé nulle ame y a
Mais je le saray qui est là ;
Egar! vous estes, ce me semble,
Grant tas, qui vous a mis ensemble,
Cy en ce lieu?

PREMIER HERMITE.

Sire, nous y sommes, por Dieu
Prier, et servir jour et nuit;

---

[1] Venir about. Pense-t-il l'emporter sur moi? — [2] Aucun. Comme les italiens, *nessuno*. — [3] Occasion. — [4] *Egar luec*, regardez, ici, etc.

Et sommes, voir [1], ne vous annuit,
Povres hermites.

ROBERT.

Je n'y acoute pas deux mittes [2].
Jamais cy plus ne demourrez,
Mais en l'eure, trestouz mourrez.
Tien, tu aras ceste colée
Et toy, di, taille bien m'espée ?
Es-tu de m'eschaper en grès?
Tien cela, passe, va après.
Et toy, tien, pren celle or; je muse
Avecques vous me jeue et ruse.
Ne hé rien tant, en tout le monde,
Comme tiex gens, Diex vous confonde!
C'est fait, de vous touz sui delivres
Jamais ne vous fauldra plus livres ;
Prenons que fussiez clers ou laiz,
Puis qu'estes mors ici vous lais.
Et pour moi deduire et esbatre
M'en vois par ci endroit embatre
En autre part.

UN VALLET PASSANT.

Sire, Diex qui les biens départ,
Vous doint bon jour!

---

[1] Vraiment. — [2] *Acoute*, écoute. *Mittes*, ancienne petite monnaie de cuivre.

ROBERT.

Dieu gart amis, dy, sanz sejour,
Où va ce chemin que tu tiens?
C'est, je demande, dont tu viens
Par cy, endroit[1]?

LE VALLET.

Je vien du chasteau d'Arques droit,
Sire, où diner doit la duchesse;
Pour elle y a de gens grant presse,
Je vous promet.

ROBERT.

Et scés tu sé le duc y est?
Di, chier compain.

LE VALLET.

Il ny est pas, j'en suis certain.
Il s'en est alez en riviere;
Mais il y revenra arriere,
Jà sur le tart.

ROBERT.

Bien. A Dieu, amis, qui te gart!
Et je la voie ne fineray[2]

---

[1] Par là, directement. — [2] *La voie ne fineray*, je ne quitterai la route, je ne cesserai de marcher.

Tant qu'à ma mère parleray
Comment qu'il voise [1].

PREMIER ESCUIER A LA DUCHESSE.

Richart, nous aurons partant noise
Je voy venir vestu de fer
Robert, c'est un diable d'enfer
Non pas un homme.

DEUXIEME ESCUIER.

Maugré! Par saint Pierre de Rome,
Puis qu'à ci venir le voy tendre
Je m'en vois, sanz le plus attendre,
Hors de ses mains.

PREMIER ESCUIER.

Et j'aussi n'en feray pas mains;
Jouer li vueil d'une retraicte,
Il vient l'espée nue traicte
Pour bien n'est pas.

LA DAMOISELLE.

Or tost, chiere dame, bon pas

---

[1] *Qu'il voise*, qu'il aille.

En vostre chambre vous boutez,
Ou finée estes[1], n'en doubtez
Vez la vostre filz qui ci vient :
L'espée nue en son poing tient ;
Regardez, que chascun le fuit !
De çà en un autre refuit[2]
Me vois bouter.

ROBERT.

Certes or voy-je sanz doubter
Que le monde me het à mort.
Et si fait Diex[3], il n'a pas tort.
Chascun me fuit, chascun m'eslongne,
Honte avoir doy bien et vergongne
Des granz mesfaiz et des meschiez
Que je sui de faire entechiez[4].
Nis ma mere me fuit, de quoy[5]
J'ay dueil ; dame parlez à moy
Et gardez que plus ne fuiez.
Je vous demant que me diez
Sé savez dont ce peut venir
Que je ne me puis abstenir
De mauvaistié, tant m'en sens plain,
Je croy qu'aucun pechié vilain

---

[1] Ou c'en est fait de vous, vous êtes finie. — [2] *Refuit*, refuge. — [3] Et Dieu fait ainsi. — [4] Obstiné, habitué, entiché. — [5] *Nis* (*nisi*), dans le sens de *même*.

En mon pere ou en vous éustes
A l'eure que me concéustes;
Dont ce me vient.

LA DUCHESSE.

Fils, puis que dire le convient,
Sachiez de moy vint li pechiez
Pour Dieu la teste me trenchiez
Isnel le pas [1].

ROBERT.

Mère, ce ne feray-je pas.
Mauvais sui trop, mais je seroye
Pires encor sé vous féroye;
Mais dites moy pour quel pechié
Je sui de mal si entechié,
Je vous empri.

LA DUCHESSE.

Biau filz, voulentiers, sanz detri [2].
Quant espousé m'ot vostre père
Je fu lonc temps sanz estre mère
Et sanz enfant nul concepvoir
Dont souvent me courrouçay, voir.
Et tant q'une foiz en mon lit

---

[1] *Isnel le pas*, promptement. — [2] *Détri*, retard.

Où me gisoie par delit
Pour ce que seule me vi estre,
Par ire dis : puis que Dieu mettre
Ne veult enfant dedans mon corps
Sy li mette le dyable lors.
A celle heure, à celle foiz
Revint vostre pere du bois,
Qui me trouva toute esplourée.
Et li proudons sans demourée
Pour moy courroucée apaisier
Me prist doulcement à baisier.
Et la fustes vous engendré.
De voir dire ne me tendré [1].
Toutesvoies comme homme sage
Pria Dieu, de dévot courage
Que sil avenoit quil éust
Engendré fruit qui li pléust,
Que tel le féist, ains sa fin,
Qu'amer péust Dieu de cuer fin;
Et li servir si bonnement
Qu'en gloire pardurablement
Regnast; ce fut doulce parole :
Mais je, comme desvée et fole
Dis : « Mais qu'au dyable puis-t-il estre,
» Quant Dieu ne sen veult entremettre

---

[1] Je ne me retiendrai pas de dire la vérité. *Tendré* pour *tendrai*, à cause de la rime.

» Que de vous puisse enfant avoir,
» A li le doing. » De cela voir [1],
Estes, selon m'entencion,
De si male condicion
Comme vous estes.

ROBERT.

Ha, sire Dieu! grace me faictes,
Sé je ne met remede en moy,
En grant aventure me voy
D'estre dampné sanz finement.
L'anemi ne tent [2] nullement
Qu'à ce que [3] m'ame pust avoir;
Mais, sé puis il y fauldra voir;
Car je ne dormiray bon somme
Jamais tant que seray à Rome
Et qu'au pape seray confés
De touz mes pechiez et meffaiz.
Repentence le cuer me serre
De ce qu'ay touzjours éu guerre
Aux sains preudommes, or men poise.
Si vous pri, dame, ains que m'en voise
Que vous me saluez mon pere.
C'est droiz que mes mesfaiz compère [4],
Sil m'a forbani, ne m'en chaut,

---

[1] C'est vraiment à cause de cela que, etc. — [2] Le diable ne doute. — [3] Si non à ce que. — [4] Compense, répare.

J'ay plus chier souffrir froit et chaut,
Et mésaise assez, pour acquere
Paradis, que je n'ay sa terre.
Adieu ma mère.

LA DUCHESSE.

Ha biau filz! en douleur amere
Desoresmais pour toy seray
Lasse [1]! dolente que feray
Je pers mon filz, je pers ma joie
Ne cuit [2] que jamais plus le voie
Bien fui despite et orgueilleuse,
Bien fui mauvaise et oultrageuse
Quant à lennemi don en fis.
Ha! mes amours et mon chier filz!
Sé pour ce n'avez de moy cure
Vous avez raison et droiture
Sé Dieu m'avient [3].

LE DUC.

Or ça, dame, je vien; comment
Vous va? Quest ce là, vous pleurez
Ne scé sé dire me voulrez,
Que vous avez?

---

[1] Hélas. — [2] *Ne cuit*, pour ne cuide, ne pense. — [3] Expression que nous avons déjà vue. Sorte d'exclamation dont le sens est : *que Dieu veuille me rendre meilleure !* (m'amender.)

LA DUCHESSE.

Ha ! chier sire, vous ne savez :
Notre filz à Romme s'en va
Et dit jamais ne finera,
Tant qu'au pape sera confés
De touz les pechiez qu'il a faiz ;
Et à brief, parole solue [1],
M'a trop prié que vous salue
De par li, sire.

LE DUC.

Dame, me savez-vous à dire
S'il se repent des mauvaistiez,
Q'a faiz, et des ennemistiez
Quil a acquis.

LA DUCHESSE.

Chier sire, à ce qu'en ay enquis
Ne doubtez que tant sen repent ;
Qu'ades la lerme à lueil li pent,
Quant on l'en parle.

LE DUC.

Voir, sil aloit de ci en Arle [2],
A coudes nuz et à genouz

---

[1] *Solue*, rapide, subite. De *Soluta*. — [2] Arles, département des Bouches-du-Rhône.

N'aroit-il pas amendé touz
Ses meffaiz, non pas la moitié.
Nonpourquant [1], Dieu par sa pitié
Lui vueille estre doulx et courtoys,
Car certes je doubt bien qu'ainçois
Que véoir puist le pape en face,
S'il va là tuer ne se face,
Ou avoir pis [2].

ROBERT.

E! sire Diex, qui ne despis [3]
Quelque pecheur, né ne veulz perdre
Pour tant qu'a toy se veuille aherdre [4],
Je te mercy de la bonté
Que m'as fait qui la voulenté
As estainte en moi de mal faire.
Certes bien iroit mon affaire
Sé mes subjez [5] pouvoie attraire
A bien, et de leurs maux retraire;
Nonpourquant leur en parleray

[1] *Nonpourquant*, néanmoins. — [2] Car certainement je crains bien qu'avant qu'il ne puisse voir le pape en face, il ne se fasse tuer ou ne trouve pis, s'il va là. — [3] Rejette, méprise. — [4] *Aherdre*, tenir. Du latin *adherere*. — [5] Compagnons.

Si tost comme en mon fort venray.
Diex vous gart touz!

LAMBIN.

Nostre maistre, ben vegniez vous!
Je croy qu'estes à desjeuner [1],
Et nous voulons aussi diner.
Venez séoir.

ROBERT.

Biaux seigneurs, voulez oïr voir [2]
De mal faire me vueil cesser;
Et pour mes pechiez confesser
M'en vueil aler au pape à Rome.
Si vous pri à touz que prudomme
Desoresmais chascun deviengne
Et que de mal faire s'abstiengne.
Repentez-vous chascun dès cy;
Et requerez à Dieu mercy;
Je le vous lo [3].

BOUTE-EN-COUROYE.

Avez oï? Seigneurs, haro!
Renart je croy devient hermittes [4]

---

[1] A ôter de jeune. — [2] Voulez-vous entendre la vérité. — [3] Je vous le conseille. — [4] Ce proverbe rappelle celui que nous avons conservé:
« Quant le diable se fait vieux, il devient hermite. »
Il offre une allusion à l'une des branches du roman du Renard.

Maistre, sachiez de quanques dites
Rien ne feray.

BRISE-GODET.

Boute-en-Couroye, je seray
De ton accort; sé m'aïst Diex;
M'entente est d'embler plus et miex
Qu'onques ne fis.

RIGOLET.

Si feray je, soiez ent fis [1],
Pour chose que put avenir
Ne m'en pense point abstenir
Jusqu'à la mort.

ROBERT.

Puisque vous estes touz d'accort
D'ainsi en mal perseverer,
Diex ne vous laira point durer.
Car je, pour li, sans plus attendre
Vueil de vous tous venjance prendre.
Toy premier aras ce lopin,
Passe! et toy gis-te-là [2], Lambin;
Entre vous autres passerez
Par mes mains, voir n'eschapperez :
Ici mourrez tous maintenant,

---

[1] *Soiez ent fis*, soyez en assurés. — [2] Couche-toi là.

Estre vous feray coy tenant.
Cest fait! Or dormez là voz sommes,
Desormais serez preudes hommes,
Il n'y aura point de deffault.
Le feu céens bouter me fault
En l'eure [1], et la maison ardoir,
Voire mais je regars l'avoir
Qui y est grant, gasté sera,
Si qu'a nul jà bien ne fera.
Ho! je feray miex, sé je puis,
A la clef vueil fermer cest huis.
Or ça cy ne demourray mie,
Je m'en vois à celle abbaie
A l'abbé dire mon conseil,
Et de l'avoir [2] comment je vueil
Qu'il en soit fait.

LE MOINE.

Celui qui tant nous a meffait,
Dans abbes, voy la qui ci vient.
Mucier où que soit nous convient, [3]
Qu'il ne nous treuve.

---

[1] En ce moment. — [2] Des richesses renfermées dans mon fort. — [3] *Mucier, etc.*, il convient de nous cacher, n'importe où.

L'ABBÉ.

Voulenté n'ay point que me meuve
Quant à ore[1], de ceste place;
Je ne croy pas que mal me face
Quant à present.

ROBERT.

Dams abbes, à vous me présent,
Comme pecheur qui grace quiert
Et qui pardon avoir requiert,
De ce que tant vous ay grevez.
Sire, à mercy me recevez,
Que[2], sachiez, j'ay grant repentance
Des maux que jay faiz dès m'enfance;
Et vous dy, jay en tel despit
Et hez tant mal[3], que sanz respit
Donner, j'ay mis à mort par foy
Touz les larrons d'avecques moy,
Pour ce que d'accort touz estoient
Que jà d'ambler ne se tenroient.
Au duc mon pere porterez
Ceste clef, et li requerrez
Qu'alez vous deus[4] en mon manoir,
Là trouverez mult grant avoir

[1] A cette heure. — [2] Car. — [3] Et je hais tant le mal. — [4] D'aller ensemble.

Qu'à vous et autres ay tolu,
Le quel je vueil que soit rendu
A touz ceulx qui dire saront
Combien et quoy perdu aront.
De ce charge vous deus en somme,
Car des cy je men voys à Romme
Pour avoir, c'est m'entencion.
Du pape l'absolution.
Adieu, dams abbes.

L'ABBÉ.

Robert, ne scé sé tu me gabbes,
Ou sé le diz par moquerie,
Mais pour Dieu ne nous destruiz mie
Plus que fait as.

ROBERT.

Sire, je ne vous moque pas;
Alez, quant en mon fort venrez
Voz joiaux touz i trouverez,
Reprenez les, point n'attendez,
Et pour Dieu les autres rendez
Com dit vous ay.

L'ABBÉ.

Or nen soiez plus en esmay,
Mais tenez pour certain de fait
Qu'en la guise vous sera fait
Que le me dites.

ROBERT.

Certes tant qu'absolz soie et quittes
De mes meffaiz ne seray aise.
A Dieu! je vous pri qu'il vous plaise
Prier pour moy.

L'ABBÉ.

Or ça allons, Hugues, moy et toy
Nous esconvient en l'eure aler
Jusques au duc pour li parler
De ceste chose.

LE MOINE.

Alons sire, pour voir dire ose,
Diex en cest homme a fait miracle
Car de venin a fait triacle [1],
Et de mal bien [2].

L'ABBÉ.

Certes, biau frère, ainsi le tien.
Quant d'un lion fier et escoux
A fait un aignelet si doux
Et si humble, loez soit Diex!

---

[1] Thériaque. Car d'un poison il a fait un médicament. — [2] Et d'un mal il a fait un bien.

Le duc voy là, pour nostre miex.
Alons à li, sans plus attendre.

L'ABBÉ.

Sire duc, Diex de mal deffendre
Vous vueille et tenir en léesce [1],
Et vous, ma dame la duchesse,
Tiengne en santé!

LA DUCHESSE.

Sire, sa sainte voulenté
Soit faite en nous.

LE DUC.

Dams abbes, ça bien veigniez vous [2],
Quelles nouvelles?

L'ABBÉ.

Mon chier seigneur, bonnes et belles.
Vostre filz, dont avoir grant joie
Devez, ceste clef vous envoie,
Et à vous mult se recommande;
Et si vous supplie et demande

---

[1] En liesse, en joie. — [2] Soyez le bien venu.

Mercy, de ce n'a il pas tort;
Et qu'alons nous deux en son fort?
Car nous y trouverons, pour voir [1],
Si comme il dit mult grant avoir
Qu'il a aux esglises osté
Et aux gens laiz; dautre costé,
Si nous charge que dependu
Soit, convient qu'aux gens soit rendu
Et qu'ilz soient restitué.
Il a touz les lairons tué
Quil avoit en sa compagnie,
Pour ce que de leur roberie
Il ne se sont vouluz retraire,
Ny à eulz repentir atraire.
Au pape, à Rome, droit sen va
Le chemin, quains mais n'esprouva [2].
Si que, sire, vous me direz
S'il vous plaist, que vous en ferez;
Car je tien qu'encore sera
Preudomme et mult de bien fera;
Ainsi l'espoir [3].

LA DUCHESSE.

Dieu li en doint force et povoir!
Par foy, j'ay de li grant pitié,

---

[1] Pour vrai. — [2] Il prend le chemin de Rome que cependant il n'a jamais parcouru. — [3] Je l'espère ainsi.

Et, pour Dieu, s'en va il a pié,
Ou à cheval?

LABBE.

A pied, sé Dieu me gart de mal,
S'en va, pour plus sentir grevance.
Et vous dy, si grant repentance
Ot, quant de moy dubt departir,
Que je cuiday le cuer partir
Ly déust en deux, vraiement [1];
Tant plouroit des yex fondamment
Ses meffaiz, dame.

LE DUC.

Ore Diex en corps et en ame
Le vueille sauver! Nous irons
Au fort, dans abbes, et ferons
Les biens lever sans détrier,
Et puis ferons partout crier
S'il est nul qui de li se plaingne,
Qu'ait éu du sien, à nous viengne,
Et nous li restituerons
Si tost qu'enfourmé en serons.
Dites me voir s'onques damage

[1] Et je vous le répète, il eut si grand repentir à son départ d'avec moi, que je crus que le cœur dût lui fendre.

Vous fist aussi, en vostre aage [1];
N'en mentez mie.

L'ABBÉ.

Damage, sire? l'abbaïe
Certes a mis à povreté
Par les biens quil en a osté
Et les joyaux qu'a pris a tort,
Qui sont, ce dit, encore ou [2] fort,
Et qui me dit que les préisse
Si tost comme je les véisse
N'en doubtez point.

LE DUC.

Dans abbes tout vénra à point;
Le vostre tout r'arez, c'est droiz;
Sans plus ci estre entre nous trois,
Alons au fort.

L'ABBÉ.

Chier sire, alons, j'en suis daccort
Puis qu'il vous haitte.

ROBERT.

E! vierge, par qui paiz fu faitte

---

[1] En votre vie. — [2] *Ou* pour au.

Entre homme et Dieu, quant il advint
Que Diex en vous homme devint.
Ha! dame plaine d'amistié
Ayez de moy pecheur pitié,
Qui onques ne fiz fors que maux
Mais tres doulce vierge loyaux
J'ay desir et affeccion
De faire ent [1] satisfaccion
Et penitence qui le vaille,
Afin que m'ame en enfer n'aille.
A vous vieng, dame, à vous m'adresce
Qui des pecheurs estes l'adresce
Et confort des desconfortez :
Dame, à bien faire m'enortez [2],
Par quoy l'ennemi ne me happe.
E! Diex, tant ay fait que le pape
Voy là en son throsne séoir;
Certes laissier me vais chéoir
A ses piez pour estre apaiez [3];
Et li requerrai: Sire aiez
De moy mercy.

PREMIER SERGENT DU PAPE.

Egar, que fait ce ribaut cy!
Sus, par male aventure, sus,

---

[1] D'en faire. — [2] M'excitez, m'exhortez — [3] Pardonné.

Tien dy, n'iras tu mie en sus,
Sy feras voir.

DEUXIEME SERGENT.

Il veut des cops encore avoir
Et je ne sui pas si lassez,
Que je ne li en doingne assez.
Es tu de la place Maubert?
Tien et tien, fuy de cy, Trubert,
Ou mal pour toy.

LE PAPE.

Ho! seigneurs, ho! laissiez le coy,
Gardez que plus ne li touchiez;
D'aucune chose est empeschiez,
Qu'il me veult dire.

ROBERT.

Saint Pere, je vous requier, sire,
Confession.

LE PAPE.

Dy moy de quelle nascion
Tu es, avant [1], ne de quel estre
Né se chevalier es, né prestre
Ou homme lay.

---

[1] Dis moi, auparavant, de quelle nation tu es.

ROBERT.

Je le vous diray, sans delay,
Puis qu'il fault que je le vous die;
Fil sui du duc de Normandie.
Mais je me repute et sce bien,
Sire, que je vail pis qu'un chien,
Tant sui à Dieù abhominable;
Robert ay nom, surnom de Dyable;
Si que [1] pour Dieu, conseilliez moy,
Ou je sui perdu, bien le voy;
C'est a brief conte [2].

LE PAPE.

Es ce tu Robert, voir me conte [3],
De qui partout on va contant
Que des mauvaistiez as fait tant
Que nul ne les pourroit nombrer?
De Dieu te conjur, qu'encombrer [4]
Né mal faire aussi ne me puisses,
N'à créature que truisses [5],
Desoresmais.

---

[1] De sorte que. — [2] C'est en peu de mots ce que j'avais à dire. — [3] Dis-moi la vérité. — [4] Pour *que encombrer;* c'est à dire : je te conjure, par Dieu, que tu ne me dresses point d'embuches, que tu ne me puisse faire de mal. *Encombrer* ou *encombrier*, infinitif pris pour substantif, *embuches*, *trahison*, etc. — [5] Que tu trouveras.

ROBERT.

Sire, je n'en ay talent [1]; mais
Qu'il vous plaise sans plus cesser
Moy pécheur ici confesser;
Si ferez bien.

LE PAPE.

Voulentiers. Pour Dieu, or ca vien
A genoux cy.

ROBERT.

Saint Pere, je vous cri mercy
N'aiez orreur de ma misere;
Quant mon pere espousa ma mere,
Grant temps furent, à dire voir,
Quilz ne porent enfans avoir,
Dont ma mere triste devint;
Et du courroux quelle ot, advint
Quant elle m'ot concéu, sire,
Quelle dist, voire par grant ire,
Que sé enfant concéu avoit
Quelle à l'ennemi le donnoit.
Si que depuis que je sui nez
Jay esté si mal fortunez
Qu'à touz maux faire me mettoye;

---

[1] Intention.

Les enfanz noz voisins battoie
Et tant leur estoie grevable
Que surnom me mistrent de Dyable,
Qui depuis ne me chéy onques.
En m'enfance mauvaise adonques,
Saint Pere, je tuay mon maistre
Qui me devoit apprendre à lettre [1];
Depuis qu'ay esté chevalier,
Des abbaies essillier
Et desrober m'ai moult pené;
Sept hermittes, sire, ay tué,
Que trouvay en un hermittage;
Servans a Dieu de bon courage.
Brief j'ay esté si oultrageux
A mal faire, et si courageux
Que touz, non pas un, me fuioient
De si loing comme ils me véoient.
Onques ons [2] ne fist tant de maux
Que j'ay fait, comme desloyaux
Que j'ay esté.

LE PAPE.

Robert, or me diz verité :
Tu as, ce m'est avis, pesance
Des maux qu'as fait et repentance;
Est il certain?

---

[1] A lire. — [2] Homme; jamais homme ne fit.

ROBERT.

Sire, oil, ce vous acertain [1];
Je vous di ben, j'ay desplaisance
Et si amere repentance
Des mauvaistiez que j'ay faiz, sire,
Que souvent je ne puis mot dire.
Tant prent mon las cuer et desraint [2]
Repentance, et tant me contraint
Que ris et jeux mais ne me plaisent,
Richesses aussi me desplaisent,
Tout ce que je souloie amer,
Me semble sur et trop amer
Tant me repens.

LE PAPE.

Puis qu'ainsi est, sueffre [3], je pens
Que briefment conseillié seras;
Selon le Rosne [4] t'en iras,
Environ trois lieux petites,
Afin que miex vers Dieu t'aquittes.
Là trouveras un hermitage
Où est un mien confesseur sage;
N'est ia mestier [5] que le te nomme;

---

[1] Je vous le certifie. — [2] Verbe employé sans doute dans le sens de *rompre, briser.* — [3] Permets. — [4] Rhone. — [5] Il n'est pas besoin que.

Il est devost et saint preudomme;
Si li diras qu'à li t'envoie,
Et que ta confession oie,
Et sur ce te doint penitence,
Et que du tout à s'ordenance
Je te soubzmet.

ROBERT.

Saint Pere, gi vois [1], puis quil est
Preudomme et que vous li mandez:
A Dieu soiez vous commandez!
Des ci m'en vois a lui, bonne erre [2],
Pour la santé de m'ame acquerre.
Et, sire Diex [3], par vostre grace,
Donnez moi lieu, temps et espace
De vous servir si dignement
Que ce soit à mon sauvement.

ROBERT.

Pres ay d'acompli mon voiage [4]
Car illecques voy lermitage
Où le pape m'a envoié,

---

[1] J'y vais. — [2] De ce moment je m'en vais le trouver promptement. — [3] Invocation à Dieu. — [4] Je suis près d'avoir accompli mon voyage.

Et me voy si bien avoié [1]
Qu'estant [2] y voy le saint hermite.
G'i vois. — Sire, afin que m'aquitte,
Le pape à vous ici m'adresce
Pour ce que m'oiez en confesse,
Mestier men est [3].

L'ERMITE.

Biau doulx frere, je sui tout prest.
Puisque le pape à moy t'envoie,
Or avant dy, si que je t'oye
Et que t'entende.

ROBERT.

Sire, pour ce que j'en amende,
A Dieu et vous me rens confès
De touz les pechiez que jay faiz.
Et afin que verité die,
Je sui Robert de Normandie
Qui touz les maux du monde ai fait;
Car premièrement jay, de fait,
Les abbaies derobées
Et plusieurs nonnains violées;
Maint homme a povreté livré

---

[1] Et j'ai si bien trouvé mon chemin. — [2] *Estant*, debout ou présent. — [3] J'en ai besoin.

Et de son avoir delivré :
Jay pis fait, dont je me remors [1] ;
Par moy furent sept hommes mors,
Hermittes q'unes fois trouvay
En un bois, la touz les tuay ;
Si ay je fait d'autres sans fin [2].
Si vous pri, pour Dieu, de cuer fin [3],
Et pour sa sainte passion,
Qu'aiez de moy compassion ;
De mes pechiez ay remembrance,
Donnez m'en quelque penitance,
Je la feray.

L'ERMITE.

Ore biau filz, je vous diray,
Maiz huy [4] avec moy demourrez,
Et demain, quant levé serez,
Vous conseilleray sanz meffaire,
Et diray quil vous fauldra faire.
Alons souper, mon ami chier,
Et puis irons après couchier
Jusqu'à demain.

ROBERT.

Je vous fiance de ma main [5],

---

[1] Dont je me repens. — [2] Ainsi ai-je fait pour une infinité d'autres. — [3] De bon cœur. — [4] Aujourd'hui. — [5] Je vous donne ma main pour garant.

Sire, repentance ay si grant
Que ne puis ne ne suis engrant [1]
De riens mengier.

L'ERMITE.

Pour vous d'avoir fain revengier,
Vueil donc quen ce lit vous couchiez,
Or faites, si vous depeschiez,
Je m'iray par dela couchier,
Jusqu'a demain, mon ami chier,
Le point du jour [2].

ROBERT.

Sire, je feray sans sejour
Vostre vouloir, soit tort, soit droit.
Couchier me vueil ici en droit [3];
Alez, A Dieu.

L'ERMITE.

Par deca, en un autre lieu,
Me vois couchier, adieu amis.
Puisquil s'est pour reposer mis,
Certes point ne me coucheray;
En ma chapelle m'en iray
Prier pour li devotement.

---

[1] *Engrant*, curieux, empressé. — [2] Jusqu'à demain, mon cher ami, au point du jour. — [3] Dans cet endroit.

Sire, qui pour le sauvement
Des humains pendre te souffris
Et à morir en croix t'offris,
Pour les ames jetter de paine
Sire, ce pecheur qui se paine
D'être de ta grace refait,
Quoyque grandement ait meffait,
Je te pri que tu li pardonnes
Ses pechiez, et que tu me donnes
Avis et conseil sans targier,
Quelle penitence chargier
Je li pourray, pour ses meffaiz.
Egar, de sommeil ay tel faiz
Que ne me puis porter, cest nient [1],
Ci endroit dormir me convient
Par fine force.

DIEU.

Gabriel, d'aler jus t'efforce,
Et toy Michel, avecques li,
Et vous Jehan, mon chier ami.
Aler vueil, en celle chapelle,
A mon bon ami qui m'appelle.

---

[1] C'est en vain.

M'en venez [1] avecques moy
Enorter li vueil ce de quoy
Il me requiert.

NOSTRE DAME.

Filz, puis que vostre conseil quiert
Ny doit pas faillir par raison ;
Anges, sus, sanz arrestoison.
Pour mon filz et moy convoïer
En alant, vous fault avoier
Que vous chantez [2].

PREMIER ANGE.

Dame, quant cest vo voulentez
Nous n'en ferons mie refus.
Michiel amis, disons or sus
Je ne sce quoy.

DEUXIEME ANGE.

Gabriel, disons vous et moy
Ce rondel ci par leesce : [3]

RONDEL.

Humain cuer de louer ne cesse
La vierge qui par sa purté
A touz les anges surmonté ;

---

[1] Il manque probablement ici le mot *donc* pour la mesure.
[2] Pour accompagner mon fils et moi, en allant, il faut vous mettre en voix afin que vous chantiez. — [3] En manière de réjouissance.

Or est en la plus grant haultesce
Des cieulx, par son humilité.
Humain cucr de loer ne cesse
La vierge qui par sa purté,
Car tant est plaine de largesce
Que se la sers en verité
Sans fin aras benéurté.

DIEU.

Amis, or entens verité
Pour ce que de bon cuer requis
M'as, et devotement enquis
Quel penitence tu donras
A ce pecheur; tu li diras
Quil fault que le fol contreface;
N'en quelque lieu quil soit, n'en place,
Ne parle nient plus qun muet;
Et avec ce, pour fain qu'il ait,
Li enjoins qu'il ne mengera
Jamais fors ce qu'aux chiens pourra
Tollir. Sanz ceste penitance
Il ne me plaist mettre ordenance
Plus legerette [1].

NOSTRE DAME.

Or t'esjouis [2] et te rehaite,
Tu le dois ben faire, par foy,

---

[1] Plus légère. — [2] Réjouis-toi.

Quant Dieu vient ci parler à toy,
Et je aussy qui sa mere sui.
Ralons nous ent, ralons meshuy
Trestouz ensemble [1].

SAINT JEHAN.

Dame, c'est le miex, ce me semble;
Anges, alés vous deux devant
Chantant, je vous iray suivant,
Et avecques vous chanteray
D'accort, le miex que je pourray,
Tres voulentiers.

PREMIER ANGE.

Puis qu'avec nous ferez le tiers,
Ci en droit plus ne nous tenons.
Mais en r'alant d'accort chantons,
Comme gens pleins de leesce.

RONDEL.

Car tant est plaine de largesce
Que, se la sers en verité,
Sans fin aras benéurté.

L'ERMITE.

E! sire Diex, de la bonté

[1] Allons nous-en, partons maintenant tous ensemble.

Et de la joye quay éu
Quen mon dormant vous ay véu [1],
Et vostre doulce mère aussi,
Tres devotement vous graci,
Et de ce qu'enfourmé m'avez
De la pénance que savez
Qu'à ce pecheur est convenable,
A ce [2] qu'il vous soit agreable,
Comme juste homme.

ROBERT.

Elas! chetif, j'ay trop grant somme
Dormi, sus il me fault lever,
Et mettre en paine de trouver
Quanque pourray le saint hermite,
Par qui doy estre absolz et quitte
De mes pechiez.

L'ERMITE.

Robert, de moy vous approuchiez;
Venez avant.

ROBERT.

Sire, je n'osoie devant
Leure que vous m'appellissiez,

---

[1] *Éu, Véu;* autrefois ces mots étaient toujours de deux syllabes.
[2] *A ce,* afin que.

Que [1] de moy ne vous tenissiez
A trop chargié.

L'ERMITE.

Le saint Pere si ma chargié
Se me dites [2] de vous absoldre;
Il vous fault ben contre mal soldre [3],
Se voulez en grace estre mis;
Vez ci [4] que vous ferez, amis,
Vous vous maintendrez comme fol
Portant une massue au col,
N'en quelque lieu que vous serez
De viande ne mangerez,
S'aux chiens ne la pouez happer;
Et vostre vivant sanz parler
Serez, aussi je vous enjoins.
Et se vous faites ces trois poins
Je sui certain, mon ami doulx,
Que Dieu ara mercy de vous,
En la parfin.

ROBERT.

Sire, je feray de cuer fin
Et voulentiers ce que me dictes.

---

[1] De peur que. — [2] Dans le cas où vous me diriez. — [3] Il vous faut payer le mal par le bien. *Soldre*, payer, de *solvere*. — [4] Voici.

Et se pour tant puis estre quittes
Des pechiez que jay faiz mortiex [1],
Loez soit le doulx roy des cieulx
Et de la terre.

L'ERMITE.

Or vas, amis, pour grace acquerre,
Ta penitence commencier,
Et ne la vueilles pas laissier
Duy a demain [2].

ROBERT.

Nanil [3], sire, se me demain
Comme fol, et on me fait [4] honte
N'aussi je n'en feray ia conte,
Ne mot ne demy nen diray [5].
Sire, a Dieu vous commanderay;
Penser men vois et aviser
Comment me pourray deguiser
Pour le fol faire.

L'ERMITE.

Amis, la vierge debonnaire

---

[1] Des péchés mortels que j'ai fais. — [2] D'aujourd'hui à demain. — [3] *Nanil*, nenni. — [4] Et qu'on me fasse honte. — [5] Je n'en tiendrai point compte, et je n'en dirai mot ni demi-mot.

Te doint tele penance emprandre,
Qu'a Dieu puisse ton ame rendre
De tous maux nette

LA FROMAGIERE.

Je croy qu'il est bon que ci mette
Mon pannier à tout mes fromages,
Car par cy passent folz et sages,
Et aussi c'est le droit marchié,
Puis que jay jusques cy marchié
Jus le mestray.

L'EMPERERE.

Seigneurs, a avoir faim me tray;
Faistes mais huy ceulx entremettre
A qui il duit des tables mettre,
Car disner vueil [1].

L'ESCUIER.

Sire, fait sera vostre vueil
Tout en leure, sans plus attendre.

---

[1] Je commence à avoir faim; faites maintenant mettre les tables à ceux que cela regardé, car je veux diner.

Sa [1], des nappes pour cy estendre;
Remon, monseigneur veult dysner;
Il est encore a desjuner,
Delivrez vous [2].

REMON.

Querre les vois [3], mon ami doulx,
Car vez les ci, or entendons
Comment a point les estendons
Cy vous et moy.

LA FROMAGIERE.

Ho dya [4]! un fol cy endroit voy
Qui a mon pennier rit des dens
Pour les fromages qui dedans
Sont. Mais foy que doy saint Germain,
Avant qu'il y mette la main
De cy ben tost les leveray
Et ailleurs vendre les iray;
Il me pourroit ben dun fromage

---

[1] Ça. — [2] *A desjeuner*, à se déjeûner, c'est-à-dire à sortir de jeûne. *Délivrez-vous*, c'est-à-dire hâtez-vous. On disait *à delivre* pour *à la hâte*. — [3] Je les vais quérir. — [4] Exclamation.

Ou de plus faire tost damage;
De ci m'en vois.

PREMIER CHEVALIER.

Chier sire, vez ci vostre dois [1]
Tout prest, séez quant vous plaira,
Pour disner on vous servira
Bien et a point.

L'EMPERERE.

De ce prier ne me fault point,
Assis sui, ne vous desportez;
Or tost a mengier m'apportez
Delivrement [2].

L'ESCUIER.

Voulentiers, chier sire, et briefvement.
Vez ci pain, ci est vin de bouche,
Dire après m'en vois a qui touche,
Sire, qu'a mengier demandez
Vez ci, sire, or me commandez

[1] *Dois* est ici pour *Dais* dans le véritable sens actuel de ce mot. Le siége des personnages élevés en dignité et même des riches était en effet presque toujours surmonté d'un véritable dais. Dans les miniatures de la plupart des anciens manuscrits, et dans des gravures, mêmes exécutées dans le XVI[e]. siècle, on ne voit guères de festin d'apparat dont le principal personnage ne soit assis sous un dais.

[2] Sans tarder.

Du quel vous voulez que je taille [1]
Et je le vous feray sans faille
A lie chiere.

PREMIER COMPAIGNON.

Compains, regardez la maniere
De ce fol et la contenance;
D'une main bale [2] et d'un pié dance,
Assez sotement se demainne,
Se Deu [3] te doint bonne sepmaine.
Avant, soions nous deux en grès
De nous traire de li plus près,
Pour oïr des moz quil dira,
Je croy que rire nous fera,
Ains quen partons [4].

DEUXIEME COMPAIGNON.

Avant d'aler nous espartons, [5]
Aussi ne vis je, par saint Gille,
Grant temps [6] a, fol en ceste ville.
Comment as-tu nom, Gillebert?
Par m'ame, il semble bien Trubert.

---

[1] Je m'en vais avertir celui que cela regarde, que vous demandez à manger; mais le voici justement: dites-moi de quel plat vous voulez que je coupe. — [2] S'agite. — [3] Dieu. — [4] Avant que nous ne partions. — [5] Avant de nous approcher de lui, séparons-nous. — [6] Depuis long-tems.

Trai toy de li un po arriere,
Je li vois donner par derriere
De mes cinq doiz un bobelin,
Or me regarde, Robelin,
Qui t'a feru?

PREMIER COMPAIGNON.

Nient plus qu'un asne mort feru,
Il ne dit mot. Que veult ce dire?
Egar comme il se prent a rire,
Qu'a il ore trouvé de bon [1]?
Je le vueil farder de charbon,
S'en semblera plus biau vallet.
Or va, tu n'aras plus si lait
Le visage com tu avois;
Se le bien que t'ay fait savois
Tu me dirois grant merciz.
Or resgarde, est-il ben noirciz
Par le visaige?

DEUXIEME COMPAIGNON.

Oil, non Dieu [2] que li feray je?
Mettre li vois, soubz son chappel,
Ce viez panufle de drappel,
Et li sacheray le toupet [3].

---

[1] Qu'a-t-il donc trouvé de bon? — [2] Au nom de Dieu. — [3] Et je lui tirerai les cheveux.

Traiz te ca, tray, Jobin tripet,
Pour ce que tu es chappellez;
Vueil que soies endrappellez
Pour t'en cointir et depporter?
En lieu de banniere porter;
Le te feray.

PREMIER COMPAIGNON.

Ici en droit plus ne seray [1];
Assez ay regardé sa guise;
Je m'en vois, que tant se deguise
Que tout m'affolle.

DEUXIEME COMPAIGNON.

Jay pitié de sa guise folle
Et de ce qu'il ne parle goute.
Il pleure, esgar, esgar, sans doubte,
Vez le la, cest fait, il s'enfuit [2].
Il nous a grant piece desduit
Et esbatu.

PREMIER COMPAIGNON.

Tu diz voir; dy moy, venras tu
Boire une foiz?

— [1] Je ne resterai pas davantage ici. — [2] Il pleure sans doute, regarde, regarde, le voila; c'est fini, il s'enfuit.

DEUXIEME COMPAIGNON.

Oil, alons, foy que tu doys
A Dieu, amis.

L'EMPERERE

Seigneurs, qui nous a céens mis
Cel homme que ainsi voy aler?
Entre mil est biau bachelier.
Tant y a quil me semble fol:
C'est grant damage, par saint Pol.
Appellez le tost, sanz songier,
Et si li donnez a mengier
Ici devant.

PREMIER CHEVALIER.

Ca, mon ami, venez avant,
Comment estes vous appellez?
Dites le tost, ne le celez
A l'emperere.

DEUXIEME CHEVALIER.

Il monstre bien a sa maniere
Qn'il est un vrai folz et escouz.
Il nous a fait la moë a touz
Et puis s'en va ses pas comptant;
Vez le ci revenir trotant,

Portant a son col sa massue
Et du travail qu'il a, li sue
Tout le visage.

L'ESCUIER A ROBERT.

Mon ami, bon estes et sage,
Or vous séez un petit ci
Je vous serviray sans nul si,
De bonne viande et assez;
Or tenez, mon ami, pensez
De menger bien.

L'EMPERERE

Louvet, Louvet, tien Louvet, tien
Mange cela.

PREMIER CHEVALIER.

Regardez, au chien s'en va là,
Oster li veult son os sans faille.
Et le chien aux denz, qu'il ne faille [1],
Le tient forment.

DEUXIEME CHEVALIER.

A li oster tent durement;
Mais le chien le tire et debat;

---

[1] De peur de le laisser échapper.

Sanz faille [1], vez ci bon esbat,
Et bien a rire.

L'ESCUIER.

Combien qu'aux dens le chien fort tire,
Tire encore plus fort le fol ;
Et happé l'a si par le col
Que osté li a.

PREMIER CHEVALIER.

Or véons s'aler li laira
Par quelque tour.

DEUXIEME CHEVALIER.

A ce que voy, nenil ; quentour [2]
L'os, tant comme peut, il se preuve
De mengier la char qu'il y treuve ;
Ne scé se si sage sera
Que quant la char mangié ara
Qu'au chien l'os baille.

L'EMPERERE.

Laissiez le menger, ne vous chaille,
Il fait comme vrai fol qu'il est.

---

[1] Sans manque. — [2] Car entour.

Tien, tu aras ce pain, Louvet,
Louvet, tien, tien.

PREMIER CHEVALIER.

Le fol le va tolir au chien
Avant que point en ait gousté;
C'est fait, il li a tout osté,
Vueille ou ne vueille.

L'EMPERERE.

Je voy de cel homme merveille,
Et tien qu'il est vray fol a plain;
Il a brisé en deux son pain,
Et s'en a au chien departi
La plus grand part, quant la parti,
Sanz dire tien.

DEUXIEME CHEVALIER.

Il est vraiz folz, il y pert bien
Et n'est mie de ce païs,
Mais de ce sui trop esbahis
Qu'il ne parle ne qun muet [1];
Et je croy vraiement qu'il est
Muet acertes [2].

---

[1] Pas plus qu'un muet. — [2] Certainement.

L'ESCUIER.

Mais véez merveilles appertes
Du fol qui va apres le chien,
Par tout le suit. Il l'aime bien
En son folois [1].

L'EMPERERE.

Or vas apres, foy que me dois,
Et pren bien garde qu'il fera,
Et se le chien il suivera,
Quel part qu'il voit [2].

L'ESCUIER.

Sire, se Dieu grace m'envoit,
Voulentiers soiez tout certain.

Je revieng, et vous acertain,
Le fol gist emprès, ce sachiez,
Vostre chien qui s'est couchiez
Soubz le degré.

L'EMPERERE.

Se tu me veulz servir a gré,
Oste de ci premierement [3]

---

[1] Dans sa folie; composition de mots souvent imitée par Rabelais.
[2] Quelque part qu'il aille. — [3] Prens ici d'abord, et puis vas vite lui porter coussin, etc.

Et puis t'en vas isnellement
Et li portes coste et cossin,
Couverture et deus dras de lin,
Pour li couchier.

L'ESCUIER.

Très chier sire, sanz plus preschier,
Si com commandez le feray,
Si tost qu'osté de ci aray;
Cest fait; je vois sanz deporter,
Au fol un lit faire porter
Et puis assez tost revenrai.

Très chier sire, oez que diray,
J'ay fait porter au fol un lit,
Pour li couchier plus par delit;
Mais sachiez sire, en verité,
Il la en sus de li bouté;
De l'avoir n'a point de desir,
Mais lez les chiens, s'est mis jesir [1],
En bonne foy?

L'EMPERERE.

A il point de fuerre, soubz soy [2],
Ne me mens pas?

---

[1] Pour gésir, coucher. — [2] N'a-t-il point de paille sous lui.

L'ESCUIER.

Très chier sire, oil, un bon tas.
Quant je vis ce, sachiez de voir
Qu'il n'ot cure de lit avoir,
Du fuerre li baillay assez ;
Là dedens se sont entassez
Li et le chien.

L'EMPERERE.

Or les laissés, il sont mult bien
Puis qu'ainsi est.

UN MESSAGIER.

Il vous est mestier [1] d'estre prest,
Tres chier sire, sanz point attendre,
De vostre terre et vous deffendre [2] ;
Car paians si sont embatuz [3],
Et ont ja esté combatuz,
Mais plus que nous ont été fors ;
Et sachiez, sire, qu'à effors
Viennent ci, et est leur entente
De vous conquerre sans attente.
Perduz sommes et essilliez [4],

[1] Vous avez besoin. — [2] De défendre vous et votre territoire. — [3] Se sont abattus ici, ont fait une descente. — [4] Dépouillés.

Sire, se ne nous conseilliez
Sur cest affaire.

L'EMPERERE.

Seigneurs, le miex que puissons faire
Cest de nous armer, ce me semble,
Et d'aler sur eulz touz ensemble.
Vaz tantost et sanz detrier [1]
L'arriere ban faire crier,
Et que chacun s'arme et aqueure [2]
A la bataille sans demeure,
Et fay briefvement.

L'ESCUIER.

Voulentiers, sire, vraiement.
Je, mesmes, pour l'amour de vouz,
L'iray faire savoir a touz
Communement.

L'EMPERERE.

Alons nous armer vistement,
Seigneurs, tant dis [3].

PREMIER CHEVALIER.

Vous n'en serez mie desdiz,
Tres chier sire, de ma partie;

---

[1] Sans retarder. — [2] Accoure. — [3] Durant cela, pendant ce temps.

Diex nous doint, a la departie,
L'onneur avoir.

DEUXIEME CHEVALIER.

Je tien que si fera il voir [1],
Car ce qu'à eulz alons combatre
N'est que pour nostre droit debatre,
Et soutenir.

L'ESCUIER.

Puis que sui cy, plus abstenir
Ne me vueil que ne fasse un cri,
Cy endroit [2], sanz plus long detri;
De m'en acquiter sui engrans.
— Or escoutez, petiz et grans,
L'emperere savoir vous fait
Que chascun se tiengne de fait
Armé et tout pret pour combatre;
Car paiens se veulent embatre,
Mais sont venuz en ceste terre
Et la veulent pour eulx acquerre.
Pour ce l'empereur a touz mande
Son arriere ban, et commande
Aussy ben au clerc comme au lay,

---

[1] Je suis certain qu'il le fera, vraiment. — [2] En cet endroit.

Que chacun s'arme sans delay,
Et soit tout prest.

DIEU.

Je vueil que voises sanz arrest
A Robert le fol, Gabriel,
Dire qu'il sen voit ou praël
Ou la claire fontaine sourt [1];
Là des blanches armes s'atourt,
Et arme qu'il y trouvera [2];
Et tantost comme armé sera,
Combatre sen voit aux paiens,
Et face ayde aux crestiens
Tost et secours.

GABRIEL.

Vray Dieu, puis qu'il vous plait, le cours,
Tout droit à ly de cy iray.

Robert, entens que te diray;
Dieu veult que t'en voises isnel [3],
La derrieres, en un praël
Ou quel il a une fontaine,

---

[1] Je veux que tu ailles, sans t'arrêter, Gabriel, trouver Robert le fol, lui dire qu'il aille dans le pré où coule la claire fontaine.
[2] Là, qu'il se revête et qu'il s'arme des blanches armes qu'il y trouvera.
[3] Prompt.

Tout seul, ame avec toy ne maine ;
Beles armes y trouveras
Et blanches, dont tu t'armeras ;
Et toy armé, pense d'accoure
Contre paiens, et de secourre
Aux crestiens, car la victoire
Aront des paiens par toy, voire ;
Mais quant désarmer te voulras,
En ce propre lieu t'en venras
Desarmer, où tu aras pris
Les armes qui sont de grans pris.
Et apres se tu os [1] plus dire
Que Sarrazins, pour contredire [2]
Les Romains, né [3] por eulx combattre,
Se viengnent cy entour embatre,
A tes armes tantost aqueurs [4],
Et les Romains garde et sequeurs [5] ;
Et si grant bien leur en venra
Que la victoire leur sera.
A tant, me tais [6].

L'EMPERERE.

Avant, sus Sarrazins, huy mais

---

[1] Entends. — [2] Lutter contre. — [3] *Né* dans le sens de *ou*. (*Voir* p. 1, l'explication de ce mot.) — [4] Accours. — [5] Secours. — [6] Après cela je me tais.

Alons, seigneurs, puis qu'armés sommes,
Defendons nous com prudes hommes
Courons leur sus, la les voy estre;
A mort, a mort pensons de mettre
Ceste merdaille.

PREMIER PAIEN.

Sabaudo! bahe fuzaille,
Draquitone, baraquita
Arabium malaquita
Hermes zalo!

DEUXIEME PAIEN.

Jupiter naquit Apolo
Perhegathis!

PREMIER CHEVALIER.

Apres, apres ces chiens fuitis [1];
Au mains [2] ont il perdu sans faille
Ceste primeraine bataille;
Loez soit Diex.

DEUXIEME CHEVALIER.

Je loeraye [3], pour le miex,
Sire, que nous retraissons,

---

[1] Fugitifs. — [2] Au moins. — [3] Je conseillerais.

Et qu'en vostre fort alissons [1]
Nous esventer.

PREMIER CHEVALIER.

Aussi le lo je, car doubter
Mais huy Sarrazins ne devons [2],
Puis que le champ gangnié avons ;
Alons m'en [3], sire.

L'EMPERERE.

Alons, ne vous vueil pas desdire.
Ore, seigneurs, or loons Dieu,
Puis que sommes en séur lieu ;
Car hui nous a esté propices.
Sa le vin, ca et les espices.
Toutes foiz pour les aventures,
Je lo, n'ostons de nos armeures,
Fors ce qu'es testes en avons [4] ;
Car, de certain, pas ne savons
S'il revenront.

DEUXIEME CHEVALIER.

Je croy, par foy, quilz n'oseront,

---

[1] Sire, que nous nous retirions, et que nous allions.... — [2] Aussi le conseillai-je ; car nous ne devons plus redouter les Sarrazins. — [3] Allons nous en. — [4] Ça, apporter du vin et des épices. Toutefois, de peur d'aventures, je le recommande, n'ôtons de nos armures, que ce qui couvre notre tête.

Devers nous meshui retourner,
Ne pour eulx combatre atourner
Ne prendre place.

L'EMPERERE.

Esgardez ce fol, com la face
A en plus d'un lieu meshaingnie [1] !
Céans a tres faulse mesgnie
Par le corps de moy, quant de fait,
L'ont par le vis ainsi deffait ;
A nul ne fait mal ne contraire [2],
Ains est un droit fol debonnaire;
Si m'en deplaist.

PREMIER CHEVALIER.

Je vous diray sire, son plait [3];
Aussi qu'avons éu bataille
Aux paiens, il a à la merdaille
De céens si s'est combatu [4];
Et puet estre quilz l'ont batu,
Au mains y pert [5].

L'EMPERERE.

Cest voir, mais par saint Philebert,

---

[1] Blessée; de *meshaing*, blessure. — [2] Il y a ici de bien mauvaises gens, par mon corps! pour l'avoir blessé et défiguré ainsi par le visage; il ne fait de mal à personne, etc. — [3] Son déportement. — [4] Ainsi que nous avons eu bataille aux païens, de même lui s'est combattu à la merdaille de céans. — [5] Il y paraît au moins.

Qui mal li fera ne se doubte
Se je le scé, qui ne li couste,
Si quil se tenra ben de rire.
Mais, or ça, qui me sara dire
Qui a ce chevalier esté
Qui par sa prouesce et bonté
En la bataille nous a mis
Au dessus de noz ennemis;
Qui m'en dira?

Cy vient la fille muete et li monstre que c'est le fol, mais le pere ne congnoist le signe; si en demande à sa maistresse [1].

Je ne scé que me monstres la,
Fille, se Dieu s'amour me doint;
Maistresse, congnoissez vous point
A certes, ne savez de fait
Aux signes que ma fille fait [2],
Quelle veult dire?

LA MAITRESSE.

Elle vous monstre, tres chier sire,
Que c'est ce fol la, mar vestu [3]
Qui pour vous s'est huy combatu;
Et tant a fait que Sarrazin

---

[1] La femme chargée du soin d'accompagner la princesse. — [2] Ne connaissez-vous point certainement, ne savez-vous point de cause aux signes que fait ma fille. — [3] *Mar vestu*, mal vêtu.

Sont desconfiz et mis a fin
Par sa puissance.

L'EMPERERE.

Diex vous envoit male meschance!
Est ce le sens dont l'escolez [1];
En lieu d'enseignier laffolez [2].
Se vous n'en pensez autrement
Vous ne serez pas longuement
En cest estat, qu'il ne vous couste;
Comment tendroit un fol la route [3]
Des chevaliers, en bonne guerre,
Quil en péust lonneur acquerre
Par dessuz touz?

DEUXIEME CHEVALIER.

Il ne fault pas quil soit escouz,
Mais quil soit homs plain de savoir,
Qui veult surtouz lonneur avoir
Dune bataille.

L'EMPERERE.

Vous dites verite sanz faille;
Il y fault ben sens et prouesce.

---

[1] L'instruisez. — [2] Vous la rendez folle. — [3] Comment un fol tiendrait-il la route des chevaliers.

R'alez vous en, ralez, maistresse,
Et ma fille aussi renmenez
Et autrement l'endottrinez.
Seigneurs, merveille est de ces femmes,
Ilz sont toutes tres sages dames,
Mais a la foiz sont si lunages [1]
Que vous veriez que les plus sages
Sont les plus nices.

L'ESCUIER A L'EMPERERE.

Véz ci le vin et les espices
Que demandé des ore avez;
Sil vous plaist ains que vous buvez,
Prenez ici.

L'EMPERERE.

Voulentiers ça, je pren cecy
Avant du vin.

L'ESCUIER.

Vez le cy cler et net et fin,
Comme de bouche [2].

L'EMPERERE.

Il est bon et net sanz reprouche,

---

[1] Lunatiques. — [2] Comme vin de bouche.

Ne scé combien il fu cuvez.
Avant, seigneurs, avant, buvez
Aussi trestouz.

PREMIER CHEVALIER.

Tres chier sire, si ferons nous,
Puis qu'avez béu.

LE MESSAGIER.

Chier sire! il vous est bien chéu
De ce que voz gens armez voy,
Et vous mesmes; qu'en bonne foy
Vez-cy venir paiens, sans faille,
Qui vous pensent donner bataille
Toute ordenée.

L'EMPERERE.

Or tost! Seigneurs, sanz demourée;
Cy endroit plus ne nous tenons,
Mais d'aler contre eulx nous penons [1],
Sanz plus attendre.

DEUXIEME CHEVALIER.

Il ne fault a chascun que prendre
Son bacinet [2], nous sommes prestz.

---

[1] Prenons peine. — [2] Nom d'un casque en usage dans le XIIIe. siècle.

Alons m'en puisquilz sont si pres,
Sanz nul detri.

L'EMPERERE.

Savez vous de quoy je vous pri?
Se le blanc chevalier revient
A la bataille, et s'il avient
Que nous face aïde et secours,
Quil ne s'en voit pas [1] si le cours
Que ne sachiez, soit gaing ou perte,
Qui il sera, ainçois qu'il parte
D'entre vos mains.

PREMIER CHEVALIER.

Sire, vous n'en arez ja, mains;
Alons m'en, de par Dieu, alons
Sur paiens, et point ne parlons,
Mais férons [2] destoc et de taille,
Tant que puissons de la bataille
L'onneur avoir.

DEUXIEME CHEVALIER.

Je tien que si arons nous voir [3],
Et que Dieu arons en aïde,

[1] Qu'il ne s'en aille pas. Comme nous disons: qu'il ne laisse pas la place ou le champ, de sorte que ne sachiez qui il est, etc.
[2] Frappons. — [3] Je suis certain que nous l'aurons, vraiment.

Autrement ce seroit grant hide [1],
Par cette chiennaille paienne,
Fut soubsmise gent crestienne,
N'en riens subjette [2].

L'EMPERERE.

Or tost pensez que chacun mette
Main a lespée pour ferir
Sur ceulx qui viennent requerir
Noz biens a tort.

PREMIER CHEVALIER.

A eulz, a eulz! a mort, a mort.
Touz y mourrez.

TROISIÈME PAIEN.

Hara mare fara marez
A stripodis.

DEUXIEME CHEVALIER.

De moy n'aras pas escondis [3];
Tien, pren cela.

L'EMPERERE.

Sainte Marie! Que vez la,

---

[1] *Hide*, laideur, chose hideuse. — [2] Ou sujette en aucune chose. — [3] Tu n'auras pas congé de moi.

Seigneurs, un noble chevalier
Comment peut il tant batailler?
Sil ne fust certes, je sui fis ! [1]
Nous fussions du tout desconfis
Et mis à nient.

PREMIER CHEVALIER.

Qui y peut estre, ne dont vient,
Se je puis, bentost le saray,
Car par de ca guettier liray
En ce chemin.

L'EMPERERE.

Il a mis ceste guerre a fin.
Amis, alez.

PREMIER CHEVALIER.

Chevalier, sire, a moy parlez,
Et vous arrestez par amour.
Il ne daigne faire demour
Mais je le feray arrester;
De ma lance le vueil hurter
Ou miex assener le pourray.
Il s'en va, mie ne l'aray;
Il est ou des cieulx ou denfer;
En sa cuisse emporte le fer

---

[1] Je suis certain.

De ma lance, si lay feru,
Vez ci par ou il est rompu;
Or vois a l'empereur, vois, puis [1]
Qu'avoir arresté ne le puis
Par quelque voie.

L'EMPERERE.

Sa dites moy, sé Dieu vous voie [2],
Se savez de ce chevalier
Qui tant s'est volu traveillier;
Qui il est, ne comment a nom;
Est il point homme de renom?
Dites me voir.

PREMIER CHEVALIER.

Sire, je vous fas assavoir
Ne je ne lay pris, n'abatu,
Combien qu'en sa cuisse embatu
Ly aye le fer de ma lance,
Et là se rompi sanz doubtance.
Vez ci la hante dont party [3],
Dont puis me sui moult repenti,
Et repens encore ce sachiez,
Quant onques de moi fu touchiez
Qui mal li face.

---

[1] Allons, je vais rendre compte à l'empereur, j'y vais, puisque. — [2] *Sé Dieu vous voie*, si Dieu vous conduit. — [3] Voici le manche dont je séparai le fer.

L'EMPERERE.

Je ne scé se Dieu par sa grace
Nous aroit si bien avoié
Qu'ange nous éust envoié
Espirituel.

DEUXIEME CHEVALIER.

Sire il est un homme mortel
Vous en sarez tantost le voir.
Faites partout dire et savoir
Que qui a vous armé venra
D'armes blanches, sapportera
Le fer de ceste hante cy,
Mais que la plaie monstre aussi
Que du fer li a esté faiste,
Vostre fille gente et honneste
A femme ara sanz contredire,
Et la moitié de vostre empire.
Cest vostre vueil.

L'EMPERERE.

Il me plaist bien, c'est bon conseil,
Or tost escuier, sans detri:
Alez me publier ce cri
Partout, amis.

L'ESCUIER.

Vez-me-là, sire, a voie mis [1],
Sanz plus dire, puis qu'il vous haitte.

Je voy ici de gent honneste
Assez, sanz moy plus detrier,
De lempereur vueil ci crier
Ce qu'est de savoir talentis [2].
— Or escoutez grans et petiz
L'emperere vous fait savoir
Que qui vouldra sa fille avoir
Viengne à li, s'armes blanches porte,
Mais que le fer il li apporte
Dun glaive, et qu'aussi monstrer puisse
La plaie du fer en sa cuisse.
Et qui faire ainsi le pourra
Avec sa fille li donrra
L'emperere, et le fera sire
De la moitié de son empire
Entierement.

L'ESCUIER AU SÉNESCHAL.

Monseigneur, sachiez vraiment
Je viens d'oïr un cri sauvage ;

---

[1] Me voilà, sire, déjà en route. — [2] Ce que l'empereur désire que l'on sache.

L'emperere par mariage
Promet donner sa fille, sire,
Et la moitié de son empire
A celui qui li portera
Le fer de quoy esté ara
Navré, en une de ses hanches;
Mais [1] qu'il soit armé d'armes blanches
Et que la plaie monstre aussi
Que le fer li a fait; vez ci
Cry bien estrange!

LE SENESCHAL.

C'est, espoir [2], afin qu'il se vange
Daucun qui na pas fait son gré:
Ou c'est pour autre fait secré.
Voir est que la pucelle jains [3],
Et pour samour sui si attains
Qu'en nul estat ne puis durer;
Pour ce que le pere endurer
Ne souffrir ne voult que je l'aie
A femme, dont le cuer m'esmaie;
Nient mains [4], si je puis tant feray
A ce cop ci que je l'aray.
Va t'en chiez Jehan de Savoie
L'armurier, et dy quil m'envoie

[1] Pourvu. — [2] *Espoir*, j'espère. — [3] J'aime. — [4] Néanmoins.

Un parement a armer gent
Tout blanc, combien qu'il coust dargent;
Et tandis je me garniray
De fer, et itel me feray
Com l'emperere a fait crier;
Et puis a li sanz detrier
Monstrer m'iray.

L'ESCUIER AU SENESCHAL.

Sire, gy vois et revenray
A vous bien brief.

LE SENESCHAL.

Et Diex! trop me fait de meschief
La cuisse où je me suis navré;
Ne scé se la pucelle auré
Pour qui je sueffre ceste paine;
Ne men chaut combien je me paine [1];
Ma douleur ne prise une quille,
Mais que je puisse avoir la fille
Que tant désir.

L'ESCUIER.

De venir pour vostre plaisir
Accomplir, sire, en verité,
Tout com je puis me suis hasté.

---

[1] Je ne me soucie nullement de la douleur que j'éprouve.

Un parement vous apport, sire,
Gardez sil y a que redire.
Essaiez le premierement
Sil vous est bon, du paiement
Point ne s'esmaie.

LE SENESCHAL.

Da, puis quil fault que je l'essaye
Il me semble que je suy bien ;
Pren mon héaume, avec moy vien
Delivres toy [1].

L'ESCUIER.

Voulentiers, chier sire, par foy,
Je voys devant.

DIEU.

Mère, et vous Jehan, or avant,
A descendre de cy tendez ;
Et vous anges, jus [2] descendez ;
Aler vueil encore au preudomme
Hermite, penancier de Rome,
Trestout en leure [3].

[1] Dépêches-toi. — [2] En bas. — [3] Tout de suite.

NOSTRE DAME.

Nous descenderons sans demeure,
Diex, chier filz, puis quil vous agrée [1].
Chantez, non pas à voiz secrée [2]
Anges, mais con vous puist oir,
En alant, pour touz esioir
Et nous esbatre.

PREMIER ANGE.

Dame, voulentiers, sanz debatre,
Or sus disons a voiz clere :

RONDEL.

Vierge royal ; fille et mere
Au tout puissant createur
Du monde et vray racheteur,
Doulce a touz, a nul amere,
Sur toutes fleur de doulceur,
Vierge royal fille et mere
Au tout puissant createur,
Par très excellent mistere
Se fist Dieu de soy donneur
A toy pour toy faire honneur.

DIEU.

Ne te soit ma parole horreur [3]

---

[1] Nous descendrons sans retard, Dieu, mon cher fils, puisque cela vous plaît ainsi. — [2] Anges, chantez, non pas à voix basse, mais..... — [3] Que ma voix ne t'effraie point, qu'elle te soit plutôt agréable et douce.

Mais plaisant et doulce, preudomme;
Va-t-en en la cité de Romme,
Et fay tant que truisses [1] Robert
Con tient pour fol et pour Trubert.
Si li commandes a parler
Et non plus com fol aler,
Et quil a sa paiz a moy faite
Et sa pénitence parfaite;
Apres, pour monter en haultesce,
Quà espouser aussi s'adresce;
Qui? La fille de lemperere,
Je le vueil, en tele maniere.
Or vas bonne erre [2].

L'ERMITE

Sire, qui créas ciel et terre,
Et grans biens pour petiz rendez,
Tout ce que vous me commandez
Faire m'en vois.

NOSTRE DAME.

Sus! reprenez a haute vois
Vostre chant, et nous en r'alons
Avis m'est que cy fait avons.
Avant chantez

[1] Que tu trouves. — [2] *Bonne erre*, bonne course.

DEUXIEME ANGE.

Touz en sommes entalentez [1] ;
Suz chantons à la Dieu mere :

RONDEL.

Par tres excellent mistere
Se fist Dieu de soy donneur
A toy pour toy faire honneur,
Vierge royal, fille et mere
Au tout puissant createur
Du monde et vray racheteur.

LE SENESCHAL.

Empereur, Dieu vous croisse [2] honneur !
Je sui cil qui en la bataille
Ay esté par deux foiz sans faille,
Et deux fois vous ay secoru ;
Vez ci le fer dont fu feru
Et navré, ou gros de la cuisse ;
Et que [3] voir disant on me truisse
La plaie je vous monstreray

[1] Empressés. — [2] Augmente. — [3] *Que* pour afin que.

Vez la ci, sil vous plaist jaray
Vostre fille par mariage
Ne fais pas de vostre heritage;
Compte grantment.

L'EMPERERE

Seneschal, se Diex vous ament!
Estes-vous celui qui esté
Avez pour nous; en verité,
Pour mon ennemi vous tenoie.
A quoy faire vous mentiroie?
Je le vous dy.

LE SENESCHAL.

Sire, au besoing voit-on l'ami;
Ce que pour vous mi sui lassez
Je tien que le savez assez
Nen vueil plus dire.

L'EMPERERE.

Ma fille arez sanz contredire,
Ainsi comme promis je lay.
Alez me querre sans delay
Le pape, et dites qu'il s'avance [1]

---

[1] Se presse.

De cy venir, que sanz doubtance,
De sainte Eglise en plaine face,
Vueil que les espousailles face
De ma fille et du seneschal
Qui m'a esté ami loyal,
A mon besoing.

PREMIER CHEVALIER.

D'aler le querre prend [1] le soing,
J'y vois, chier sire.

L'EMPERERE.

Escuyer, et toy vaz me dire
La maistresse, ma fille aussi
Que sanz delay l'amaine cy [2];
Or te delivre.

L'ESCUIER.

Sire, nay béu dont soye yvre [3];
Voulentiers je la vous vois querre.

Maistresse, à monseigneur, bonne erre [4],
Sa fille tantost admenez,

[1] Je prends. — [2] Vas dire à la gouvernante de ma fille qu'elle l'amène ici sans délai. — [3] Espèce de plaisanterie; sire, je n'ai pas bu pour être ivre. — [4] Promptement.

Avecques moy vous en venez;
Delivrez vous.

LA MAISTRESSE.

Tres voulentiers, mon amy doulx,
Alons m'en sus.

PREMIER CHEVALIER.

Seigneurs, que les gens traire en sus [1]
Faites du pape, par amour,
Que je parle a li sans demour
Il esconvient.

PREMIER SERGENT DARMES.

Si ferez vous; bien me souvient.
Questes des gens de lemperere,
Ne vous bouterons pas arriere,
Alez avant.

DEUXIEME SERGENT.

Ce ne vous peut estre grevant,

---

[1] Seigneurs, de grâce, faites monter ici les gens du pape, il convient que.

Hardiement, sire, y entrez,
Et au saint Pere vous monstrez
Qui là se siet.

PREMIER CHEVALIER.

Sil vous agrée et il vous siet,
Saint Pere, ne vous celeray
La cause, mais vous la diray,
Que cy m'amaine.

LE PAPE.

Filz, mais que ce soit chose humaine
Qui conscience point n'empesche,
De la me dire te despeche,
Et je t'oiray.

PREMIER CHEVALIER.

Tout au plus brief que je pourray,
Et afin que mains vous détrie [1];
L'emperere, sire, vous prie,
Que sa fille veult marier,
Quil vous plaise, sanz varier,
Venir ces espousailles faire;
De tant en vauldra miex l'affaire
Et iert [2] plus digne.

---

[1] Et afin que je vous retarde moins. — [2] Sera.

LE PAPE.

Biau filz, à y aler mencline.
Sus, seigneurs, avec moy venez,
Et gardez, que vous vous penez,
Qu'aye grant voye [1].

PREMIER SERGENT.

Si arez vous, se Dieu me voye.
Sus de cy, sus, alez arriere [2]!
Que de ma mace ne vous fiere;
Avant, avant.

DEUXIEME SERGENT.

Faites nous voye cy devant,
Trop estes merveilleuse gent,
Ou je vous donray de largent
Qu'en mon poing tieng

LE PAPE.

Emperere, en vostre main vieng;
On m'a dit que vous mariez

---

[1] Et ayez soin, en vous en donnant la peinc, de me faire faire place. — [2] Ceci s'adresse au peuple qui obstrue le passage.

Vostre fille ; à qui la donnez?
Dites le moy.

L'EMPERERE.

Au seneschal, sire, par foy,
Qui nous a esté si amis
Quil nous a de noz ennemis
Deux fois en guerre delivré ;
A mort eussions esté livré
S'il ne fust. Ce sachiez de voir [1]
Si quil la doit bien, sire, avoir.
Vez ci la fille qui cy vient ;
Fiancer premier les convient,
Vous le savez.

LE PAPE.

Seneschal, dites, y avez,
Bien le plaisir.

LE SENESCHAL.

Sire, je riens tant ne desir
Com la fillette.

LE PAPE.

Et vous savez quelle est muette,
Ne parle point?

---

[1] Sachez vraiment.

LE SENESCHAL.

Sire, ne me chaut de ce point
Tout à un mot.

LA FILLE.

Pere, je vous voy estre sot,
Qui ce traïstre cy créez.
Diex par qui sommes touz créez
Ne veult souffrir sa menterie,
Sa trahison, sa tricherie;
Pour ce m'a le parler rendu
Que j'oy dès mon naistre perdu.
Cuidez vous quil ait la bataille
Mise a fin? Nanil, non, sans faille.
Un autre que li li a mis
Qui trop plus est de Dieu amis;
Et quant orains le vous signoye [1]
Estre créue nen pouvois;
Je vous dy voir.

L'EMPERERE.

Fille, de la joie qu'avoir
Me fais, de ce que t'oy parler,
Ne me puis tenir de plourer;

---

[1] Et quand alors je vous le faisais entendre par signes.

Car joie ay plaine de pitié ;
Or ca , fille, par amistié
Fay , si me baise.

LE PAPE.

Belle fille, mais qu'il vous plaise ,
Dites nous qui est ce preudomme
Qui tant est amé de Dieu, comme
Vous nous comptez.

LA FILLE.

Saint Pere, il est voir, ne doubtez,
Quen ce praël [1] qu'est la derriere,
Une fontaine a belle et clere ;
Là vi je armer deux fois , de fait,
Celui qui secours nous a fait,
D'armes qu'il avoit toutes blanches.
Et vi que d'une de ses hanches
Un fer osta quil mist en terre,
Quant derrainement de la guerre
Retourna; vérité diray,
Et ce fer je vous monstreray,
Mais [2] qu'un petit ci vous tenez.
Maistresse, avecques moy venez ,
Et vous, seigneurs massiers, aussy.

---

[1] Qu'en ce pré il y a. — [2] Pourvu que.

Biaux seigneurs, le fer vez le cy;
A grant paine l'ay arrachié
De la terre ou lavoit fichié.
Mais je ne scé dont li venoient
Les armes, ne qui devenoient [1]
Si tost que desarmé estoit;
La veue d'elles on perdoit
Du tout aplain.

PREMIER CHEVALIER.

Sire, elle dit voir pour certain;
Cest le propre fer de ma lance.
Et pour oster ent la doubtance [2],
Vez cy le fust, or y gardez,
Par cy rompy; Diex, regardez
Comment sest renoé et joint
Comme se onques ne féust desjoint;
Vez-ci merveilles.

LE PAPE.

Mais sont vertuz, ne t'en merveilles
Que Dieu nous monstre a dire voir.
M'amie, faites nous savoir
Où est cel homme

---

[1] Mais je ne sais d'où lui venaient les armes et ce qu'elles devenaient sitôt que.... — [2] Et pour en ôter toute incertitude.

LA FILLE.

Sire, par saint Pierre de Romme,
Je tien que se vous le querez
Avec Louvet le trouverez,
Le chien, mon pere.

L'EMPERERE.

Alons y vous et moy, saint Pere,
Noz gens cy venront bien apres.

L'EMPERERE.

Regardez con [1] gist du chien pres ;
De soy mesmes n'acoute nient [2] ;
Faire lever le nous convient
Diluerques [3] hors.

LE PAPE.

Dieu vous doint sa grace, bon corps !
Je vous pri, se vous point m'amez.

[1] Comme. — [2] Il ne fait attention à rien. — [3] D'ici.

De Romme sui pape clamez.
Parlez a moy.

Ici fait Robert au pape la figue, et le seigne d'un os[1].

L'EMPERERE.

Il ne respont ne ce, ne quoy;
Je croy na de quoy parler puisse.
Mon ami, monstre moy ta cuisse
Dont tu cloches, et je seray
Cil qui garir la te feray
Dedans un moys.

Ici jeue Robert de l'estremie [2] dun festu a l'emperere.

L'ERMITE.

Robert, Robert, bien vous congnois.
Mes chiers seigneurs, ne vous desplaise,
Assez tost le verrez plus aise.
Surnom souliez avoir de Dyable,
Mais Dieu le pere esperitable

---

[1] Ici Robert fait la figue au Pape, et lui fait un signe de croix sur corps avec un os. — [2] *Jeue*, joue; *estremie*, extrémité.

Quant vit vostre dévocion
Et vostre grant contricion ,
M'ammonesta que vous chargasse [1],
Qu'estre muet vous commandasse ,
Et que comme fol alissiez ,
Ne de riens vous ne mengissiez
S'aux chiens ne le pouiez tollir;
Et pour ce qu'avez sanz faillir
Porté ceste grief penitence ,
Diex qui touzjours les bons avance
Et ou bonté maint infinie [2],
Veult quelle [3] soit en vous fenie ,
Et que ne la faciez jamais ,
Mais que parlier des ores mais ,
Car touz voz pechiez vous pardonne;
Avec ce liscence vous donne
De vous en estat donneur mettre
Aussi que jadis souliez estre,
Com chevalier.

ROBERT.

Ha ! sire Diex , agenoillier
Me vueil, et toy cy mercier [4]
Et loer et magniffier,

---

[1] Imposasse. — [2] Et dans lequel existe une bonté infinie. — [3] C'est-à-dire la pénitence. — [4] Remercier.

Quant jay, par ta misericorde,
Acquis vers toy paix et concorde
De mes meffaiz.

L'EMPERERE.

Preudomme, tu qui scez ces faiz,
Di, qui est-il?

L'ERMITE.

Il est hault baron et gentil;
Tres chier sire, soiez en fis [1];
Du duc de Normandie est filz
Et son droit hoir.

L'EMPERERE.

Robert! je vueil sanz remanoir,
Biau sire, que ma fille aiez
A femme, et ne vous esmaiez,
Puisque je vous doin la pucelle
La moitié arez avec elle
De mon empire.

ROBERT.

La vostre merci [2], très chier sire;

---

[1] Certain. — [2] Je vous en remercie.

Certes, afin qu'a Dieu m'aquitte,
Des ores mais vie d'ermite
Voulray mener.

L'ERMITE.

Robert! sachiez Diex ordener [1]
Autrement a voulu de toy;
Entens, il te mande par moy,
Et m'en a bien fait mencion,
Que prengnes sans dilacion [2]
La fille et ne la laisses mie;
Car de vous deux istra lignie
Tele, ce dit ben vueil con m'oie,
Dont tout paradis ara joie.
Ca, en arriere.

ROBERT.

Puisquil est en telle maniere,
Le contraire ne doy vouloir.
Tres chier sire, à vostre vouloir
Je me consens.

LE PAPE.

Filz, bien dites et est grant sens.
Je vous diray que nous ferons:

[1] Sachez que Dieu. — [2] *Dilacion*, délai.

En mon palais nous en irons,
La seront joins et ordenez
Par mariage ; or y venez.
Ces clers ci devant nous iront
Qui nous convoiant chanteront
Aucun biau dit.

LES CLERCS.

Ce ferons mon sans contredit,
Saint Pere, puisquil vous agrée,
En loant la vierge secrée,
Dirons, en qui n'a point d'amer [1].

CHANCON.

On vous doit bien, Vierge, loer,
Quant pour nous d'enfer desvoier [2]
Dieu se fist en vous homme,
Pour nous de l'ort lieu desbouer [3],
Où Adam nous fist emboer
Par le mors de la pomme.

EXPLICIT.

---

[1] Dans laquelle il n'y a rien d'amer (ceci se rapporte à la vierge). — [2] Tirer hors du chemin. — [3] Pour nous tirer de la boue de ce lieu infect.

APPENDICE.

Ichi commenche li Romans de Robert le Dyable, ensi com vous orés el livre.

Or entendés, grant et menor :
Jadis, al tans enchienor,
Avoit un Duc en Normendie
Dont bien est drois que je vous die ;
Preudome ert et de grant lignage,
Et si avoit moult vaselage ;
Assés estoit haus hon et prous,
De ses armes chevalerous ;
Si baron de sa ducheté,
El point de son millor aé.
Li loerent si chevalier
Qu'il préist feme et mollier ;
Li Dus bonement lor otroie,
Et chil se missent à la voie.
Que vous feroie plus long conte,
Une puchèle fille un conte
Li ont si baron amené
Q'il a prisse et espoussé ;
De lignage de grant afaire,
Bele et gentils et de boin aire.
Les noches en furent moult riches,
Assés i ot contes et prinches,
Assés donna li Dus argent
As jogleres et à autres gent.
Li Dus et la Ducoisse ensanble
Furent longement, che me samble,
Que il onques enfant ne norent,

Ne qu'il nul avoir ne porent,
Por promesse ne por proière
Ca Dieu féissent ne à saint Pière,
Et l'un et l'autre forment coste.
Il avient après Pentecoste
Li Quens ala au bos cachier;
Un cerf prissent li liemier.
La Duchoisse a le ceur dolant
Qu'ele ne pot avoir enfant.
Dieu! fait ele, come haés
Que fruit donner ne me volés,
Une caitive non poissant
Donés vous, sire, leus enfant;
Et moi, sire, qui tant ai avoir,
Ne puis, che mest vis, nul avoir;
Espoir que nul pooir avés
Que vous, sire, nul me donés [1],
Diable, fait ele, je te proi
Que tu entenges ja vers moi;
Se tu me dones un enfant
Che te proi des ore en avant.

Atant chiet sor le lit pasmée;
Al relever s'est moult blasmée,
Mais li Dus, en meisme leure,
De chacier vient, plus ne demeure,
S'est en la sale amont puiés,
De ses oesses s'est descauchiés,
Entre en la chambres d'or parée,
Illeuc a sa mollier trouvée;

---

[1] Je crois que vous n'avez nul pouvoir, puisque vous ne m'accordez aucun enfant.

Li Dus regarde sa biauté,
Lors se li prit tel volenté
De lui faire et d'alui gésir;
Tant en ot li Dus grant dessir
Que il l'enporte sor son lit;
Et, las! tant i fist mal déduit
Qu'en la Ducoisse a mis tel fruit
Et un tel oir [1] i engendra
Dont ja bien ne li avendra.
Diables qui le sot bien faire
Fut conseillères del affaire.
Or n'i a plus, la dame porte
L'enfant qui moult la desconforte,
Car ele set bien Dieu n'i a rien,
Et que ja ne fera nul bien.
Li termes vient et li tans passe
Que son enfant portoit la lasse,
Qui covertement fist sa plainte.
Bien sevent tuit qu'ele est ençainte
Et haut et bas parmi la tere
Jamais ne quident avoir guerre,
Mais je cuie bien que si auront,
Ja si garder ne s'en sauront.
Mes or oés, le terme vient
Que li maus à la dame tient
De son enfant dont trait grant paine;
A grand travail une semeine
Qu'ele ne dort né ne reposse,
Dont ot un fil moult male cosse;
Quant li enfes par [2] fu nés
Li Dus a l'esvesques mandés,

[1] *Oir, hoir*, héritier. — [2] Ce vers, court d'une syllabe, n'est pas le seul exemple de ce genre que présente le manuscrit.

Son propre non li enselent
En baptesme *Robert* l'apelent.

Quant li enfes ot pris baptesme
Et seil et oile et ewe et cresme,
Dont li fait noriches venir
Por alaitier et por norir ;
Mes tant par fu de pute afaire
Que por nule volenté faire
Ne vaut cesser onque nul ore
Nuit et jor pleure et crie et braie ;
Por paistre ne por alaitier
Ne vaut sa crualté laissier,
Ains hule et brait et formant crie ;
Tostans demaine ceste vie,
Tous tans est-il fel et iriés,
Et regibe toudis des piés ;
Et quant li malfes alaitoit
Sa noriche tous tans mordoit ;
Tous tans hule, tous tans resquinge,
Ja n'ert à aisse s'il ne winge ;
Les noriches cel aversier
Redoutent tant a alaitier
C'un cornet li afaitierent
C'onques puis ne l'alaitierent.
Moult le redoutent qu'il mordoit
Cascune quant ele le levoit ;
Quant il ne pot mordre et gruter
Dont les va il des piés bouter.
Ensi Robert ne pot bien faire,
Son mestier est toustans al braire ;
Mes plus en .I. seul jor croissoit
Quns autres en VII ne féist.
Mes il en est d'itel biautés

Que tel, a quatorse ans passés,
N'est si biaus come Robers,
Trop parest-il biaus et apers;
Et quant il aler pot par bans
Dont par fu il si mal tirans
Que il jetoit et bancs et seles
As noriches et as baiseles;
Et quant il peut aller et corre
Par la maison lieve la poure [1]
Et gete sor la gent la paile;
Et se chevaliers i baille
Le cendre li rue en la bouche;
Quant chou a fait en fuies torne.
On le vaut faire aprendre letre
Mais ne s'en porent entremettre,
Ne un, ne deux, ne trois, ne quatre,
Tant ne sorent férir ne batre.

Quant il ot XV ans asomés
Ja nus clers tant soit renomés
Ne fust tant os c'à court venist [2],
Car s'il as meins les tenist
Duscas piés tout les descirast
Et s'un petit s'en arirast;
En deus les yeux lor sachast fors
Ou anui ne lor feist del cors.
Ja clerc ne prestre ordenés
Ne fust si fiers n'enparentés
Se Robert le trove ens en l'estre
Qui por son pois i vausist estre
Del millor or qui onques fust,

---

[1] La poudre, la poussière. — [2] *Tant os*, si osé.

Que ja ne trouvast si gros fust
Ne l'en donast sor la corone
Et dieus tante riche personne
Ochist li fel a ses deus mains.
Mais chou est encore del mains,
Car en mostier ne en capeles
Ne veist verieres si beles
Nes brisast toutes al ruer
Ains que se vausist remuer.
Moult estoit malement venue
A lui la povre gent menue,
N'en trouvast nul qu'il ne tuast
Ou n'el férist ou n'el navrast;
Les plaintes vont à sa mère
Cascun jor et al Duc son père
Qui dolor ont et ire grant
C'à mal voient aler l'enfant.
Robert croist et amende et liève,
Sa croissanche à maint home griève,
Mieus vausissent qu'il descréust
Que si grant forche en lui éust.

Quant Robert ot xx ans de age
Hon ne trouvast en nul parage
Si grant home, che me samble,
Que Robert ne fust I piet graindre [1]
Ne à sa forche peust ataindre;
Riens qui ainc fust de mere né
Tout ichou li fu destiné;
En tous les lieus u gens venist
Deus des plus fors, sil les tenist,
Portast lonc fors de la maison;

[1] *Graindre*, comparatif de grand: plus grand.

Trop par ert fors à desraison
Si estoit biaus à desmesure
De cors de vis et de stature;
S'ert mervelle que mal faissoit
Car à toute gent plaissoit.
Hermites encluses ne moigne
Ne remanoit tant i fust boine
Nes ochesit tout esraument;
Il en ot ochis granment,
Mais li preudome s'enfuioient
Quant de Robert parler oioient,
Fuient moigne, fuient convers;
Bien se fait acremir Robers;
Li apostoiles n'en rit mie
Il le maldist et escuménie.
Li Dus ses peres quant il voit
Que ses fieus nul bien ne feroit,
Il li fit sa maison veer
Et de son resne congeer,
Et gart qu'en sa tere n'el set
Car destruire tost le feret.

Robert voit que tuit le haioient
Et toute gens le maldissoient,
Vaisent et met tost à la voie,
En une forest se desvoie
Qui près est de Roïm [1] sor Saine;
Grant route des larons enmaine
Et de Robert malfaissant
Car teux gens li erent plaissant;
Or peut de mal faire à plenté
Puis quil a gent à volenté;

---

[1] *De Roïm*, de Rouen.

Et si fist il moult volentiers;
Les voies cerche et les sentiers,
Se il encontre pelerin,
Ne marchéant en son chemin,
Ne home nul ne le fait prendre,
Ou il le fait ardoir ou pendre.
Or fait Robert de mal assés,
Ançois que li ans soit passés
A il xx abeis arssés,
Dont la gent sont fors esparsés.
Sil treve dame ne puchele
Pour qu'ele soit un petit bele
Lors en vot faire son voloir,
Con ne peut mie remanoir.
Tant fait Robert que à son père
Et à la Duchoise sa mere
En font de toutes pars clamor;
Il leur jure le creator
Que il fera son fil noier
Se il le peut as mains baillier.

Sire, merchi, dist la Duchoise,
Se vous voles bien, ceste noisse
Poés esraument abaissier
Tout san faire ochire ne quassier.
Faite vo fil chevalier faire,
Adont le verés retraire
Asses tost de ces grant malisse;
Tout en laira son malvais visse,
Sa crualté et son melfait
Puis qu'il sera chevalier fait.

Cis consaus pas al Duc ne grieve;
Al matinet quant il se lieve

Robert par mes enquerre voie;
Et cil vont la droite voie,
Robert troverent el boscage
Où il demenoit sa grant rage,
Dient quil sera chevalier
S'a son pere veut repairier.
Quant les messagis ot oï
Robert mult s'en esjoï,
Ses robeor trestout depart,
Et il s'en torne dautre part,
A Roem dessent en la sale;
Onques hom por sa vie male
Ne li samblent bon ne lait;
Ses peres à s'amor le trait,
Dist qu'il le fera chevalier
Se son grant mal voloit laissier;
Robert très bien li otria,
Et ses peres lor l'adouba.

Che fust la nuict de Pentecouste,
Qui que il plaist né qne il couste,
Fu Robers chevaliers noveus;
Armes et destriers et chevals
En dona a .c. por s'amor,
A Argentes fu cele honor
Et cele feste et cele joie;
Moult i donna or et monoie;
As menestreus et as garçons
I ot doné moult riches dons.
Al partir del asanblement
I ont pris .I. tornoiement,
Al mont st Michiel en Bretaigne;
Robert i va à grant conpaigne
De chevaliers et dautre gent;

Des or vient li commenchement
De ses chevaleries males
Dont agastirent plussor sales;
Robers qui plus n'i vaut atendre
Envoie por ses osteus prendre
Celle de nuic fu oians et liés
Ainc mais ne fu si afaitiés.
Et lendemain al jornement
Va Robert al tornoiement,
Mais ainc orison ne vaut faire
Al mostier ne à saintuaire;
Si compaignon l'en ont blamé,
Il n'en donnoit .i. oif pelé;
Al tornoit vair la droite voie,
Je ne quic mes que nus hom voie
Un si boin tornoi asambler.
Al commenchement fist branler
Robers tous les rens et fremir,
Car moult font si cop acremir;
Nul si boin chevalier n'encontre,
Ne en travers ne à encontre,
Nes porte del cheval à tere;
Ensi cun che fust [1] mortel guerre.
Robert par de seure aus s'areste,
A chascun vaut coper la teste;
Ni a .i. seul de tel deport
C'à tere del cheval ne port;
Tout le tournoi fait desevrer
Et departir et deroter;
Tuit li chevalier Dieu en jurent
Que il jamais tant com il durent
N'iront en marche tornoier,

[1] Ainsi comme ce fut, de même que si c'eût été...

Por promesse ne por proier,
Portent que il Robert i sachent
Car il n'est riens que il tant haçent
N'en tant doutent comme li font,
Car tous les afole et confont.
Robers chevalce par Bretaigne
Et par Franche et Loéraigne,
Par tout remaignent li tornoi
Et tout lor torne à grant anoi,
Puisque Robert est d'une part
De l'autre part resont couart.

Quant li tornoi furent remés
Robers qui tant maus a ovrés
En Normandie s'en retorne;
En tous les lieus où il sejorne
Fait tant de mal qu'il n'en est contes;
Assés fait laidures et hontes
Al gent de ordene et de clergie;
Tant fait Robert par diablie
Que un de par Dieu ni remaint;
Del fuir cascun ne se faint;
A paine nel ossent aprocier
Si sergant ne si escuier;
Jà avient puis quil ert .I. jor
El chastel d'Arces [1] a sejor.
Où la Ducoisse estoit venue
Et li Dus i ot cour tenue.
Robert qui fait de mal assés
S'est de mal faire porpensés;
Venus est à une abeie
O ses barons o sa maisnie

---

[1] Le château d'Arques.

Où il avoit .LX. nonains ;
Robert en ochist de ses mains
Plus de .L. des plus beles ;
Le fer lor met ens es mameles,
Si les ochist et si les tue ;
Puis prent le feu, partout le rue,
Si art le dortoir et les estables,
Si con li fist faire diables ;
Ançois qu'il issi de la porte
Mainte bele dame i a morte.

Quant chou ot fait lors si s'en ist
Sor son cheval qui cler henist
Si que li forés en resone ;
Tant broche et point et esperone
C'à la chité revient arrière ;
Tant par avoit hideuse chière,
C'est avis chil qui les garde ;
Robert dessent et si esgarde
Sus et jus parmi l'estre,
Et chà et là, destre et senestre,
Ne voit nul lieu feme ne home,
Son escuier apèle et nome
Quil viegne son cheval prendre,
Mais longuement i peut atendre
Ançois que nus venir i ost,
Car moult redoutent son acost.
Robert pense parfondement,
Mervelle soi moult durement
Que chou est, et de coi li vient
Que il le doutent tant et crient;
Car quant le bien à faire pense,
Sans contredit et sans desfense,
Une autre pensée li saut

Que par estrif et par asaut
De bien faire si se devoie,
Que leus est mis en autre voie.
Cele pensée felenesse
Fait hair Dieu et sa messe,
Et escarnir par le Diable
Dont il heit Dieu l'esperitable;
Pense que cele mesestanche
Li soit venue de naissanche,
Et que coupes y ait sa mère
Qui onques ne fu vers lui chière,
Bien sot l'aventure et la teche
Et l'ochoisson por quoi tant peche.
Lors dreche le cief contre mont,
Car Sains Esperis l'en semont,
Qui en tel pensée l'a mis
Qu'encore peut estre Dieus amis.

Or en jure Robert moult fort
Les claus, la croix et la mort
Et la naissanche Jhesu-Crist,
Qui le mont estora et fist,
Que jamais jor joie n'aura
Jusc'à cel eure qu'il saura
Porcoi a si mal home esté.
Ni a puis gaires aresté,
Tout droit en la chambre sen vait,
Sor sa mère s'espée trait
Clere et tranchant trestoute nue;
Elle est encontre lui venue,
As piés son fil se lait chéir,
Car moult redoute son morir:
Fieus, fait ele, que veus tu faire,
Por quel mesfait, por quel afaire

Me veus tu livrer à martire?
Dist Robert: tost vous esteut dire,
Ou tost hastivement morés,
Que vous plus vivre ne porés,
Se vous esraument ne me dites
Pourcoi je sui si ypocrites,
Et si plain de male aventure
Que veir ne puis creature
Que à Dieu mout mal ne fache.
Fieus, dist la mere, Dieu ne plache
Que je la verité te conte;
Car à grant deul et à grand honte
M'ochiroies quant le sauroies,
Que ja merchi de moi n'auroies.

Robert respont : garde n'avés
Puisque vous le voir en savés,
Si le me contés esraument;
Car, se vous i mentés gramment,
Ceste épée tranchant et bele
Feraie boivre en vo cervelle.
Sa mère, qui fu en fréour,
Li raconte, par grant paour,
De sa naissanche toute l'eure;
En la fin li dist et desceure
C'ainc ne sot tant à Dieu proier
Que d'enfant li vausist aidier,
Et puis en requist le diable;
Vérités est, ne mie fable,
Que lui meismes li dona
Si tost con l'en araisona;
Por chou ne peut il faire bien
Que Dieus n'a en lui nule rien;
Car d'enfer vient où li mal sont,

Li mal qui en vient l'à r'iront.
Biaus fieus, ne te sai plus que dire.

Quant Robert l'ot si ot grant ire
De chou que sa mère li conte,
A grant deul moult et a grant honte;
Il en pleure moult tenrement,
L'ewe li file espessement
Des ieus tout contre val la fache
Qu'il avoit plus clere que glache;
A grant flos en issent les larmes:
Mère, fait-il, or est li termes
Que de vous me convient partir:
Ja, ce Dieu plaist, le vrai martir,
Diables en moi plus n'aura;
Ja tant pener ne s'en saura
Qu'il mes en nule guisse
Ne puist avoir en son serviche;
D'un des siens li dessaissirai,
A l'apostoille m'en irai,
Isnele pas sans plus atendre,
Por aspre penitanche prendre
Des mesfais et des lais pechiés
Dont ai été tant entechiés.
Lors escout le bras et le poing,
S'espée rue de lui moult loing;
Puis tranche ses cheveux et taille
D'unes forches que on li baille;
Quant il ot ses chevels ostés
Lès .I. piler s'est acostés,
Si se descauche isnel le pas,
Puis s'en va belement le pas,
En une chambre petitete,
Où il prist une viel chapete,

Sa robe lait que plus nenporte,
De la chapete qui fu forte
En afubles et chapulaire.

Ne vaut plus longe atente faire,
De sa mère plourant s'en part
Qui si grand deul fait d'autrepart
Que por son enfant pres n'esrage.
Vaisent Robert, qui son corage
A tout vers damel-Dé torné [1],
Ni a puis guères aresté
En chastel, ne bourc, ne vile,
Très qu'il ot esté à S^t^. Gile
Et à S^t^. Jaque le preudome,
D'illeuc en est alés à Rome
A l'apostoille confesser;
Mes il ne sot tant reclamer,
Huchier, n'en battre, ne enpoindre,
Que il à lui puist ataindre [2].

. . . .

Sor .I. faudesteul d'or massis
Ont Robert malgré sien assis,
Devant les ieus l'enpereor;
Or est-il en moult grant fréor
Que conéu ne soit seure
Dont il bien se garde et ceure
Si con jel truis en mon dité;
De lui ot si très grant pité

---

[1] *Damel-Dé*, pour Dame-Dieu, seigneur Dieu. — [2] Arrivé au vers 500 du Roman de Robert le Diable, nous laissons de côté notre héros qui voyage et combat en Italie, et ne reparaît plus en Normandie; nous reprenons la suite de ses aventures au vers 4756, afin de faire connaître le commencement et la fin de cette curieuse chronique.

Li Romain qui formant l'onorent,
Qui des ieus tenrement en plorent,
Por sa dolor por sa mésaisse;
Issi con la noisse apaisse
L'enperere l'a à raison mis:
Biaus frère, dist il, biaus amis,
Qui estes vous, nel me chelés,
Et coment estes apelés?
Nous savons bien votre covine
Et de vous l'eure [1] et vraie et fine;
Bien savons coment vous ovrés,
Et porcoi vers nous vous covrés,
Pénéant estes entre sait,
Ne vous doit pas venir à lait
Se vostre estre vous demandons.
De par Dieu vous le comandons
Que plus n'i faites coverture,
Mais contés nous vostre aventure.
Robert por lui ne voloit dire,
Des ieus pleure, du ceur sospire,
Devant le Pule [2] est esbahis
Qu'il sait bien qu'il est traïs.
Chevalier, che dist la puchèle,
J'ai esté tout tans muele,
Jusc'al jor de hui voirement;
Por vostre amor moult boinement
M'a Dieus ma parole donée,
Puisque none fu or sonée [3];
Quil veut que vous soiés sire
De la corone et del enpire,
Jou vous conjur, del roi chelestre,

---

[1] *L'eure*, l'œuvre. — [2] *Pule*, peuple. — [3] *Puisque*, depuis que la neuvième heure est sonnée.

Que vous contés tout vostre estre,
Qui vous estes et dont venistes,
Quant avouec nous vous remansistes.

Robert ne li vaut mot respondre;
Tant ne set la bele semondre
Et ne por quant de pitié pleure;
Por la puchele Dieu aoure
Que li a donée et rendue
La parolle c'a entendue.
Quant voit la franche deboinaire
Que Robert ne pora atraire
A parole ne à parlement,
Ele pleure moult tenrement,
A l'apoistoile proie et dist:
Sire, pour Dieu qui le mont fist,
Car le faites parler à vous
Puis quil ne veut entendre à nous
Tant que nous l'aions à maisnié.
Et l'apostoile l'a araisnié:
Frère, fait-il, n'aiés nule ire
De chou que je vous vaudrai dire;
Je vous conjur del roi de gloire,
Si com vous l'avés en mémoire,
Que vostre vie nous acontés,
Si nous aurez fait grans bontés.
Robert ne dist mot, ains se taist;
Quantqu'il ot riens ne li plaist.
Quant l'apostoile voit celui
Que ne vaut mot dire por lui
Ne set à qui proiere fache
Par qui de lui la vie sache,
Se nel semont le saint hermite
Qui en la grant forest abite;

Il l'en prie moult douchement,
Et l'ermite moult boinement
A son oste mis à raison
Qui l'ot jadis en sa maison.
Amis, che dist li saint hermites,
De par Dieu vous prie que me dites
Que vous etes, j'el voilz savoir,
Por çou que vous volés avoir
Ma grasse et ma bénéichon.
Robert ne fu pas en friçon
Quand il l'oï ains fu haitiés,
Car dusqu'à chi s'estoit gaitiés
De cest comandement atendre
Devers lui ne se vaut pas faindre:
Sire, dist-il, jel vous dirai,
De riens ne vous en mentirai,
Puisque parler me comandés
De chou dont vous me demandés,
Vous dirai la vérité fine,
Ne vous dois cheler mon covine,
Drois est que vérité vous die.
Sire, nés fui en Normandie,
Cil qui Dus en ert fu mes père,
Et la Ducoise fu ma mère,
Et li quens de Poitiers, biaus sire,
Fu mon aiol, bien le puis dire;
Mais je fui nés contre nature:
Ma mère, par mal aventure,
Au Diable me demanda
Qui à faire me comenda
Maint mal et mainte pute enfanche
Dont chi ai fait la pénitanche
Itel con je de vous la pris.
Or vous ai tout mon estre apris,

Et mon non bien vous sai dire,
Robert ai non en baptestire.

Al conchile furent venus
.IIII. barons auques dejus
De Normandie erent haut home;
Sejorné ont lonc tans à Rome,
Por oir aucune noveles
De Robert, qui leur fuissent beles,
Qu'il ont quis por mainte terre;
Ne laissierent por nule guerre
Issi tost com parler l'oïrent
Moult durement s'en esjoïrent,
Que tout .IIII. si com il sont
Devant le Pule al pié li vont;
L'ewe lor va des ieus corant,
Merchi li crient en plorant.
Gentieus Sire, li baron dient,
Vos homes tous merchi crient,
Qui tous li mons veut sore corre [1],
Que por Dieu les viegniés secore.
Sire, ne vous demorés mie,
Ne por ami, ne por amie,
Que vous ne lor ailliés aidier,
Ca tort les voillent enplaidier
Chil qui sont de vostre parage [2];
Cascun jor font grant damage
As homes de vostre terre
Que tous ont essiliés par guerre.
Sire, mors est li Dus vostre père,
Et la Ducoise vostre mère,

---

[1] *Sore corre*, sus courir. — [2] *Parage*, parenté.

Et vostre aiol li riches Quens,
Qui tant avoit amé les siens.
Les honors vous en sont remeses;
Nus hon ni a vaillant .II. freses
Se vous non et vostre estre doivent;
Mais vos parens vous dechoivent
Qui vous enquident fors jeter;
Ne vous laissiez deshireter,
Sire, trop avés atendu.

Quant l'Emperère a entendu
Robert et ceus et tout son estre,
Lors fu si liés plus ne pot estre
Que les noveles que chil content
Le parhaucent et si amontent
Et de richesse et de parage,
Que tel joie ot en son corage
Conques mais ne fu plus joians;
Alui en vient les ieus véans
De tous ceus qui sont al conchire
Moult belement li priot à dire:
Amis Robert, dist l'Emperère,
Se mors est li Dus vostre père
Qui tant pot en ses jors valoir,
Ne vous en peut gaires chaloir
Que moult bon père vous serai,
Ma fille espouser vous ferai,
Et vous donrai tout mon empire;
Avant moi voilg que soiés Sire,
Maistre et regars et comandère
Et justichière et emperère.
Emperère, font li message,
Nous nel tenrions mie à sage
Se il, por vostre fille prendre,

Lairoit se grant tere à desfendre,
Qui remanra destruite et gaste
S'il nel va secore en haste.

Chou dist Robert: Signor, oiés,
Por Dieu vous pri qu'en pais soiés,
En vostre tere alés ariére,
Que je sui chil qui jamais n'ére
Au siècle un jor tant con je vive;
Ains guarderai m'arme la chaitive [1]
C'anemis ne la puist sosprendre
Ne faire à vanité entendre;
Ne voilg pas perdre paradis;
Assés avés oï jadis
Quel home je fui de quel afaire,
Ne rirai mie por mal faire [2];
Mais esgardés en mon parage
Se preudome vaillant et sage
Qui mes honors sache garder,
Chelui vous convient esgarder.
Je vous comanc sans nul defois
Que n'irai mie à ceste fois.

Dist l'Emperère : biaus amis,
Le don que je vous ai promis
Prenl', se croire me volés.
Dist Robert: Sire, avos colés,
Ja se Dieu plaist, le fieus Marie,
M'arme que par forche ai garie
Ne metrai à perdision.

---

[1] *M'arme la chaitive*, mon ame chetive, ma pauvre ame.
[2] *Ne rirai mie*, je n'y retournerai pas.

Trestout vostre procession
Vous gerpis, et vo fille bele,
Ja se Dieu plaist, la demoisele
Ne sera par moi violée,
Ne baissié, ne acolée;
Ne de nul deduit n'aurai cure,
Tant come l'arme el cors me dure;
Ains m'en irai avoec l'ermite
Qui en la forest grant abıte;
Jamais ne quier de lui partir;
O lui servirai cel martir
Qui por nous martire reçut,
Et par sa mort Satan décut.
Mais tant vous proi par la franchisse,
En guerredon de mon servuise,
Que vous me fachiés al boscage
Porter el lieu del hermitage,
Où ma chair vaurai ahaner;
Si ferai ma plaie saner
Que cest la fin à lestoisse
A lermite ai pris tel amoisse
Dont jamais ne quier oster,
Lès lui me vaurai acoster,
Puis que vous tous sarés mon estre,
Aler me voilg ni quier plus estre.
Qui que me donroit tout le monde,
Si grans com est à la réonde,
Et quanque les gens dedens ont,
Et les richesses qui i sont,
La demoranche nc feroie
Ne al siecle .I. jor ne seroie.
Mais faites tont vostre merchi
Que je soie portés de chi,
Que de ma plaie moult me doel,
En hermitage aler me voel.

Li Emperère li respont lors :
Puisque terre, argent, ne ors
Ne vous peut faire remanoir,
Porter vous ferai al manoir
Del saint hermite qui chi siet ;
Mais chi na home que ne griet,
Et qui n'ait moult grant doel de vous
De chou que vous partés de nous.

Dist l'ermite : sire Emperère,
Puisque Robert a fait son père
De Dameldieu le roi chelestre,
Et o moi veut hermites estre,
Laissie le ensenble moi venir,
Que vous nel poés detenir,
Puis ca Jhésu-Crist s'est donés,
Ne veut plus estre ochoisonés
Del anemi ne del diable,
Ains veut avoir le ceur estable
El serviche de Jhésu-Crist
Qui le mont estora et fist.

Dist l'Emperère : n'i a plus,
Puis que nel peut detenir nus
Porter l'en ferai volentiers.
Lors a mendé les charpentiers,
Et fet une litière ovrer,
Aparellier et manovrer,
Puis fait mettre Robert deseure
Qui avoc lui plus ne demeure.
Enfant, et dames, et puchelés,
Et meskines, et damoiseles,
Et l'Emperère, et tuit si home,
Une grant liewe fors de Rome

Ont convoié la litière ;
Cascun fait moult dolante chière ;
Quant il ont congié demandé,
A Dameldieu l'ont comandé,
Et l'ermite qui por Dieu paine
En la forest o lui le maine.
Robert guari et trespassa
Et li termes passa
Que devia li S[t]. hermites
A qui Dieu rendi les merites
Des paines ca por lui souffertes,
Si fera il, jel sai achertes.
Dedans la chapele meismes
Enterra l'ermite meismes
Robert qui grant doel en fait;
Si com l'estoire nous retrait,
Après lui vesqui longement,
Et servi Dieu moult boinement
En lieu de li, el abitacle.
Por lui fist Dieus mainte miracle
En cest siecle, ains quil finast
Ne que sa vie aterminast;
Si que chil qui à lui venoient
Por saint hermite le tenoient.
En la fin mourut el boscage
Là où il ert en lermitage.
Cil de Rome quant il le sorent,
Al plus bel que il onques porent,
Vinrent par grant devotion
Por lui o la procession;
Del hermitage l'ont mis fors,
A Rome enporterent le cors ;
En terre l'ont à S[t]. Johan
Chelui con dist le Latran,
Com on entre el mostier à destre,

L'enfouirent et clerc et prestre ;
Là est, là gist, là remaint,
Encore i est, encore i maint.

Fors tant com je vous voilg dire
A Rome ont pris un grant conchire,
Gens i vinrent de maintes terres
Et fissent pais de plussor guerres ;
Icel conchile issi avient
C'uns riches hom del Pui [1] i vient,
De S[t]. Robert conquist la vie,
Et cil en sa tombe ravie
L'oissement qu'il i trouva,
Plus davoir porter ni rova,
En son pais revient arière,
Près del Pui, sor une rivière,
El non Robert qui Rome prist,
Une riche abéie i fist ;
Abé i mist, moigne et prestre,
Que moult fu glorieus li estre ;
Encore la vile moult bele
S[t]. Robert tous li mons l'apele.

FINITUS.

Explicit de Robert le Dyable.

---

[1] *Del Pui*, de la ville du Puy, en Auvergne.

Cy commence l'histoire dv dvc Aubert, qui selon plusieurs anciennes escritures fut le premier Duc de Normendie dont il soit memoire, qui pour lors estoit dite Neustrie. Et fut au temps du Roy Pepin fils de Charles martel; lequel Pepin fut pere du grand Roi et Empereur Charlemaigne. Et commenca ledit Pepin à regner en France l'an sept cens Cinquante et un [1].

PREMIER CHAPITRE.

Combien que les Croniques font mention que Rollo (Rou) 751.
fut le premier duc de Normendie, aucunes escritures nous recitent qu'au temps du Roy Pepin pere du roy Charlemaigne, qui lors gouuernoit le pays de Neustrie, à present appellé

---

[1] *Histoire de Normendie, contenant les faits et gestes des Ducs et princes dudit pays, depuis Aubert, premier Duc et gouverneur d'iceluy, etc.* Rouen, Jaspar de Remortier et Marguerin D'oriual; 1558; in-8. — Première édition des Chroniques de Normandie, en caractères romains, réimprimée d'après l'édition de 1487, de laquelle elle ne diffère que par une orthographe rajeunie. Il n'en est pas de même d'un Ms. des Chroniques de Normandie, du commencement du xve. siècle, déposé à la Bibliothèque publique de Rouen, qui présente des variantes assez importantes pour les consigner ici en notes.

On n'a point encore déterminé, d'une manière précise, quel est l'auteur et quelle est la date de la composition de la *Chronique de Normandie*, dont il existe de nombreux manuscrits, tous offrant entre eux de plus ou moins grandes différences, mais tous procédant d'un même type qu'on suppose être le *Roman de Rou.* Selon cette dernière hypothèse, on aurait fait, pour le *Roman de Rou*, ce qu'on fit pour la plupart des grandes épopées métriques du moyen âge, lorsque, par le laps de tems et les vicissitudes de la langue, on en vint à ne plus les comprendre facilement, on le rajeunit en le traduisant en prose. Une indication consignée dans la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Le Long, paraît avoir induit en erreur la plupart de ceux qui ont parlé de la *Chronique de Normandie.* Ce bibliographe mentionne, au n°. 35,064, un manuscrit de la *Chronique de Normandie, finissant en* 1213, *par Gilles Gassion, contemporain de Philippe-Auguste*; in-f^{o}., Biblioth. royale, n°. 9481. D'après cette indication, on a avancé comme chose incontestable, que Gilles Gassion était l'auteur de cette

Normendie, fut vn Duc et gouuerneur nommé Aubert [1] : lequel auoit vn chasteau pres de Rouen, scitué sur vn mont que l'on appelloit Turingue. Iceluy Aubert auoit le gouuernement de toute Neustrie souz le roy Pepin, et prenoit la tierce partie des reuenuz dudit pays, à present appellé Normendie. Il prit par mariage Inde [2] femme debonnaire et de saincte conuersation, qui estoit seur du Duc de Bourgonne. Auint que le duc par un iour de Samedy venoit de chasser en la Forest de Rouueray, et eust desir de coucher auec Inde sa femme mais la Dame voulut delayer la compagnie de son seigneur, lequel fut tresfort embrasé de son amour. Et

---

chronique : mais c'est là une de ces erreurs qu'un examen superficiel fait éclore, qui se propagent ensuite pendant des siècles, et souvent même résistent à la réfutation la plus décisive. La souscription de ce manuscrit mentionne seulement qu'il a été transcrit par Gilles Gassion. L'assertion qui fait ce dernier, contemporain de Philippe-Auguste, paraît avoir été hazardée par le P. Le Long, contre l'évidence matérielle, puisque, dans le dernier chapitre de ce manuscrit, il est question du rachat de Saint Louis, événement postérieur de plus d'un quart de siècle à la mort de Philippe-Auguste. Il résulte donc de ce qui précède, que le véritable auteur de la Chronique de Normandie est encore inconnu, mais que cet ouvrage ne peut être antérieur à la seconde moitié du XIII[e]. siècle, puisque presque tous les manuscrits de cet ouvrage s'arrêtent aux événemens survenus dans la première moitié. Au reste, les nombreux manuscrits de ce livre, qui paraît avoir été le premier composé en prose française, sur notre histoire, et les dix ou douze éditions qui se sont succédées depuis, la première de 1487 jusqu'à la dernière de 1610, témoignent combien la vogue de cette chronique fut durable et populaire : ce fut, pendant long-tems, un livre vraiment national dans notre province. Les erreurs que nous avons signalées dans cette note ne sont pas les seules qu'on ait fréquemment commises au sujet de la Chronique de Normandie ; le savant M. Brunet (Manuel du Libraire) l'attribue à Nagerel, qui ne fut que l'auteur d'un appendice inséré à la fin de l'édition de 1578, et beaucoup d'autres ont attribué toutes les éditions, de 1558 à 1610, à Martin Le Mesgissier, qui n'en fut que le réviseur et l'éditeur.

A. P.

[1] Ausbert. — [2] Yde.

comme la Dame n'oza desobeir à la volonté de son mary, par courroux luy dit, que ia Dieu n'eust part à chose qu'ils fissent. Et ainsi d'iceluy Duc la bonne Dame conceut fruict. 752.
Le duc tantost après alla en vne guerre pour le Roy Pepin son seigneur contre [1] Griffon en Vermandois, en l'aide des Lorrains [2] : de laquelle guerre se taist la presente histoire.

Comme Robert le Diable fut nay,
et de ses mauuaistiez. 2.

L'histoire dit qu'Inde fut ençeincte, et eust vn fils, qui fut Robert, et surnommé le diable, pour les grands cruautez et mauuaistiez dont il fut plain : car en ses ieunes et premiers ans il fit tant de maulx que c'estoit merueilles que la terre ne fondoit souz luy. [3] Quand cest enfant fut en l'aage de sept ans, sadite mere le mit pour apprendre les bonnes letres, à l'escolle, ou il profita tresbien : mais auoit son esprit subtil adonné à tout mal. Aux enfants de l'escolle faisoit moult d'outrages, car il les nauroit et batoit bien souuent. Vne foys entre les autres son maistre l'en reprit et batist. Quand Robert eust esté batu, il espia son maistre, pour se resentir, tant qu'il le trouua dormant : et d'vn couteau le tua. De ce fait fut le duc moult courroucé, et pensant le chastrier par belles parolles, le fit le Duc demourer auec luy en son palais. Et luy estant au palais de son pere, la bonne Dame Inde va dire à son seigneur qu'il seroit bon que Robert leur fils fut fait cheualier, et que par l'ordre de cheualerie il pourroit changer de meurs et venir à resipiscence.

---

[1] Les fromonds, (les flamans.)

[2] Car sa femme Yde sy estoit du lignage au duc Garin et au duc Begues de Belin.

[3] Comme il eut deux ans, à ses nourrices il rompoit et couppoit aux dens le bout des mammelles.

Comme le duc Aubert fit robert le diable son fils cheualier. 3.

768. Le duc Aubert dit que ce feroit il volontiers. Quant le iour fut venu qu'il deuoit estre cheualier, alors le duc Aubert inuita en sa court plusieurs grands Barons, seigneurs et cheualiers, pour assister à l'ordre de cheualerie qu'il vouloit donner à sondit fils, et au festin termé au iour sainct Iehan baptiste : auquel iour le Duc alla au montier pour oyr le seruice : mais son fils Robert n'y alla point. Comme la nuit fut venue qu'il deuoit veiller en l'abbaye sainct Pierre, qui de present est appellée sainct Ouen de Rouen. Robert se partit tout armé, et vint à vn reclusage distant d'vne lieue de Rouen, ou il y auoit femmes qui viuoient religieusement, à présent c'est sainct Iulian. Robert entra dedans, et fit venir deuant luy toutes les religieuses, et prit laquelle qu'il luy pleust à force et la mena au bois, et la viola, et depuis luy trancha les mammelles [1]. Depuis fut ce lieu ordonné à mettre les ladresses [2], en la salle qui est à present appellée la salle aux pucelles. Et apres ce fait il retourna en l'eglise tout senglant, et s'en alla dormir. Quant vint à l'heure de messe, sa mere luy enuoya armes telles qu'il appartenoit à nouueau cheualier, fils de tel prince, et luy manda que son pere estoit au montier. Robert respondit au messagier, qu'il dist à sa mere, qu'apres menger il yroit: et à grand peine peust il estre persuadé des barons se rendre à l'eglise. Quant le Duc vit son fils Robert, il l'appella et luy dit en douces parolles qu'il fut preudhomme, large, doux, et piteux, et que tel deuoit estre un chevalier. Au nom de Dieu soyez chevalier, Et en ce disant il donna l'accollée à

[1] Et la deffigura. — [2] Les mesclles.

Robert son fils. Et comme son pere l'eust touché selon la coustume, Robert tira son espée qu'on luy auoit ceinte, et en vouloit frapper son pere, quant les barons luy osterent.

Comme Robert le dyable prit le chasteau de Turingue, et le tint par force, et fit guerre au pays. 4.

Lors se partit Robert, et vint au chasteau de Turingue [1], 769.
ou il assembla plusieurs larrons et meurdriers : et aussi tous les banis qu'il peust trouver, tant qu'il en eust en sa compagnie iusques à trente. Et adonc il cheuaucha par le pays faisant moult de maulx, et tousiours croissoit sa compagnie. Quant il logeoit es abbayes il batoit les moynes et prenoit leurs cheuaux, calices, croix d'or et d'argent, et le tout donnoit à ses gents. Et celuy qui le plus de mal faisoit, à cestuy donnoit le plus. Les femmes de religion ne s'ozoient tenir en leurs abbayes : moult de plaintes en venoient au duc Aubert, qui griefuement en estoit courroucé, et par especial Inde sa mere. En vne abbaye pres de Lysieux, Robert occit tous les moynes [2], pour ce qu'ils l'auoient escondit d'argent qu'il leur demandoit. Tantost apres ce fait, vn baron du pays auoit vne tresbelle femme [3], Robert alla en l'hostel de ce baron et le tua, puis amena la dame auec luy.

Comme le duc Aubert fit crier qui pourroit tuer son fils Robert qu'il luy pardonnoit. 5.

Pour les complainctes qui chacun iour venoient au Duc Aubert, des exces et oultrages que faisoit ledit Robert par le pays de Normendie, le duc Aubert fit crier à son de

---

[1] Tourinde. — [2] En une nuit tous les religieux. — [3] Et de tres noble lignage.

trompe que quiconque occiroit son fils Robert, il luy pardonnoit. Quant Robert fut auerty de cette publication, alors il commença à faire pis que deuant. Il trouua vn iour le fils du Viconte de Coustances chassant en la forest, auquel il trencha la teste. Quand le Vicomte de Coustances [1] eust les nouuelles de la mort de son fils, et qu'il sceut ce que le Duc auoit fait publier, alors il assembla grand nombre de cheualiers et autres gents qui volontiers allerent auecques luy. Et tant cheuaucha par le pays qu'il rencontra Robert le diable et ses gents, ausquelz coururent sus, et occirent bien la moytié des compagnons dudit Robert : mais Robert se combatit si bien, qu'il naura trente de ses ennemys. Adonc le Viconte courut sus à Robert à l'aide de ses gents, et tant fit qu'il occist son cheual souz luy, et le naura tresfort. Robert faillit à terre, et se deffendit bien vaillaument, si que nul n'osoit approcher de luy. Et recouura vne lance dont il rua ius vn de ses ennemys, et prit son cheual et monta dessus, puis se sauua de dans vn bois, car il estoit sur le tard et cognoissoit le pays et ainsi qu'il fuyoit son cheual cheut souz luy mort. Lors fut Robert moult esbahy, car il estoit demouré seul, et s'en estoient ses gents fuys, ceux qui auoient peu eschapper. Et pour sa vie garentir il getta ses armes, et se mit au plus profond du boys, sans tenir chemin. Et tant chemina qu'il vint à vne hermitage, ou il trouua vn ancien [2] hermite, auquel il demanda à loger et repaistre, et luy dit qui il estoit, et comme il auoit vescu, et comme luy estoit aduenu. L'hermite commença à se seigner ioignant les mains au ciel, et le reconforta au mieux qu'il peust : et lui remonstra les grands perils de corps et ame en quoy il auoit esté : et l'admonesta de se retourner à Dieu, par contrition et penitence, et luy donna sa benediction, et

---

[1] De Costentin qui estoit moult puissant. — [2] Saint.

l'absolut de ses pechez, s'il mouroit : car il estoit fort nauré : et s'il rechappoit, luy bailla en penitence qu'il allast au sainct Pere à Romme Adrian premier. L'hermite luy donna à boire et menger de ce qu'il auoit : et luy cueillit des herbes qu'il mit sur ses playes, si qu'en brief temps il fut gueri. Quant Robert fut en santé il prit congé de l'hermite qui [1] moult bien l'auoit admonesté de son salut, et voua à Dieu que iamais viande ne mangeroit, s'il ne l'ostoit aux chiens, iusques à ce qu'il eust esté par deuers nostre sainct pere le pape. L'hermite bailla à Robert vne cotte et vne haire. Puis se partit Robert [2], qui en son chemin ne mengea fors ce qu'il osta aux chiens. Tant chemina Robert qu'il vint à 772.
Romme, ou il se confessa des maux et pechez qu'il auoit faits le discours de sa vie : et comme il estoit venu à penitence. Le sainct pere luy enchargea en penitence, qu'il ne parlast de sept ans. Robert fit bien sa penitence, et luy faisoient ceux de Romme moult d'ennuis et dirrisions, luy gettant boue au visage : il souffroit tout patienment pour l'amour de dieu. La nuit il gisoit souz le degré du Palais [3] ou se tenoit Paul Affiacta, lieutenant de l'empereur Costentin cinquieme : lequel lieutenant auoit vn Leurier, qui par la volonté de Dieu ne delaissa Robert, tant comme il fit sa penitence. Quant on donnoit audit chien à manger, Robert en prenoit sa substance. Quant ledit lieutenant de l'Empereur le sceut [4], il commanda qu'on ne fit aucun mal au fol, ne au leurier, et souuent venoit le leurier au Palais. Et quant ledit Lieutenant seoit à table, on appelloit le Leurier, et luy bailloit on ce qu'on luy vouloit donner, dont Robert en prenoit portion pour sa substance.

---

[1] Lui prescha de la joye de paradis et des tourmens d'enffer.

[2] L'home Dieu. — [3] De l'empereur. — [4] Dans le manuscrit, il n'est pas du tout question ici du lieutenant Paul Affiacta, mais bien de l'empereur.

Cy laisse à parler de robert, et parle de la mort de sa mere, et comme le duc Aubert fut marié la seconde fois. 6.

Icy vous laisseray à parler de Robert [1], qui ainsi fait sa penitence. Quant Inde sa mere sceut que Robert son fils estoit hors du pays [2], elle fut si oultrée de douleur que elle en mourut. Le duc la fit honorablement ensepulturer, et par vne espace de temps demoura vef le duc Aubert. Quelque temps apres il prit à femme vne des niepces de Dolin de mantuel [3], de Girard de Roussillon, et de Aymes de Dourdonne, extraicts du noble lignage de Dolin de Mayence. Ladite Dame estoit de moult hault lignage et d'insigne beauté munie: elle se nommoit Berthe [4] : et eust d'Aubert son mary vn fils et vne fille, le fils fut appellé Richard, bon cheualier à merueilles Il fut l'vn des douze Pairs de France, et tint la terre apres la mort de son pere Aubert tout quittement, hors mis l'hommage : car Robert son aisné fils, dont cy dessus est fait mention, depuis qu'il eust esté à Romme sept ans sans parler, il alla en Iherusalem, ou il fut hermite toute sa vie [5], et là mourut moult sainctement : et la fille fut mariée à Samson duc d'Orleans.

---

[1] L'home Dieu. — [2] Se fu parti de la terre de Neustrie qui oies est appellée Northmandie. — [3] Doon de Nanteul. — [4] Et avoit nom la pucelle Berte. — [5] Et vesqui.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

—

Pages.

AVANT-PROPOS du Libraire-Éditeur. . . . . i.

NOTICES PRÉLIMINAIRES.

Notice historique sur Robert-le-Diable, par M. Achille Deville. . . . . 1.

Notice sur les Manuscrits relatifs à Robert-le-Diable, par M. Paulin Paris. . . . . xxix.

Explication de la Miniature placée en tête du Miracle de Robert-le-Diable. . . . . xxxiii.

Note sur les divers Imprimés relatifs à Robert-le-Diable. . . . . xxxv.

MIRACLE.

Personnages qui figurent dans le Miracle de Robert-le-Diable.

Miracle de Nostre Dame, de Robert le Dyable. 1.

APPENDICE.

Extrait du Roman de Robert le Diable. . . . . 127.

Extrait de la Chronique de Normandie. . . . . 153.


par F. Baudry,
Imprimé à Rouen,
pour Edouard Frère.
M. DCCC. XXXVI.

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 303 exemplaires, dont :

Format in-octavo ordinaire,

125 sur Coquille double d'Angoulême, collée ;
125 sur Grand-Carré d'Angoulême, non collé ;
3 sur Coquille de couleur (rose, vert, jaune).

Format grand in-octavo,

40 sur Nom-de-Jésus vélin ;
10 sur Nom-de-Jésus de Hollande.



